…BERTÉ ET LE PATRIOTE

No 11 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 JUIN 1962 — PRIX: 10c

Concile du Vatican II

Sous cette rubrique nous publierons dorénavant des textes, des nouvelles, des commentaires au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

— III —

Nos frères séparés

La presse d'information générale a donné beaucoup d'importance au facteur "unité chrétienne" dans les premiers mois après l'annonce de la tenue d'un Concile au Vatican. Cela était attribuable en partie à l'ambiguité de certaines déclarations pontificales, aux manifestations extraordinaires de bienveillance par Jean XXIII à l'égard de ceux qui partagent avec les catholiques le baptême du Christ, et peut-être au fait que le Conseil mondial des Eglises tenait alors une assemblée où le thème de l'unité dominait les préoccupations.

Dans l'Ouest canadien, où l'on touche du doigt très souvent les fruits amers de la méfiance antique entre protestants et catholiques, en même temps que des preuves visibles de la foi agissante de beaucoup de non-catholiques, la vision d'une plus grande unité s'avérait attrayante. Les origines historiques des querelles présentes intéressent moins les gens de cette partie nouvelle du Nouveau-Monde, qui d'ailleurs souffrent encore du fait que les dissensions d'autrefois ont été réglées par le recours à la force, des deux côtés.

Ce motif d'intérêt à l'égard du futur Concile demeure valide, mais dans une autre perspective. En effet, les buts dont un Souverain Pontife parle peuvent être séparés par de simples virgules dans une phrase, mais les virgules dans l'histoire de l'Eglise peuvent représenter des siècles. Les déclarations de Jean XXIII, de plus en plus précises, gardent une place de choix à la solution du problème de la scission chrétienne. Le Pape insiste cependant plus clairement sur les préliminaires à la réunion, dont dont le but serait de bannir de l'Eglise catholique tout vestige d'erreur, de tiédeur, de discorde, tout en conservant soigneusement toute la variété éblouissante que lui apporte la diversité légitime d'us et de coutumes parmi les hommes.

Sans aller au point de citer le texte évangélique, "Médecin, guéris-toi toi-même", le Pape rappelle sans cesse à toute l'Eglise, évêques, prêtres et laïques, que la blessure de l'hérésie et du schisme ne se guérira pas sans que le corps de l'Eglise soit rayonnant de forces vitales.

Chaque fois alors qu'un catholique de l'Ouest canadien se heurte à l'incompréhension de ses concitoyens d'autres croyances, chaque fois qu'il admire la vertu d'un ami protestant et qu'il souhaite lui montrer le chemin du catholicisme, il peut se dire: le Concile c'est mon affaire, car la collaboration que j'apporterai à sa préparation et à l'exécution de ses souhaits, hâtera l'unité chrétienne que je désire pour mes semblables.

Pendant des siècles, dans l'expression "frères séparés", on mettait l'accent sur le deuxième mot. Aujourd'hui, grâce à Jean XXIII et au futur Concile, on pensera plutôt au sens profond de la "fraternité" des baptisés, aux immenses richesses spirituelles que l'Esprit de Dieu a conservées parmi les protestants de bonne foi et aux moyens d'y ajouter pleinement le trésor divin de l'Eglise universelle.

Les protestants de Montréal se disent "très bien traités"

MONTREAL — Le vice-président de la Commission Parent a demandé au président de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal: "Aimeriez-vous qu'on limite vos droits comme on le fait aux Canadiens français en Ontario?".

M. John P. Rowatt a aussitôt répondu au commissaire Gérard Filion: "Nous sommes peinés de la situation qui est faite aux Canadiens français dans les autres provinces et nous n'aimerions pas qu'on nous fasse la même chose".

L'incident s'est produit alors que le Protestant School Board présentait son mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Dans le document, les protestants montréalais signalent qu'ils sont bien traités dans le Québec.

Examen de français

Les résultats complets de l'Examen de Français 1962 seront publiés dans le numéro du 22 juin prochain, en hommage aux quelque 7,000 jeunes Franco-Manitobains qui y ont pris part, et aussi à leurs dévoués instituteurs et institutrices religieux et laïcs.



Les quelque 1,700 spectateurs du grand festival de la Chanson Française, au théâtre Playhouse de Winnipeg le mercredi soir 30 mai, n'oublieront pas de sitôt la qualité du programme, l'élan du directeur, le R. P. Martial Caron, S.J., la beauté harmonieuse des 200 voix, l'humour du président, M. Paul Régnier, l'émotion de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux dont on fêtait le 10e anniversaire d'arrivée à St-Boniface, etc. Mais on doit ajouter qu'ils gardent aussi un agréable souvenir du magnifique coup d'oeil que présentaient à leurs yeux les 200 chantres, alignés sur l'estrade dans une lumière très brillante qui faisait ressortir la multiplicité de couleurs des robes claires. La photographie ci-dessus a été prise au moment où M. Paul Régnier rendait hommage à Mgr Baudoux et disait "merci" au Père Caron.

(Photo Studio Napoléon)

En Saskatchewan

Le Cinquantenaire de l'ACFC



M. RAYMOND DENIS

Mes Souvenirs

(suite)

Après le congrès de Saskatoon, l'agitation orangiste continua de plus belle. Ce fut une véritable tempête qui semblait devoir emporter nos écoles. L'un de mes articles publié dans le Patriote à cette époque-là était intitulé: "Est-ce la fin de nos écoles?".

Le Gouvernement libéral, dirigé par l'Honorable M. Martin, gouvernement qui, jusque là, s'était montré plutôt tolérant, changea brusquement d'attitude et annonça qu'il allait soumettre à la législature un projet de loi qui allait régler une fois pour toutes la question des écoles. C'était là le résultat de la campagne orangiste.

Dès sa première session, en 1905, le Gouvernement provincial libéral, dirigé par l'Honorable M. Scott, maintenait dans la province la législation scolaire qui existait précédemment dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette législation nous donnait le droit à un cours primaire en français dans les districts où les commissaires votaient une résolution à cet effet. La demi-heure d'enseignement religieux était garantie par la constitution. Le Gouvernement provincial ne pouvait pas y toucher. Cependant, la constitution ne disait pas quelle langue devait être employée, autre source de conflit.

Dans la plupart de nos districts, ceux du moins dans lesquels nous pouvions obtenir les services d'une institutrice bilingue, nous avions donc le cours primaire. Mais la loi ne définissait pas ce qu'elle entendait par cours primaire. Le résultat, c'est que les inspecteurs, sous la direction du Ministère de l'Instruction publique, prétendaient que ce cours primaire signifiait une demi-heure d'enseignement français par jour avec, en plus, la demi-heure d'enseignement religieux. Il se produisit bien des accrochages, plusieurs districts leur octroi et il y eut même des poursuites judiciaires.

Le gouvernement lui-même se montrait sympathique et nos difficultés provenaient des inspecteurs. Ce même gouvernement, et là je ne parle pas seulement du gouvernement Scott, mais également de ceux qui lui succédèrent placèrent les autres minorités un peu sur le même pied que la minorité française, dans ce sens que ces minorités enseignaient leur langue maternelle dans leurs écoles à peu près au même degré que nous le faisions nous-mêmes. Les minorités allemandes et ukrainiennes étaient particulièrement actives dans ce domaine.

Nous apprenions bientôt que le fameux projet de loi annoncé par le gouvernement de M. Martin allait être déposé devant la législature et la première lecture eut lieu en décembre 1918.

(Suite à la troisième page)

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Jean XXIII, dans son sermon de la Pentecôte, a souligné "le sentiment véritablement surprenant, inattendu" d'insécurité au 20e siècle, en dépit du progrès scientifique. Il est donc fort naturel, a dit le Souverain Pontife, que "l'Eglise élève la voix, offre aux hommes le confort de sa doctrine et de la coexistence chrétienne qui préparent aux splendeurs de l'exultation éternelle".

Comment s'effectue le choix d'un gouvernement fédéral

Voici un résumé de ce qu'impliquent les élections générales du 18 juin. On y met en lumière un certain nombre d'aspects intéressants et peu connus du régime canadien de représentation parlementaire. Nous l'avons tiré de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal pour le mois de mai.

Position des partis à la Chambre des Communes

DATE DE L'ELECTION	POSITION DES PARTIS							NOMBRE TOTAL DE SIEGES
	Cons.	Lib.	Prog.	Ferm. Unis	C.C.F.	C.S.	Autres	
7 août-20 septembre 1867	101	80						181
20 juillet-3 septembre 1872	103	97						200
22 janvier 1874	73	133						206
17 septembre 1878	137	69						206
20 juin 1882	139	71						211
22 février 1887	123	92						215
5 mars 1891	123	92						215
23 juin 1896	89	117					7	213
7 novembre 1900	78	128					8	213
3 novembre 1904	75	139						214
26 octobre 1908	85	133					3	221
21 septembre 1911	133	86					2	221
17 décembre 1917	153*	82						235
6 décembre 1921	50	117	64				4	235
29 octobre 1925	116	101	24				4	245
14 septembre 1926	91	116	13	11			14	245
28 juillet 1930	137	88	2	10			8	245
14 octobre 1935	39	171			7	17	11	245
26 mars 1940	39	178			8	10	10	245
11 juin 1945	67	125			28	13	12	245
27 juin 1949	41	190			13	10	8	262
10 août 1953	51	170			23	15	6	265
10 juin 1957	112	105			25	19	4	265
31 mars 1958	208	49			8			263

*Unioniste.

Ministres canadiens depuis la Confédération

Ministère	Premier Ministre	Durée de l'administration						
1. Cons.	L'Hon. Sir John A. Macdonald	1er	juillet	1867 —	5	novembre	1873
2. Lib.	L'Hon. Alexander Mackenzie	7	novembre	1873 —	9	octobre	1878
3. Cons.	Le Très Hon. Sir John A. Macdonald	17	octobre	1878 —	6	juin	1891
4. Cons.	L'Hon. Sir John Abbott	16	juin	1891 —	24	novembre	1892
5. Cons.	Le Très Hon. Sir John Thompson	5	décembre	1892 —	12	décembre	1894
6. Cons.	L'hon. Sir Mackenzie Bowell	21	décembre	1894 —	27	avril	1896
7. Cons.	L'Hon. Sir Charles Tupper	1er	mai	1896 —	8	juillet	1896
8. Lib.	Le Très Hon. Sir Wilfrid Laurier	11	juillet	1896 —	6	octobre	1911
9. Cons.	Le Très Hon. Sir Robert Borden	10	octobre	1911 —	12	octobre	1917
10. Union.	Le Très Hon. Sir Robert Borden	12	octobre	1917 —	10	juillet	1920
11. Union.	Le Très Hon. Arthur Meighen	10	juillet	1920 —	29	décembre	1921
12. Lib.	Le Très Hon. W. L. Mackenzie King	29	décembre	1921 —	28	juin	1926
13. Cons.	Le Très Hon. Arthur Meighen	29	juin	1926 —	25	septembre	1926
14. Lib.	Le Très Hon. W. L. Mackenzie King	25	septembre	1926 —	6	août	1930
15. Cons.	Le Très Hon. R. B. Bennett	7	août	1930 —	23	octobre	1935
16. Lib.	Le Très Hon. W. L. Mackenzie King	23	octobre	1935 —	15	novembre	1948
17. Lib.	Le Très Hon. Louis Saint-Laurent	15	novembre	1948 —	21	juin	1957
18. Cons.	Le Très Hon. John Diefenbaker	21	juin	1957 —			

Note: Les désignations abrégées des partis qui figurent ici s'inspirent de l'usage traditionnel, mais elles ne correspondent pas toujours aux noms officiels des partis, qui ont changé de temps en temps.

Une tâche attend le nouveau nonce apostolique en Espagne

MADRID — Cette semaine arrive à Madrid Son Exc. Mgr Riberi, nouveau nonce apostolique remplaçant Son Em. le cardinal Antoniutti. Il trouve une situation délicate, à la suite des conflits sociaux qui viennent de secouer l'Espagne et qui ont provoqué un grave malaise entre l'Eglise et l'Etat. Il trouve aussi, dans ce pays où le catholicisme est profondément ancré et bénéficie d'un régime concordataire, de grandes possibilités d'action au service de la justice et de la paix sociales.

PARIS — M. Louis Lecoin, ex-employé d'une imprimerie, âgé de 74 ans, en est à son dixième jour de jeûne "jusqu'à la mort", dans le but d'obtenir l'élargissement de 130 jeunes gens incarcérés pour leur refus de service militaire. M. Lecoin ne pèse plus que 101 livres et il est "plutôt faible", disent ses amis. Il est secrétaire général d'un mouvement d'appui aux objecteurs de conscience.

Les missions et les événements du Laos

VIENTIANE — Les avant-gardes des troupes pro-communistes du Pathet-Lao ont procédé à la fermeture de nombreuses stations de mission du vicariat apostolique du Vientiane. Des 33 postes missionnaires ayant un prêtre résidant, 17 ont été fermés; il en est de même pour 108 postes secondaires sur 113, et pour 23 écoles de mission sur un total de 23. Il en résulte qu'un tiers des catholiques, soit 5,709 sur un total de 15,256, ont perdu tout contact avec les missionnaires.

Du français pour la 1ère fois à la foire

OTTAWA — Pour la première fois dans l'histoire de l'exposition du Canada central à Ottawa, les spectacles de la grande estrade seront entièrement canadiens-français pour les deux premières journées de la foire, soit les 17 et 18 août.

REGINA — Environ 4,000 des 6,800 lits d'hôpitaux de la province seront utilisés par le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan dans 18 à 20 centres, afin de procurer des soins d'urgence après le 1er juillet, date où le plan d'assurance-santé du gouvernement doit entrer en vigueur.

En Saskatchewan: Jubilé d'or de l'A.C.F.C.

50 ans de vie française en Saskatchewan,
50 ans d'alerte, de lutte, de succès et de déboires!

Un demi-siècle de prières, de démarches, de travail, de ténacité! rappelés, célébrés à **Duck Lake, le 8 juillet,** et à **Prince-Albert, les 9, 10 et 11.**

Réservez ces dates! Préparez-vous y! Bienvenue à tous!

À La Broquerie

Une réunion d'étude

(Editorial)

Le congrès qui aura lieu à La Broquerie le 23 juin représente la conclusion pratique d'un long débat au sein de l'Association d'Education. Fallait-il avoir des congrès pléniers chaque année ou s'en tenir à la tradition du congrès biennal? Un compromis semble destiner à régler la question: congrès plénier tous les deux ans, congrès régional pendant l'année "chômée". Au Manitoba, la réunion à La Broquerie inaugurera ce programme, que l'on a mis en vigueur en Saskatchewan depuis plus longtemps.

La nouveauté de cette entreprise a dicté sans doute le genre de programme que le Comité spécial a élaboré. (Voir sommaire en troisième page.) Il s'agit évidemment d'une journée d'études avec participation populaire. Le congrès régional veut en effet faire connaître davantage les activités de l'Association et stimuler chez les membres une prise de conscience de leur rôle dans l'organisation nationale.

Voilà la raison d'être des questionnaires qui ont été préparés et étudiés en vue de cette journée de "retraite" en commun. Le Comité a voulu tout simplement exprimer les points d'interrogation qui subsistent dans la tête des Franco-Manitobains, surtout en campagne, quand il leur arrive de penser à leur Association. Questionnaires un peu fragmentaires parfois (surtout en ce qui a trait au journal) et parfois aussi un peu trop piquants, ce qui leur donne un cachet de spontanéité provocatrice. Ainsi il y aura une véritable réunion familiale, marquée de franchise fraternelle et d'une recherche commune de la voie à suivre.

Le genre "colloque" de cette réunion, en vue d'établir un bilan de la situation, est imposé non seulement par la diversité d'opinions qui travaille le groupe franco-manitobain à l'heure actuelle au sujet de l'avenir, mais aussi par le fait que les pouvoirs législatifs et exécutifs d'un congrès régional sont loins d'être définis. Une série de congrès régionaux dans la même année pourrait un jour être dotée de certains pouvoirs par rapport aux souhaits qui reçoivent partout un degré donné d'appui, mais en attendant, les groupes de paroisses que l'on considère plus ou moins arbitrairement comme formant une "région" doivent se contenter de "souhaits" et de "voeux". En même temps, étant appelés à réfléchir sur des problèmes de portée provinciale, ces congrès miniatures accueillent naturellement tous les membres qui veulent bien y participer, quel que soit leur domicile. Autre question à régler plus spécifiquement en temps et lieu par un congrès plénier.

Il ressort de ces quelques constatations que le "congrès" de La Broquerie peut être considéré comme une expérience "pilote". Autrefois, à l'occasion de congrès, on chargeait les programmes de conférenciers, de peur que les gens n'aient rien à dire et aussi afin de profiter d'un travail fait par un expert sur une question précise. La participation populaire aux débats, conformément à l'idéal démocratique, est un développement plus récent dans ce qu'on appelle "la dynamique grégaire". Genre qui peut produire des fruits très précieux, comme le disait M. Louis-Philippe Roy, récemment: "Un colloque dont on sort en se sentant moins seul". Genre aussi excessivement dangereux, qui permet à un petit groupe bien stylé de mener la foule, invisiblement. Genre, en somme, dont le succès dépend d'un véritable respect de l'intelligence et de la dignité de chaque homme, et d'un culte réel de la justice et de la charité, dans l'humble recherche de la vérité. Comment mieux résumer ces qualités que par cette phrase: que le congrès de La Broquerie, qui est au fond une réunion chrétienne, se déroule sous la consigne du Concile Vatican II, afin que tous les participants et les spectateurs en rapportent un peu plus de lumière et d'ardeur.

Quelque 100,000 électeurs sont déjà allés aux urnes

OTTAWA — Quelque 100,000 électeurs canadiens se sont rendus aux bureaux de vote anticipé, samedi et lundi derniers. Mais le résultat du scrutin ne sera connu que deux heures après la fermeture officielle des bureaux de scrutin ordinaires, le 18 juin.

Il y avait cette année 1,859 bureaux de vote anticipé dans 262 comtés, avec un nombre record d'électeurs.

La loi sur les élections stipule que le scrutin ne doit être dépouillé qu'à partir de 9 h. p.m., heure locale, le jour de l'élection, soit deux heures après la fermeture des bureaux de vote ordinaires.

Bien que les scrutateurs de neuf bureaux de scrutin, dans huit comtés, ont déjà dépouillé le scrutin, la loi sur les élections défend la publication de ces résultats. Des scrutateurs ont été destitués pour avoir enfreint les dispositions de la loi à cet égard.

Le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a évalué à environ 100,000 le nombre des votes anticipés, d'après la tendance qu'ont établi des sondages locaux dans vingt comtés du pays.

On attribue à la modification apportée en 1958 à la loi sur les élections la hausse ainsi enregistrée. Cette modification permet à tous les citoyens qui prévoient être absents de leur domicile le jour des élections d'exercer leur droit de suffrage dans les bureaux de vote anticipé, les neuvième et septième jours avant le jour des élections.

M. Castonguay a fait savoir que la plus grande partie des votes anticipés a été exprimée dans les régions urbaines.



Ce vénérable édifice de la rue Carlton, à Winnipeg, qui tombe actuellement sous les coups des démolisseurs, fut la première maison-chapelle catholique de la capitale. C'est après l'incorporation de Winnipeg (1874) que le R. P. Albert Lacombe, O.M.I., construisit ce bâtiment sur un lot partiellement donné par la compagnie de la Baie d'Hudson; les Oblats de la paroisse Ste-Marie demeuraient au premier étage; le second étage servit de chapelle jusqu'à l'érection en 1881 de l'actuelle église paroissiale (aujourd'hui la cathédrale). En 1899, le premier presbytère fut construit. La vieille maison-chapelle servit dès lors d'orphelinat St-Joseph de 1900 à 1907 (maintenant sur la rue Portage), de pensionnat jusqu'à 1917 (et même de juniorat oblat en 1913-14), de couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (1917-1923) qui enseignaient à l'école paroissiale, d'orphelinat dirigé par les Soeurs de la Providence de Kingston (1923-1939) et de monastère des Franciscains (1939-1960). Il ne restera plus de cette relique historique qu'une plaque commémorative: "La vieille église Ste-Marie, 1874-1881, bâtie par les Pères Oblats. Le R. P. F. A. Lacombe, O.M.I., premier curé".

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 4-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajoutez $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Course aux Sous
(Kopper Karnival)

C'est pour le samedi 16 juin que tous les paroissiens sont invités à prendre part à ce nouveau concours en faveur de la nouvelle école du Sacré-Coeur. Comme nous l'annoncions dans le bulletin du 31 mai, il s'agit ici de l'achat d'enveloppes de 25 billets, au coût de 25 sous. L'acheteur dépose ses billets dans la boite qui correspond au prix de son choix; il peut déposer ses billets dans une ou plusieurs boîtes selon son désir pour un ou plusieurs prix. Le tirage commence à 10 h. p.m., le 16 juin. Ceux qui sont présents peuvent réclamer leur prix immédiatement. Ceux qui ne peuvent être présents peuvent participer au tirage en inscrivant leurs nom, adresse et numéro de téléphone sur l'enveloppe qui contient leurs billets, et ils seront avisés s'ils sont gagnants. Le tirage commence à 10 h. p.m., mais pour intéresser ceux qui attendent, les organisatrices auront des amusements divers.

Fermeture des classes en juin et réouverture en septembre

Le Jardin de l'Enfance termine ses cours aujourd'hui le 15 juin. Les classes du cours primaire et secondaire se termineront le 22 juin. Par ordre des commissaires, les classes ouvriront leurs portes le 4 septembre prochain. Il est important de noter que l'an prochain les classes du Jardin de l'Enfance commenceront à 9 h. a.m. pour se terminer à midi, du lundi au vendredi.

Il serait peut-être bon de rappeler à tous les paroissiens que l'ouverture de la nouvelle école est fixée pour le 9 septembre. Il faudrait que tous les paroissiens réservent cette date d'avance; pour nous tous c'est un jour sacré.

Le temps des Pâques

Si quelqu'un connaissait un paroissien qui n'a pas encore rempli son devoir pascal, il serait très important qu'il encourage cette personne à se soumettre à l'autorité de l'Eglise, et même, au besoin, d'en avertir nos prêtres.

La nouvelle école

On me dit que les travaux touchent à la fin. Soyons-en fiers et reconnaissants. Comme on le sait déjà la date officielle de l'ouverture est fixée au 9 septembre prochain. Il faut que tous les paroissiens actuels participent à cette ouverture de façon active, mais aussi il faudrait que tous les anciens paroissiens, et surtout les anciens élèves, fassent preuve de leur reconnaissance en faisant acte de présence si possible, ou au moins qu'ils communiquent avec nous pour témoigner de leur intérêt dans l'accomplissement d'un projet déjà vieux de plus de cinquante ans: une nouvelle école.

La liste des anciens élèves

Cette liste commencée il y a quelque temps se continuera dès que votre chroniqueur sera libéré des examens de juin, et des élections, c'est-à-dire à la fin de juin. Plusieurs ont déjà collaboré en envoyant aux organisatrices de la réception de l'ouverture officielle de l'école les noms et adresses d'anciens élèves. D'autres auront leur tour d'ici peu.

O. ZECOUTES.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Bonjour les amis! Vous n'êtes pas sans savoir que notre fête nationale sera célébrée encore cette année à La Broquerie. En effet, le dimanche 24 juin, le centre de notre vie nationale au Manitoba français sera le pittoresque village de La Broquerie. Le sympathique accueil réservé à tous les Franco-Manitobains l'an dernier nous encourage à inviter tous nos membres à s'unir encore une fois à ce beau groupe de patriotes que sont nos concitoyens de La Broquerie.

Dimanche prochain, 17 juin, les membres de notre société pourront se procurer les rubans de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg que porteront nos porte-couleurs lors de cette manifestation canadienne - française. Voyez à ce que vous receviez ce ruban, et venez nombreux témoigner de votre attachement à la langue et à la culture française en participant à la célébration de notre fête nationale, le dimanche 24 juin.

Ceux qui désireraient participer à cette fête et qui n'auraient pas les moyens de transport pourront s'adresser au président, M. Jacques Gagnon, (SP 4-5123) qui se fera un plaisir de leur trouver une place dans la voiture d'un ami.

En avant, marchons! Sous la direction de notre société! Ensemble, à La Broquerie, nous nous rencontrerons et nous jouirons encore cette année d'une journée de franche amitié. Tous à La Broquerie pour le 24 juin!

CHRYSOSTOME.

Au poste CBWFT

SAMEDI 16 JUIN

5.00—Premier plan
5.30—Les uns les autres
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—En scène
8.00—Visite à nos cousins
8.30—Billet de faveur: "Hommes-grenouilles"
10.00—Le Monde du sport
10.30—Le Club des autographes
11.00—Cinéma: "Oasis"

DIMANCHE 17 JUIN

2.30—Les travaux et les jours
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long métrage: "Haute lutte"
5.00—Paul Claudel
5.30—Sports d'été
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Festival de musique de Québec
9.30—Kanawio
10.00—Rendez-vous avec
10.30—Actualités politiques
11.00—Conférence
11.30—A la rencontre des musiciens

LUNDI 18 JUIN

5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Cette semaine
8.00—Film
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le Colonel March
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "L'auberge du Spessart"

MARDI 19 JUIN

5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Camera '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier plan
10.30—Récital
11.00—Simenon
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 20 JUIN

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Valise diplomatique
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Tête à tête
8.00—La côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Biographie d'une recrue
10.30—Cinéma: "La fille du capitaine"

JEUDI 21 JUIN

5.30—Bobino en vacances
6.00—La déesse d'or
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Long métrage: "L'Amérique insolite"
10.30—Cinéma: "Le cerf-volant du bout du monde"

VENDREDI 22 JUIN

5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Le Canada en guerre
8.00—Le mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinéma international: "Les gaietés de la correctionnelle"
10.30—Georges de Caunes en voyage
11.30—Cinéma: "Conduite à gauche"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les emissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Grangallo et Petitro

Connaître l'opinion d'un adulte sur les dessins animés c'est peut-être le moyen de savoir s'il se prend ou non au sérieux. Chose certaine, plus d'un monsieur grave et important, plus d'une dame chargée de soucis et de responsabilités sont déçus si le programme du cinéma où ils vont ne comporte pas une séquence de dessins animés.

C'est enfantin sans doute mais c'est parfois charmant et, en tout cas, c'est toujours amusant. Il arrive même, on ne s'en rend pas souvent compte, que les dessins animés nous fassent rire d'un rire féroce et vraiment cruel. Les dessinateurs de ces petits films sont souvent, consciemment ou non, des fabulistes moins tendres que le bonhomme La Fontaine. Comme l'auteur de "la Cigale et la fourmi", les moralistes modernes font jouer aux animaux des rôles d'hommes. A travers le chien stupide, le renard hypocrite, le chat fouineur, la souris espiègle et tant d'autres bêtes jamais si bêtes qu'on veut bien le croire, tous les défauts de l'humanité sont fustigés, grossis, en noir et blanc ou en couleurs, enrobés d'effets sonores et de rires qui en font oublier l'aspect tragique parfois. Naturellement, il faut être adulte pour voir les dessins animés sous cet angle. Les enfants n'y regardent pas de si près, eux, et ils ont bien raison. Ils regardent, ils s'esclaffent, ils s'amusent franchement des déconvenues ou des prouesses de leurs héros d'encre de Chine ou d'aquarelle. Plus tard, ils comprendront les leçons qu'ils peuvent tirer de ces heures bénies où ils ont ri à gorge déployée de situations invraisemblables, de mauvais coups, de tours pendables dont ils seront peut-être un jour victimes.

Pour l'instant, le dessin, la couleur, le mouvement, le caractère et l'affabulation des bandes comiques filmées les accaparent entièrement et ils en redemandent sans cesse. Le Service des émissions pour la jeunesse de Radio-Canada ne prive pas les petits de leur distraction favorite. Plusieurs séries réalisées à leur intention ont prévu au programme des bandes de dessins animés. "Bobino" en présente à ses jeunes; "le Moulin aux images" en a déjà montré et plusieurs autres émissions en gardent en réserve. Mais il est à l'horaire d'été de la télévision une série exclusivement consacrée aux dessins animés pour le plus grand plaisir des enfants. Intitulée "Grangallo et Petitro" et présentée le lundi à 5 h. 30, cette amusante série, signée Hanna Barbara, raconte aux petits les aventures fantastiques d'un cheval du Far-West appelé Grangallo et de son inséparable copain l'âne Petitro.

Biographie d'une recrue

Lors d'une émission spéciale intitulée "Biographie d'une recrue" qui sera diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada, le mercredi 20 juin, à 9 h. 30 du soir, on racontera l'histoire de Willie Davis qui a atteint le succès et la gloire au base-ball avec les Dodgers de Los Angeles.

Longs métrages

Le samedi 16 juin, à 8 h. 30: "Hommes-grenouilles", film de guerre mettant en vedette Richard Widmark et Dana Andrews. Le nouveau commandant d'une section d'hommes-grenouilles mène avec succès des opérations périlleuses et réussit à gagner la confiance de ses hommes.

A 11 h.: "Oasis", drame d'aventures franco-germano-américain, réalisé par Yves Allégret avec Michèle Morgan et Pierre Brasseur. Un ancien pilote de ligne est devenu propriétaire d'oasis au Maroc. Sa fortune provient de la contrebande de l'or, activité qui lèse les intérêts d'un syndicat financier international.

Le dimanche 17 juin, à 3 h. 30: "Haute lutte", drame de Max Trell, avec Gilbert Roland, Anna Lee et Helen Thiming. L'ascension du mont Cervin par une jeune fille et ses deux soupirants.

Le lundi 18 juin, à 10 h. 30: "L'Auberge du Spessart", avec Liselotte Pulver, Carlos Thompson. A la suite d'un accident de voiture, une comtesse se réfugie dans une auberge déserte. Capturée par des bandits, elle trouve un subterfuge pour se tirer de ce mauvais pas.

Le mercredi 20 juin, à 10 h. 30: "La Fille du Capitaine", drame d'aventures italien, réalisé par Mario Camerini, avec Irasema Dilian, Amedeo Nazzari, Vittorio Gassmann. Au temps de la grande Catherine, un jeune officier russe échappe seul au massacre d'une petite garnison, parce qu'il a jadis sauvé la vie à un des assassins.

Le jeudi 21 juin, à 10 h. 30: "Le Cerf-volant du bout du monde", conte fantastique réalisé par Roger Pigaut avec Gabrielle Fontan, Annie Noël et Patrice de Bardine. Sur la butte Montmartre, Pierrot, Bébert et toute leur bande viennent de découvrir un cerf-volant d'une beauté étrange. Il vient d'un petit Chinois de douze ans qui y a inséré une lettre d'amitié pour l'enfant qui le trouvera.

Le vendredi 22 juin, à 9 h.: "Les gaietés de la correctionnelle", étude de moeurs mettant en vedette Sophia Loren et Silvana Pampanini. Devant le tribunal d'une petite ville défile une série de cas donnant en six sketches une petite chronique scandaleuse de l'agglomération.

Il y a quelque chose de pire dans la vie que de n'avoir pas réussi: c'est de n'avoir pas essayé. — ROOSEVELT.

Mme Gérard Normandeau

Les Dames Auxiliaires du collège St-Paul de Winnipeg ont réélu Mme Gérard Normandeau présidente de leur association, lors de leur assemblée annuelle tenue au collège, le vendredi 29 mai dernier.

Le T. R. P. Hugh P. Kierans, S.J., président et recteur du collège et de l'école supérieure, officia à l'installation des nouveaux membres de l'exécutif et remercia toutes les Dames Auxiliaires de l'aide incalculable qu'elles donnent au collège.

Les autres membres de l'exécutif sont Mmes J. G. Costello, ancienne présidente, Martin Lyons et Joan Jordan, vice-présidentes, W. V. Koeninger, trésorière, J. I. Quinn, secrétaire, E. E. Williams, correspondante.

Le nombre des membres est de 213 et les argents perçus pendant l'année se chiffrent à $4,884, résultats des grandes organisations qui furent: le thé de recrutement, le souper de la St-Valentin, le tirage, le café-thé et les ventes de printemps et d'automne de vêtements usagés. Un déjeuner communion eut aussi lieu au Campus du collège St-Paul en octobre dernier.

Les principales contributions au collège furent: ameublement pour bureaux et salle à manger pour l'école supérieure en ville et au campus. Plusieurs articles furent confectionnés et réparés par les membres du comité de couture et douze aubes furent achetées pour les chapelles.

Vient de paraître

Collection "L'Anneau d'Or"

Roger PONS

L'amour,, ce long chemin . . .

Un homme parvenu au milieu de la vie, ayant pour métier d'initier de jeunes intelligences aux textes classiques, s'adonnant en son foyer à former ses propres enfants, se voit invité par un ami, directeur de revue, à réfléchir et à écrire sur la vie conjugale, sur la vocation paternelle, sur la mission de la famille et sur des "Livres d'amour" d'hier et d'aujourd'hui.

Il s'y donne à plein esprit et à plein coeur; en quinze ans, cinquante articles nous livrent sa pensée. Puis il meurt soudainement. Mais il a laissé un tel souvenir parmi ses amis, un tel sillage parmi ses lecteurs, qu'on décide de publier en volume ses pages les plus personnelles.

Cet homme, c'est Roger Pons. Cette revue, "L'Anneau d'Or". Ce recueil, "L'amour, ce long chemin . . .".

Dans un style souple, limpide, sûr, avec une pénétration à laquelle n'échappe aucune chimère, aucune illusion, mais non plus aucune espérance, aucune certitude de "l'amour adulte", Roger Pons analyse la vie du foyer puis — en des pages très neuves par les nuances de l'observation — le "métier de père". Au travers de quelques oeuvres littéraires et de leurs héros, il dépiste les tâtonnements de l'amour. Et enfin avec Bernanos, il médite le double appel de l'enfance et de la mort.

Tous ceux qui s'interrogent sur le destin de leur amour, sur le sens de leur paternité, sur l'itinéraire de leur vie spirituelle, trouveront dans ces pages un écho de leurs soucis, une réponse à leurs questions, un nouvel élan pour croire à leur vocation.

Un volume de 336 pages, aux Editions du Feu Nouveau, 9, rue Gustave-Flaubert, Paris (17e).

M. l'abbé Valois, nommé à la J.E.C.

ST-JEROME — M. l'abbé Charles Valois, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse, a récemment été appelé par l'épiscopat de la province de Québec à faire partie de l'équipe nationale des aumôniers de la Jeunesse Etudiante Catholique.

Ancien élève de l'Ecole normale secondaire de Montréal, M. l'abbé Valois a aussi étudié les lettres à Paris. Sa longue expérience en J.E.C. lui permettra de rendre de grands services sur le plan national. Cette fonction importante occupera son titulaire à plein temps.

Le but de l'éducation est d'apprendre à l'homme à s'élever lui-même lorsque d'autres auront cessé de l'élever. — GUIZOT.

Invitation aux écrivains

MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'Union Canadienne des Ecrivains, invitent tous les écrivains à participer à la rédaction de la première anthologie annuelle de l'U.C.E. Ce livre sera lancé lors du dîner-causerie annuel de l'U.C.E. et de l'U.J.E. le samedi 6 octobre prochain.

Les auteurs qui ont déjà publié un volume, ou qui ont participé à la rédaction d'au moins trois anthologies, ou qui collaborent régulièrement à un journal, une revue ou un magazine sont donc priés de communiquer avec le secrétariat de l'Union Canadienne des Ecrivains, 5731, rue Clark, Montréal 14, Qué., où ils recevront tous les renseignements nécessaires.

Au Congrès régional de l'A. E. C. F. M. à La Broquerie

SAMEDI 23 JUIN

Avant-midi:

9 h. 30 Inscription des congressistes.

10 h. Bienvenue par M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M., et par M. Laurent Dubé, président de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie.

10 h. 15 Répartition des congressistes dans les différentes commissions, qui seront classifiées selon les idées générales suivantes:
1) Constitution et buts de l'Association d'Education;
2) Activités de l'Association d'Education.
3) Cellules paroissiales.
4) Organismes culturels.
Cercles d'étude portant sur le questionnaire.

Après-midi:

Midi Diner champêtre, à l'extérieur. Chacun apporte son repas. Des boissons seront servies sur les lieux.

1 h. 30 Cercles d'étude portant sur le questionnaire. Rapport des secrétaires.

4 h. 30 Conclusions du congrès, par M. Rémillard, président de l'A.E.C.F.M.

5 h. Souper servi par des personnes choisies par le Comité de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Au banquet: Mot de Mgr l'Archevêque; mot du président de la Société St-Jean-Baptiste.

Programme récréatif — Artistes locaux — Chorale de La Broquerie, etc.

Soirée: feu de camp de la saint Jean, par le Clan Béliveau, de St-Boniface.

Mgr l'Archevêque ou M. le curé bénit le feu.
Mot de M. Rottiers, scoutmestre.

Aux Fêtes du Jubilé d'Or de l'A. C. F. C.

DIMANCHE (8 juillet): à **St-Laurent** et à **Duck Lake**, au lieu renommé de pèlerinage: St-Laurent (5 milles au nord-est de Duck Lake).

10 h. Grand-messe pontificale, célébrée par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert.
Sermon par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Midi Diner à la salle paroissiale de Duck Lake.

2 h. Parade de chars allégoriques.

4 h. Visite des lieux historiques: Batoche, etc.

6 h. Souper: rôtisserie (barbe-à-queue)

9 h. 1) Feu-de-joie; 2) Evocations; 3) Discours par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux; 4) Feux d'artifices.
Chants.
Départ pour Prince-Albert.

LUNDI (9 juillet): à **Prince-Albert**, au nouvel auditorium des Soeurs de la Présentation, à l'ouest de la cathédrale.

9 h. Inscription au local du congrès.

10 h. Ouverture officielle du congrès: Prière — O Canada.
Présidence conjointe: Me Maurice Denis, président de l'A.C.F.C.; M. Rolland Pinsonneault, président de l'A.C.E.F.C.; Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert; M. le maire J. Cuelenaere.
Saluts fraternels: Associations soeurs.
Formation des comités: Comité des résolutions, Comité des nominations.
Rapports.
Chants — Détente.
Questions diverses.

DINER LIBRE de préférence chez les commanditaires de CFNS: cafés, Princess et Corona; hôtels, Malboro et Empress.

2 h. Discours présidentiels: Me Maurice Denis, président de l'A.C.F.C., et M. Rolland Pinsonneault, président de l'A.C.E.F.C.
Période de questions.

3 h. 15 Détente — café, gracieuseté de CFNS — Saskatoon.

3 h. 45 Etude en commissions: présidence, M. Antonio de Margerie — 1) Les cercles paroissiaux; 2) L'enseignement du français; 3) L'éducation des parents: Foyer-Ecole; 4) La jeunesse; 5) Les commissaires d'écoles.

5 h. 30 Ajournement.

7 h. Banquet du jubilé (au sous-sol de la cathédrale de Prince-Albert). M. Raymond Denis — Nos distingués visiteurs.

MARDI (10 juillet)

7 h. 30 Messe pour les congressistes à la cathédrale.

9 h. Ouverture des délibérations de la journée: Rapport financier.

10 h. 30 Sessions d'études en commission (suite).

Midi Diner libre chez les commanditaires de CFNS: cafés Princess et Coronoa; hôtels Marlboro et Empress.

2 h. Rapports des commissions.

3 h. 30 Détente — café, gracieuseté de CFRG — Gravelbourg.

4 h. Continuation des rapports des commissions.
Questions: voeux et résolutions.

5 h. 30 Ajournement.

MARDI SOIR (10 juillet)

8 h. Nos distingués visiteurs
Talents de chez nous — Concours oratoire.
Saluts et bienvenue à nos boursiers de l'Est et d'ailleurs.

MERCREDI (11 juillet)

7 h. 30 Messe pour les congressistes à la cathédrale.

9 h. Ouverture.
Résolutions et propositions.
Election.
Conclusions du congrès.
O CANDA
Diner libre.

Participation laique au Concile

ROME — Recevant en audience plus de quatre mille "coopérateurs" salésiens, le pape Jean XXIII leur a demandé de prier pour le succès du prochain Concile, puis a ajouté: "Pour notre part, Nous avons offert notre existence dans ce but".

Le Souverain Pontife a ajouté que son coeur est plein de joie en pensant que nombre "de saintes et nobles énergies de l'Eglise" coopèrent à cette tâche. "Tout fait bien espérer, a-t-il dit, l'attente respectueuse du monde entier aussi".

Parlant des buts du Concile, Jean XXIII a dit: "Il s'agit d'amener ou de ramener des âmes au Christ, de susciter dans les coeurs l'amour pour les grands idéaux du christianisme, de consacrer au triomphe du Christ des institutions ou des entreprises de notre civilisation pour que 'l'essence même du message du Christ parvienne à tous les hommes".

Après avoir affirmé que les laics devront participer largement, individuellement et collectivement à l'action pastorale que prépare le Concile, "sous la direction aimante des évêques et dans l'entente fraternelle avec les prêtres", le Pape a conclu: "Du reste, cette invitation n'est pas d'aujourd'hui, mais de toujours. Et cela tout particulièrement dans les domaines de l'assistance et de la bienfaisance, de l'action sociale, de la presse, des loisirs, des techniques audiovisuelles et des moyens de diffusion de la pensée. Nos chers fils du laicat sont appelés à exercer leur apostolat dans ces domaines, en raison de leur compétence et de leur préparation et de la possibilité qu'ils ont de faire pénétrer dans ces domaines la conviction de leur foi".



Me Laurier Régnier





M. Roger Teillet



M. Graham Campbell



M. Joseph St-Hilaire

N.D.L.R. — Comme d'habitude nous avons demandé aux citoyens qui briguent les suffrages le 18 juin dans le comté de St-Boniface, de nous faire parvenir des déclarations aptes à éclairer nos lecteurs. Nous les publions dans l'ordre habituel, à savoir, la hiérarchie numérique des partis à l'heure de la dissolution du parlement. La rédaction a biffé deux petites phrases afin d'assurer une longueur égale aux articles. Tous ayant traité de politique générale, ces déclarations seront utiles à tous nos lecteurs, partout. Et maintenant, votez.

Me LAURIER RÉGNIER, Progressiste-Conservateur

Chers électeurs
du Comté de St-Boniface:

Il y a quatre ans, vous m'avez fait l'insigne honneur de me choisir comme votre représentant à la Chambre des Communes. Aujourd'hui, c'est avec confiance que je viens vous demander de renouveler mon mandat, le 18 juin, car je suis conscient d'avoir accompli une tâche utile dans un gouvernement qui a à coeur le bien-être de tous les Canadiens et qui favorise l'unité nationale en reconnaissant le fait français au Canada. La justice et l'égalité des deux cultures doivent être la base de l'unité canadienne et je puis vous assurer que c'est là l'objectif du gouvernement Diefenbaker. En guise de preuve, je vais vous citer cinq choses accomplies depuis 1958, et favorables au développement de la culture française.

1. Nous avons nommé le premier gouverneur général canadien-français en la personne de Son Excellence le Général Georges Vanier.

2. Nous avons institué la traduction simultanée des discours au Parlement. Ce qui veut dire que nous pouvons toujours parler français et être compris des autres députés au Parlement.

3. Radio-Canada a établi un poste de télévision française pour les Manitobains. Ici je puis ajouter que le Canal 6 de notre poste CBWFT à Winnipeg sera bientôt changé au Canal 3 et que la puissance des émissions de ce poste sera augmentée de beaucoup. Ainsi pratiquement toute la population franco-manitobaine pourra capter ces émissions.

4. Des octrois sont payés aux postes de radio de langue française de l'Ouest canadien — ce qui se chiffre pour CKSB à $2,000 par mois. Ces paiements ont commencé le 1er septembre 1961.

5. Les chèques bilingues ont été accordés. Mon adversaire du parti libéral faisait grand bruit à ce sujet lors de la dernière élection, accusant même le premier ministre d'y être opposé. Comme vous le savez, les libéraux pendant leur longue administration parlaient beaucoup des chèques bilingues, mais n'avaient jamais pu résoudre le problème.

Quant à l'agriculture, dont je suis membre du comité à Ottawa, je suis fier aussi de dire que le gouvernement Diefenbaker n'a jamais été surpassé. Nous avons d'abord obtenu des avances en argent comptant sans intérêts sur les grains en entrepôt. Nous avons payé des bonis allant jusqu'à $200 par ferme — ceci par trois fois. Nous avons établi un prix de soutien de 64 sous la livre pour le beurre. Mais le plus important de tout, nous avons vendu notre blé sur les marchés mondiaux, et avec la stabilisation du dollar canadien à 92.5 tous les cultivateurs recevront 25 sous de plus par boisseau de blé, à comparer à 1958.

Un mot ici en ce qui concerne la stabilisation de notre dollar. En ce moment nos adversaires politiques et plus particulièrement les libéraux tâchent de créer le désarroi et la confusion sur ce sujet, en détruisant votre confiance dans le gouvernement actuel et en présidant des résultats néfastes et ruineux. En réalité, la dévaluation du dollar a été le grand remède préconisé par les libéraux depuis plusieurs années. MM. Paul Martin et Walter Gordon, candidats libéraux dans cette élection, ont souvent prescrit cette mesure. Le rapport de la convention nationale libérale du 11 janvier 1961 recommandait ceci: "Un nouveau programme monétaire stimulerait les exportations et la position du Canada serait améliorée en baissant la valeur du dollar canadien". Je veux aussi vous rappeler qu'en 1949 M. Douglas Abbott, le ministre des Finances du gouvernement libéral, avait stabilisé le dollar canadien à 90 sous. Inutile de vous en dire davantage sur ce sujet.

En terminant, chers électeurs du comté de St-Boniface, je répète que je suis conscient de vous avoir bien représentés. J'ai défendu vos intérêts et la culture française en tout temps et partout, et c'est donc avec confiance que je vous demande votre support et votre vote le lundi 18 juin.

Votre tout dévoué,

Laurier REGNIER.

M. ROGER TEILLET, Parti Libéral

Au cours des quelques dernières années, les membres du parti Libéral ont étudié à fond la situation canadienne d'un océan à l'autre. A la suite de discussions et d'études, on en est venu à façonner un programme répondant parfaitement à nos besoins, qui que nous soyons et où que nous soyons.

Dans le domaine économique, il faut absolument accélérer notre rythme d'expansion et de production. Il importe de permettre à l'économie de fonctionner avec toujours plus de vigueur et de régularité pour assurer le plein emploi et servir le bien commun. C'est l'accélération de notre productivité qui fera disparaître le chômage et c'est le parti Libéral qui donnera le pas. Comment? En augmentant le volume des exportations, en s'entendant avec le Marché Commun et les Etats-Unis afin de réaliser une communauté économique de l'Atlantique-Nord, en améliorant nos échanges commerciaux avec tout autre pays intéressé.

Dans le domaine de la sécurité sociale, n'oublions pas que ce sont des gouvernements libéraux qui ont créé l'appareil de cette assistance et, encore à l'heure actuelle, la politique libérale préconise un régime de sécurité contributoire qui permettra aux Canadiens d'envisager l'avenir avec confiance et de prendre leur retraite en toute dignité.

Sur le plan international, il est très triste de voir combien le Canada a baissé dans l'estime et le respect des autres pays du monde libre. Où sont les jours glorieux d'autrefois quand, grâce à une politique libérale sage et stable, l'entente et l'amitié étaient le mot d'ordre entre le Canada et presque toutes les nations du globe? Qu'est devenu notre prestige? Le Canada se méritera à nouveau le respect des autres pays quand il aura adopté une politique éclairée, quand il aura cessé d'agir à coup d'expédients.

Si la valeur de notre dollar a baissé, n'est-ce pas parce qu'on a perdu confiance dans notre stabilité économique? Ici encore c'est le parti Libéral qui, gérant le pays avec prévoyance et jugement, remettra sur une base solide notre économie chancelante et incertaine. Même si les Canadiens qui font de l'exportation retireront un certain bénéfice de cette dévaluation du dollar canadien, il n'en est pas moins vrai que l'augmentation du coût de la vie qui en découle nous surcharge tous de difficultés financières. Les déficits budgétaires qui se sont suivis avec une régularité alarmante durant les quatre dernières années prouvent aussi clairement que l'économie du Canada est déséquilibrée et qu'il faut remédier à la situation.

On dit de part et d'autre qu'après tout le cultivateur n'est pas tellement dans la misère. Le parti Libéral, lui, entend améliorer son sort. D'abord, un gouvernement libéral aidera le cultivateur à multiplier ses débouchés en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et ailleurs; il lui assurera un service d'information sur les perspectives de vente de ses produits agricoles: grains, légumes, pommes de terre et animaux; il remplacera les paiements faits à l'aveuglette, aux producteurs de céréales, par des paiements d'appoint garantis, fondés sur le prix de revient et sur des principes sûrs et permanents; il aidera le cultivateur à améliorer sa ferme et sa capacité productive par l'amortissement accéléré des bâtiments et la disponibilité de crédit à des conditions attrayantes pour diverses fins pratiques.

Le programme libéral qui préconise un drapeau national distinctif et qui, en plus, allouerait l'usage du drapeau actuel n'est pas une politique de deux drapeaux, mais la solution pratique d'une question épineuse. C'est entendu, le Canada aurait son drapeau distinctif; en outre, le drapeau actuel serait également déployé en certaines occasions comme marque d'appartenance au Commonwealth. Dans les deux ans qui suivraient son élection, un gouvernement libéral adopterait un drapeau national distinctif et proclamerait "O Canada" notre hymne national.

Le programme libéral ne s'arrête pas aux points mentionnés ci-dessus, mais ces points vous laissent entrevoir que c'est avec l'équipe libérale que le Canada ira de l'avant!

Roger TEILLET.

M. G. CAMPBELL, Nouveau Parti Démocratique

Les problèmes en cause dans la présente campagne électorale fédérale ont été discutés par les divers partis politiques, de l'Atlantique au Pacifique, et il ressort particulièrement que les vieux partis ont promis de façon exagérée d'accomplir tout ce qu'ils n'ont pu faire alors qu'ils détenaient le pouvoir. Le Nouveau Parti Démocratique ne fait aucune promesse, mais nous nous proposons de créer une législation susceptible de corriger les injustices qui affectent certains secteurs de la communauté canadienne.

Le groupe qui est le plus exploité au Canada, c'est celui des consommateurs. Depuis la fin de la guerre, la méthode d'achat à crédit s'est répandue comme un feu de prairie, et les compagnies de finance se sont multipliées et enrichies du jour au lendemain. Les taux exhorbitants d'intérêt imposés à ceux qui achètent à terme ont fait augmenter les prix des marchandises hors de toute proportion à leur valeur réelle. Le Nouveau Parti Démocratique créera une loi qui forcera les compagnies de vente à crédit de révéler au client le prix final **total**, ci-inclus le fardeau des intérêts. De plus on pourra se procurer l'argent nécessaire dans les banques, aux taux d'intérêt bancaire, non seulement pour les plus gros achats, mais aussi pour les nécessités familiales et d'habitation. Ce qui mettra un terme aux transactions injustes et au rançonnement exagéré des consommateurs.

Le Nouveau Parti Démocratique est le seul parti qui favorise vraiment l'entreprise privée. Presque toute la production et la distribution des biens sont actuellement concentrées, au Canada, dans les mains des corporations géantes. Ces géants s'entendent pour fixer les prix et restreindre la production dans le seul but d'obtenir de hauts prix et de gros profits. Un gouvernement Néo-Démocratique redonnera une nouvelle vie à la petite entreprise en mettant obstacle aux transactions trop restrictives, et il l'encouragera grâce à une politique financière très généreuse. Bien plus, nous accorderons nos plus grands encouragements à la formation de coopératives de consommation et de production, considérées comme moyens légitimes de concurrence contre les corporations d'affaires. Aucun autre parti au Canada n'a inclus dans son programme ces mesures qui stimuleront la croissance des Coopératives et des Caisses Populaires, de manière juste et progressive, comme nous l'avons fait.

Le Canada est un état qui inclut deux nations. Il est vrai que sur notre territoire national habitent de nombreux groupes ethniques, dont chacun contribue de façon significative au bon ordre et au fonctionnement efficace de notre système démocratique. Mais les deux cultures fondamentales du Canada sont celles des nations d'expression française et d'expression anglaise. Les Néo-Démocrates constituent le parti de l'unité nationale. Nous ne nous contentons pas de clamer du bout des lèvres les droits innés de chaque groupe, mais nous proclamons que le Canada anglais et le Canada français sont des partenaires égaux travaillant ensemble au bien-être de tous. On connait bien notre attitude à l'égard de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et des droits reconnus aux langues française et anglaise dans notre constitution. Maintenant que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord sera rapatriée au Canada, et administrée et modifiée seulement par les Canadiens, les Néo-Démocrates promettent solennellement que les droits et les prérogatives de ces deux grandes nations seront entièrement protégés.

A titre de votre candidat Néo-Démocrate à St-Boniface, je suis conscient de mes responsabilités et je m'engage à les remplir au meilleur de mes capacités.

Graham CAMPBELL.

M. JOSEPH ST-HILAIRE, Crédit Social

En premier lieu, je désire remercier la direction du journal pour l'hospitalité de ses colonnes.

Le Crédit Social peut être considéré comme un humanisme économique. Le Crédit Social affirme que, essentiellement, l'économie de tout état indépendant doit garantir et sauvegarder les droits fondamentaux de ses citoyens.

Le Crédit Social est carrément opposé au communisme, au fascisme et à toute autre forme de socialisme qui assujettit la personne humaine à la domination de l'Etat.

1—Le Crédit Social croit que la noblesse et la souveraineté de l'individu exigent une garantie de sécurité et de liberté d'action.

2—Le Crédit Social proclame que le rôle principal du gouvernement est d'appliquer au pays la même administration saine que les citoyens attribuent à leurs propres affaires.

3—Le Crédit Social rendra financièrement possible ce que le Canada peut matériellement offrir dans un but utile et désirable. Dans notre siècle d'atomes et d'automation, il est essentiel que le Canada possède une économie qui reconnaisse que le premier objectif d'un système économique est la production des biens et des services utiles, de façon à ce que chaque individu ait le droit de bénéficier de ces biens et services.

Au moyen d'une réforme monétaire fondamentale adaptée à notre ère de technique et d'automation, il deviendra financièrement possible d'obtenir ce qui est physiquement possible et souhaitable.

Dans notre pays, nous éprouvons présentement des difficultés d'ordre économique qui semblent sans issue, tels le chômage, les impôts exagérés, etc. Nos gouvernants ont tenté vainement dans le passé, de corriger cette situation par des mesures de législation sociale.

Le Crédit Social croit que, pour remédier à des **maux économiques**, il faut des **réformes économiques**.

Beaucoup de gens croient que le "social" dans le terme "crédit social" implique un socialisme d'un genre quelconque. Ceci est une erreur commune. Ce n'est, heureusement qu'une erreur. Car le Crédit Social est l'ennemi irréconciliable, non seulement du communisme, mais encore du socialisme. Notre philosophie est basée sur l'individu et sur la famille; notre économie sur la propriété privée et l'entreprise privée.

En 1936, une commission d'enquête ecclésiastique exonérait le Crédit Social de toute affinité socialiste. Cette commission terminait même son rapport par cette déclaration: "Si vous ne voulez ni du socialisme ni du communisme, opposez-leur le Crédit Social. Il met entre vos mains une arme terrible contre ces ennemis". (G.-H. Lévesque, O.P., Crédit Social et Catholicisme, page 24, éd. 1939)

Le mot "social" signifie "de la société". Autrement dit, le Crédit Social est la doctrine de ceux qui enseignent que la souveraineté dans l'émission de la monnaie et la gouverne du crédit appartient à l'Etat (à la société), qui a comme fin de procurer le bien commun de ses sujets; l'Etat peut et doit monnayer le crédit social selon les possibilités de production et de consommation de ses sujets.

Dans la même enquête de 1936, on écrivait: "Le Crédit Social se pose donc en principe contre la nationalisation. Il fait cependant, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, une exception pour le crédit et la monnaie. En quoi il n'a certainement pas tort, toujours du point de vue de la sociologie catholique, car la nationalisation du crédit et de la monnaie peut fort bien entrer dans la catégorie des exceptions légitimes prévues plus haut. La monnaie, le crédit, mais c'est le sang même de l'organisme économique. S'il y a quelque chose que l'on ne peut laisser sous le contrôle des personnes privées sans menace pour le bien commun, c'est bien l'instrument monétaire. Les faits, hélas! le prouvent trop clairement et trop tragiquement". (ibid. page 13)

Ainsi donc, le 18 juin, pour une démocratie vraiment chrétienne, accordons notre vote au Crédit Social; nous n'avons rien à perdre et tout à gagner.

Joseph ST-HILAIRE.

Cinquantenaire de l'ACFC

"Mes souvenirs"

par Raymond Denis

(Suite de la première page)

Par cet amendement à la loi scolaire, le gouvernement faisait disparaitre l'enseignement de toute langue étrangère y compris, bien entendu, l'enseignement du français. L'anglais seul devait être enseigné dans toutes les écoles de la province.

Heureusement, il nous restait quelques amis en haut lieu. Mgr Mathieu, l'archevêque de Regina, était particulièrement respecté, et l'Honorable Motherwell, ministre provincial de l'Agriculture, le même Motherwell qui devint plus tard ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Mackenzie King, donna sa démission immédiatement après le dépôt du projet de loi et, en pleine législature, il dit: "J'ai donné ma démission en raison de l'attitude de l'Honorable M. Martin sur l'enseignement du français".

Nombreux conciliabules

Nous savions que deux autres ministres nous étaient particulièrement sympathiques et étaient disposés à aller très loin pour donner satisfaction à l'élément canadien-français: M. Charles Dunning, plus tard ministre des Finances au Fédéral, et l'Honorable M. Turgeon, procureur général. Quelques députés nous étaient également sympathiques et je tiens à citer particulièrement M. Hogan, l'un de mes bons amis, député de Vonda, maintenant disparu, qui nous tenait régulièrement au courant de ce qui se passait dans les coulisses.

Il y eut des conciliabules, des entrevues. Le Patriote publia plusieurs articles qui furent reproduits dans les journaux de l'Est. L'A.C.F.C. donna instruction à ses membres de voir leurs députés respectifs.

Nous obtinmes bientôt la quasi certitude que le gouvernement accepterait de modifier son amendement et de faire une distinction entre le français et les langues étrangères. Il était question d'une heure de français par jour, plus la première année en français.

J'étais persuadé que nous aurions pu obtenir les deux premières années en français, mais Mgr Mathieu qui côtoyait de beaucoup plus près les hommes politiques, me fit remarquer qu'à force de tirer sur un câble on arrive à le briser. Au Manitoba comme dans l'Ontario, me dit-il, on a voulu tout avoir et finalement on a rien eu. Ceci, il ne faut pas l'oublier, c'était en 1918, et Mgr Mathieu d'ajouter: "Voulez-vous que nous en fassions autant ici?".

Amendement modifié

J'étais jeune dans le temps, à peine 33 ans, d'humeur plutôt batailleuse, mais j'avais une confiance profonde dans le jugement de Mgr Mathieu et je m'inclinai.

Le lendemain d'une certaine entrevue, le premier ministre, l'Honorable M. Martin, déposait devant la législature un amendement au projet qui avait déjà subi la première lecture. Il fallut, bien entendu, qu'il prononça un discours pour justifier ce changement d'attitude. Peut-être plus tard donnerai-je quelques précisions, quelques anecdotes à ce sujet. Ce n'est pas encore le moment.

Le premier ministre, les Honorables MM. Latta, Dunning, Langley et Motherwell prononcèrent de splendides discours dans lesquels ils affirmaient, les uns et les autres, que la minorité française avait des droits que ne possédaient pas les autres minorités. Ces discours furent mis en brochure, tirée à 10,000 exemplaires par les soins de l'A.C.F.C. et distribués largement, non seulement en Saskatchewan, mais encore dans l'Ontario où l'on était en pleine lutte scolaire. Ces discours d'ailleurs sont encore d'actualité et il est certains passages que j'aimerais bien rappeler de nouveau à nos Franco-Canadiens de l'Ouest aussi bien qu'à nos amis de langue anglaise.

M. McLean, leader conservateur, s'éleva très énergiquement contre ce qu'il appela la capitulation du Gouvernement provincial. M. Harris Turner, qui représentait les soldats à la législature, et un M. Badger secondèrent le leader conservateur dans son opposition à cet amendement.

L'amendement ainsi modifié fut d'ailleurs voté et dans le Patriote du 25 décembre 1918, le Père Auclair, O.M.I., pouvait dire: "Que nous n'avions peut-être pas gagné grand-chose par cet amendement à la loi scolaire, mais d'autre part nous n'y avions rien perdu".

Nous avions auparavant le cours primaire dont la portée n'avait jamais été définie et que les inspecteurs réduisaient à une demi-heure par jour tandis que nous obtenions une heure par jour, heure qui pouvait être prise n'importe quand durant les heures de classe. De plus, le français était reconnu comme langue d'enseignement durant la première année. Ce fut une très grande victoire parce que les droits du français étaient officiellement reconnus par une législature de langue anglaise.

Nous avions failli être écrasés, mais enfin nous nous en étions tirés grâce, il faut bien le dire, à la haute autorité de Mgr Mathieu, au respect dont il était entouré, grâce aussi à l'influence du journal "Le Patriote" et de notre A.C.F.C. dont les chefs se groupèrent solidement autour de Mgr Mathieu. Je ne sais pas si l'influence morale de Québec n'influença pas nos ministres.

L'Association des Commissaires

A l'issue du congrès de la Saskatchewan School Trustees Association en 1918, nous avions pris la résolution de fonder notre propre Association de commissaires d'écoles franco-canadiens, parce que nous ne voulions avoir rien à faire avec la Saskatchewan School Trustees Association.

L'idée était bonne, mais encore fallait-il la mettre à exécution. Qui allait prendre l'initiative du mouvement? Nos paroisses sont si éloignées les unes des autres qu'il nous était difficile de nous réunir.

Un soir, alors que je me trouvais à Prince-Albert, nous discutâmes très longuement la question dans les bureaux du Patriote, avec le Père Auclair, directeur du journal, et M. Donatien Frémont, rédacteur du même journal. Nous décidâmes d'aller de l'avant et à nous trois nous nommâmes un comité provisoire avec M. Emile Gravel, de Gravelbourg, comme président, et M. Raymond Denis, de Vonda, comme secrétaire général. Pour justifier cette nomination, on me dit qu'il appartenait au secrétaire général de faire la correspondance, c'est-à-dire le travail.

Parmi les directeurs, je me souviens de MM. O. Ducharme, de St-Victor, Jean Haran, de Forget, Jules Casgrain, de Prince-Albert, Théodule Lalonde, de Zenon Park, Charles Handfield, de Storthoaks, Raymond Leduc, d'Assiniboia, et René Rosy, de Laflèche.

Comme secrétaire général, j'écrivis à tous ces messieurs leur disant qu'à une assemblée très représentative ils avaient été élus directeurs de l'Association des commissaires. Notre Association de commissaires fut donc réellement fondée par trois hommes dont deux n'étaient pas commissaires d'écoles. J'espère qu'on nous pardonnera cette petite entorse aux règlements.

Consulté par lettre, le comité provisoire décida de convoquer un premier congrès des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan. En décembre 1918, j'écrivis à Mgr Mathieu pour lui demander son avis en même temps que son autorisation, de tenir ce premier congrès dans sa ville épiscopale de Regina. Monseigneur me répondit bien gentiment, en me recommandant cependant la plus extrême prudence en raison des circonstances difficiles que nous traversions.

Au début de janvier paraissait dans le Patriote un article qui annonçait ce premier congrès et lançait un appel pressant aux commissaires leur demandant de se rendre nombreux à la date indiquée.

(à suivre)

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 juin avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. La réunion prit tôt un air de bonhomie puisque M. le Maire demanda d'expédier les choses et de remettre à une réunion spéciale du Conseil, qui aura lieu le mardi 19 juin, tout ce qui n'avait pas un caractère urgent.

Les échevins s'empressaient de coopérer avec M. le Maire, puisque le congrès de la Fédération des Maires et Municipalités avait lieu à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg et que tous voulaient aller rencontrer les amis de la ville de St-Boniface.

Le greffier dépouille le courrier et l'on remarque que le maire Henderson de Portage-la-Prairie invite les membres du Conseil de ville à aller prendre part aux épreuves de labour pour le championnat du Canada; ce concours aura lieu les 20 et 21 juin.

Vu les octrois accordés par les gouvernements pour promouvoir la santé physique, le département dit "Fitness And Amateur Sport" demande à la ville de proposer des candidats pour un cours d'entraîneurs pour les sports communautaires, qui sera donné à Gimli cet été. Ceci fut remis à la commission des parcs.

Certaines maisons d'affaires demandent l'ouverture d'une ruelle, soit à l'arrière du côté est de la rue Des Meurons, ou du côté nord de la rue Marion, afin de leur permettre l'accès à leurs propriétés. Ceci fut remis au comité de la circulation et au trésorier pour la préparation d'une pétition en bonne et due forme.

Vu la décision du Métro d'accorder la permission au requérant qui veut installer un "tremplin" aux abords du parc Windsor, le Conseil a résolu de protester et de loger un appel contre cette décision.

M. Dave Henderson, citoyen-membre de la commission de planification de St-Boniface, propose un plan de rénovation pour l'avenue Provencher et soumet une maquette montrant l'état actuel et le plan proposé. Ce plan projette la commercialisation du côté nord de la rue Provencher entre la rue Aulneau et la rue Thibault. Nous pouvions voir sur cette maquette de magnifiques édifices pour les bureaux d'affaires, un "motor hotel" avec magasins, bâtisses avec large terrain, un peu comme l'extension de la rue Broadway.

Comme ceci affecterait les résidants du côté nord de la rue Provencher, l'échevin Lonergan dit qu'il ne s'objectait pas personnellement, puisqu'il est propriétaire à cet endroit, mais il voulait savoir comment un changement du zonage résidentiel au commercial pourrait affecter les résidants.

M. le Maire demanda à M. Henderson d'expliquer les avantages ou les désavantages de ce plan vis-à-vis des propriétaires de l'endroit. M. Henderson croit que la valeur des propriétés atteindra un prix assez élevé pour permettre aux résidants de vendre et de s'établir ailleurs dans la ville.

Comme le gouvernement métropolitain étudie aussi un plan de rénovation pour le district au nord de la rue Provencher, il fut décidé, sur la recommandation de l'échevin Huppé de remettre ce projet à l'étude lors d'une réunion spéciale du Conseil, à laquelle assisteraient les membres du comité aviseur en planification de la ville ainsi que ceux du Métro.

M. le Maire remercia M. Henderson et son comité pour le beau travail qu'ils avaient accompli.

M. le Maire se voyant incapable de se rendre à Arnprior, Ont., pour un cours traitant de défense civile, il fut résolu que l'échevin Lonergan le remplacerait, puisque ce dernier représente actuellement la ville auprès des organismes de la défense civile.

Le conseil des directeurs de la Commission de Transport suggère que le Canadien Pacifique de la ville demande l'installation de signaux lumineux et d'une cloche au passage à niveau de la rue Plinquet, où il y eut un accident fatal au mois d'avril.

L'échevin Huppé propose que la ville paye les frais d'entrée au congrès de la Fédération des Maires pour le greffier, l'ingénieur et le trésorier, puisqu'il y a plusieurs conférences qui pourraient intéresser ces messieurs.

L'échevin Lonergan demande l'élargissement de la rue Thibault, entre les rues Provencher et Dumoulin. L'échevin Baudry seconde sa requête.

L'échevin Lonergan proposa un vote de sympathie aux demoiselles Marion ainsi qu'à la famille Marion à l'occasion de leur deuil récent.

L'échevin Guilbault obtint la permission du Conseil pour échanger la présidence du comité du personnel avec l'échevin Softley, qui préside actuellement le service du Bien-Etre Social, car celui-ci dit qu'il lui est à peu près impossible de se rendre aux multiples réunions de son comité.

M. le Maire remercie les échevins de s'être rendus aussi nombreux à la réunion du Conseil, bien qu'il y avait beaucoup d'autres attraits à l'hôtel Royal Alexandra, surtout à la chambre 312 qui avait été réservée par la ville de St-Boniface pour y recevoir tous nos bons amis des autres villes et municipalités du Canada.

M. le Maire eut aussi la gentillesse d'invités les représentants de la presse à se joindre à eux pour se rendre à l'hôtel, ainsi qu'à la réception de jeudi.

Lundi prochain (non, ce n'est pas un jour férié), jour des élections fédérales, le Conseil a décidé que la réunion des comités ainsi que la réunion spéciale du Conseil aura lieu le mardi 19 juin, à 7 h. 30 p.m.

Donc, à mardi prochain.

* * *

La ville de St-Boniface a solennellement reçu les quelque 900 délégués de la Fédération des maires et municipalités. La réception débuta au Niakwa Country Club par un cocktail, suivi d'un barbe-à-queue géant au gymnase Notre-Dame, où il y eut aussi un programme récréatif. Y prirent part les Gais Manitobains, les Scouts et Guides, etc. Le comité, sous la direction habile de l'échevin Huppé, a beaucoup travaillé pour assurer le succès de cette réception. M. le Maire Joseph Guay dit que le succès est dû aussi à la générosité des compagnies et maisons d'affaires de St-Boniface.

Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance.
FOCH.

Mme Joseph Chavassus, de Montréal, écoute attentivement les discussions au cours de la 25e conférence annuelle de la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités, ici à Winnipeg cette semaine. C'est elle qui est responsable de "la traduction simultanée" (en français ou en anglais) de tous les discours et discussions durant ce congrès "bilingue". Quelque 900 délégués, dont plusieurs de langue française ont participé à ce congrès à l'hôtel Royal Alexandra. La ville de St-Boniface les a tous reçus, jeudi, au parc Provencher. Un rapport de cette réception sera publié la semaine prochaine.
(Photo Free Press)

J'admets la critique, mais...

MONTREAL — "Il y a des changements (dans la vie religieuse) qui s'imposent. Seulement, ceux qui décrivent ces changements les expriment par la critique . . . une critique destructive. J'admets la critique à condition qu'elle soit accompagnée d'une proposition de changement . . . Ce qui est malhonnête (dans une critique) c'est de nous rendre responsables des actes des autres)."

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger répondait ainsi, samedi soir, dans le cadre d'une émission télévisée sur "la Crise religieuse", au R. P. Marcel Brisebois.

Après avoir admis l'existence d'une telle crise au Québec, et avoir souligné son contexte général, le cardinal a déclaré: "Chez nous, cette crise se présente dans un contexte de traditions et d'institutions".

"Ces traditions et institutions, a poursuivi Son Eminence, doivent elles-mêmes évoluer et s'adapter à des temps nouveaux". Il a ajouté que notre christianisme subit l'évolution. "Le christianisme, a-t-il dit, est une vie et non seulement un système qui peut s'exprimer par des formules". Il a insisté sur le fait que le christianisme ne se borne pas seulement au contenu du "catéchisme". "Le grand danger pour un chrétien est de s'arrêter à cette formulation. Chez nous, le danger est de s'appuyer sur certaines institutions . . . qui n'ont pas pris conscience des richesses religieuses".

Parlant de la critique, le cardinal a déclaré qu'il fallait prendre ses responsabilités et être prêt à changer soi-même avant de critiquer. Il a ajouté que lorsqu'on prévoit un danger, il faut avoir une grande maîtrise de soi et essayer de discerner la cause du malaise.

Quant aux problèmes qui se présentent aux chrétiens, le cardinal Léger a déclaré: "Les chrétiens, autrefois, étaient formés en série. De mon temps, nous acceptions cela presque sans réaction. Mais aujourd'hui, lorsqu'on présente un problème, il faut se préoccuper d'adapter le problème à chaque individu". Il devait ajouter un peu plus tard: "A Montréal, je ne crois pas qu'il y a des gens qui délibérément voudraient nous éliminer".

Abordant la question du concile, Son Eminence a signalé que "l'Eglise n'est pas limitée à la hiérarchie ou au corps clérical". "Le but du concile, a-t-il dit, est de faire comprendre aux laïcs qu'ils font partie de l'Eglise. L'Eglise, c'est le peuple de Dieu. Le Seigneur l'a fondée et il faut l'accepter comme elle est.

"Mes voyages multipliés à Rome, a-t-il poursuivi, ce n'est pas pour trouver une formule pour nous rendre la vie plus agréable. C'est pour trouver des formules, des aptitudes pour faire passer le message de l'évangile."

A ce sujet, le cardinal a laissé entendre que les chrétiens doivent développer un sentiment de disponibilité à recevoir ce qui aura été décidé au concile.

Journée des citoyens âgés

Le Club Kiwanis de St-Boniface tiendra sa cinquième journée annuelle des citoyens âgés, le mercredi 20 juin, sous les auspices du Club et des Dames Auxiliaires. Des formules d'invitation et d'enregistrement ont été envoyées à plus de 110 citoyens de St-Boniface et Norwood, âgés de 70 ans et plus et ayant résidé dans cette région depuis au moins 35 ans. C'est en leur honneur qu'aura lieu le "Old Timers' Picnic and Car Ride", au terrain de pique-nique du Parc Provencher (en face de l'Hôtel de ville).

La promenade en voiture durera de 1 h. 30 à 3 h. p.m. et sera suivie du pique-nique à 3 h. 15. Il y aura chants et musique du bon vieux temps. Un gâteau de 5e anniversaire sera coupé par l'aîné des invités.

Cet événement sera télévisé et son honneur le Maire Joseph-P. Guay souhaitera la bienvenue aux anciens de la part de tous les citoyens de St-Boniface.

50e anniversaire

M. et Mme Godias Brunet célébreront leur 50e anniversaire de mariage le samedi 23 juin. Il y aura une messe d'Action de grâces en la basilique de St-Boniface, à 4 h. p.m. (heure avancée), suivie d'un banquet intime pour les proches parents. Le soir, au Cercle Ouvrier St-Joseph, à 8 h. p.m., les jubilaires recevront leurs parents et amis.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Lors de sa réunion annuelle tenue le mardi 5 juin, la Chambre de Commerce de St-Boniface élut le comité exécutif suivant: président, M. T. E. Burke-Gaffney; 1er vice-président, M. A. J. Oakes; 2e vice-président, M. E. Fourneaux; conseillers, MM. T. Lees, P. Verdenik, G. Carrière, W. Fawcett, J.-B. Demetrioff, R. Hansford, G. Rousseau et J. Lotter. Mme R.-D. Labossière continuera dans ses fonctions de secrétaire-trésorière.

Il ne suffit pas de lire l'encyclique sur la réforme sociale et économique

ROME — Recevant en audience les membres du Comité permanent des Organismes catholiques italiens pour l'instruction professionnelle, le pape Jean XXIII leur a révélé qu'il avait emprunté les mots "Mater et Magistra" (Mère et Educatrice), c'est-à-dire le titre de l'encyclique publiée l'année dernière à l'occasion du 70e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" et qui doit constituer la grande charte sociale du catholicisme, à un texte d'Innocent III, qui fut Pape de 1198 à 1216.

Le Souverain Pontife a ajouté qu'une fois que le texte de l'encyclique fut établi dans ses grandes lignes, il voulut consulter les textes de ses prédécesseurs afin de trouver un titre "pouvant exprimer la sollicitude ardente de l'Eglise pour les exigences actuelles des peuples, eu spécialement égard aux travailleurs". C'est alors qu'il fut frappé par l'expression "Mater et Magistra" figurant dans un texte d'Innocent III, et qu'il l'adopta.

Le Pape la relit

Après avoir dit que ce titre se révéla très heureux, Jean XXIII a indiqué qu'il avait voulu relire, la nuit précédente, l'encyclique "Mater et Magistra", "pour remercier Dieu de la présence permanente du Saint-Esprit dans l'Eglise et pour goûter de nouveau, à travers aussi les approbations venues du monde entier, la substance, l'opportunité, la vitalité de la doctrine sociale catholique".

La présence des catholiques dans la vie sociale est toujours plus importante, concrète et efficace, a poursuivi le Pape qui a ajouté qu'il fallait remercier le Seigneur de l'éclosion de tant d'initiatives qui, il y a quelques dizaines d'années, paraissaient irréalisables.

Application pratique

"Aujourd'hui, a-t-il dit, il ne s'agit plus de lire respectueusement les documents sociaux de l'Eglise. Aujourd'hui, les catholiques sont engagés dans l'application de ces documents dans la réalité de la vie moderne, afin de les faire pénétrer dans la législation sociale au profit de toute l'humanité."

Relevant que la multiplication même des initiatives peut amener une dispersion des énergies, le Souverain Pontife a engagé ses auditeurs à rester unis sur le plan social. Il a ajouté que les organisations de l'apostolat des laïcs ont leur place à côté des familles religieuses, chacune gardant son autonomie et ses caractéristiques, "l'unité ne voulant pas dire nivellement illimité".

"De grandes idées sont nécessaires, a conclu Jean XXIII, pour que dans les milieux du travail puissent vivre dans la sérénité les fils de Dieu. Il est opportun de présenter la doctrine chrétienne sous une forme simple et persuasive, pouvant offrir une vision unitaire du 'Credo' et du décalogue. Il faut exposer les grandes lignes de l'enseignement social de l'Eglise, dont la connaissance ouvre de très vastes horizons à l'apostolat."

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Le nouvel exécutif

Le Conseil Goulet est heureux d'annoncer l'élection de son nouvel exécutif. Celui-ci comprend: Grand Chevalier, Albert Rousseau; député Grand Chevalier, Wilfrid Morin; chancelier, Gilles Marion; cérémoniaire, Paul Bilodeau; secrétaire archiviste, Noël Girard; trésorier, Joseph Jamault; secrétaire financier, Joseph Alary; avocat, Rodolphe Demartelaere; syndics, Gaston Rochon, Maurice Vachon et Jean Dionne; gardes, Bernard Aubry, Gabriel Tétrault, Albert Rivard et Frank McCarthy.

Félicitations et bon succès au nouvel exécutif.

L'exécutif sortant de charge a démontré beaucoup de courage et d'assiduité dans l'accomplissement de ses devoirs. C'est pourquoi le Conseil Goulet vient d'achever une année d'activités fraternelles remarquable. Félicitations au Grand Chevalier et aux membres du conseil qui ont montré beaucoup de coopération.

Les Chevaliers de Colomb de Pine Falls invitent tous les Chevaliers du Manitoba à participer à leur "Field Day", le 23 juin. Entre autres attractions, ces derniers se mesureront aux Masons dans un tournoi de golf.

Déjeuner-communion

Le 24 juin, il y aura un déjeuner-communion à La Salle, Man. Ce sera à 9 h. a.m. (heure avancée). Il y aura une conférence de circonstance très intéressante. N'oubliez pas, frères, d'y venir en grand nombre car nous sommes toujours bien reçus à La Salle.

La formation d'un club de balle pour se joindre à une ligue inter-conseil est en voie de formation. Les intéressés, tenez-vous en alerte.

Sincères félicitations à la famille Joseph Beaudry qui vient d'être témoin de l'ordination d'un de ses fils. La famille demeure actuellement au Précieux-Sang.

L'ambassadeur des "Flying Farmers" du Manitoba est occupé en ce moment, car il doit se rendre à un congrès d'aviateurs privés au Dakota du Sud. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Mais nous conseillons à G. R. de ne pas se laisser prendre par la fièvre du vol.

RIGOLETTO.

AVIS

Le département de police de St-Boniface tiendra une vente d'une quinzaine de bicyclettes trouvées et non réclamées, le samedi 23 juin entre 1 h. et 5 h. p.m. Avis aux intéressés.

Peut-on rendre le mal pour le mal?

On ne peut pas s'étonner de voir la Société St-Jean-Baptiste de Montréal mettre l'accent, dans le mémoire présenté à la Commission Parent, sur ce qu'elle considère comme les valeurs nationales à protéger dans tout régime d'enseignement, en fonction du Canada français. C'est proprement sa mission de s'occuper de ces problèmes, comme les autres sociétés du même nom, et il faut reconnaitre que ces groupements accomplissent un travail utile, nécessaire même.

Mais on ne comprend pas très bien comment elle a pu se laisser égarer par ce qu'il faut appeler les passions nationalistes à proposer, pour la minorité de langue anglaise de la province de Québec, un régime scolaire que les Canadiens français ne peuvent faire autrement que de juger injuste, puisqu'ils le condamnent quand leurs compatriotes de même race ont à le subir dans les autres provinces du Canada.

* * *

Que propose donc la Société St - Jean - Baptiste? Que "les écoles destinées aux enfants dont la langue maternelle est l'anglais soient d'un type analogue aux écoles bilingues organisées pour les Canadiens français en Ontario, mais en sens inverse". Il n'était pas inutile de donner le texte même du mémoire, pour bien marquer que l'on recommande exactement ce que l'on a pris l'habitude de condamner.

Car depuis combien de temps a-t-on dénoncé dans la province de Québec ce qu'on appelait le traitement injuste fait aux écoliers canadiens-français en Ontario, et de façon semblable dans les autres provinces! Sans même à avoir à vérifier quand et comment elles l'ont fait, on est sûr que nos Sociétés St-Jean-Baptiste se sont associées à ces dénonciations et ont réclamé justice pour les Canadiens français vivant au-delà des frontières québécoises.

Faudrait-il croire que l'injustice d'hier sera la justice de demain? Il sera difficile d'en convaincre ceux que l'on a habitués à tenir pour profondément injuste le sort fait aux minorités canadiennes-françaises dispersées à travers le Canada, pour ce qui regarde le régime d'enseignement. On n'aperçoit pas non plus par quelle sorte de dialectique il sera possible de prouver que le vrai est devenu le faux.

Mais alors comment interpréter cette volte-face? On ne découvre qu'une explication. Et ce serait que la SSJB de Montréal propose tout simplement d'user de représailles contre la minorité de langue anglaise de la province de Québec en guise de compensation pour le traitement imposé aux minorités canadiennes-françaises des autres provinces, sans trop se préoccuper, évidemment, de la qualité morale de ce genre d'action.

Mais précisément, il s'agit bien de savoir si l'on a en conscience le droit de rendre le mal pour le mal. Il faudrait nous montrer la page du catéchisme ou de tout autre manuel de doctrine catholique où l'on autorise les individus ou les groupements, quelle que soit la légitimité des motifs auxquels ils obéissent, à répondre à l'injustice. On nous a toujours enseigné, au contraire, que la fin ne justifie pas les moyens.

* * *

Qu'est-ce que donneraient d'ailleurs les représailles en l'occurrence? Il est fort à craindre qu'au lieu d'améliorer le sort de nos compatriotes des autres provinces elles tendraient à l'aggraver, en contre-représailles. Il faut aussi se demander dans quelle mesure on s'est soucié de la loi constitutionnelle dont est sortie la confédération, en préconisant pareil régime scolaire. On ne peut pas faire abstraction de cet aspect de la question.

"Notre culture, expose le mémoire de la SSJB de Montréal, est d'inspiration chrétienne". Fort bien. Mais alors que vient faire cette proposition aberrante de régime scolaire bilingue, analogue à celui d'Ontario, dans un pareil contexte? L'inspiration chrétienne en est singulièrement absente.

Marius GIRARD.
(La Presse)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Jean-Pierre-Léon, fils de Pierre Rouillard et de Lorette Gélinas.

Normand-Edouard-Joseph, fils de Roland Banville et de Jeannette Bérard.

Janet-Marie-Claire, fille de Denis Larocque et de Marie Paul.

Aline-Marie-Jeanne, fille d'Alphonse Laurin et de Lina Rocan.

Suzanne-Marie-Irène, fille de Pierre Brunet et d'Aline Hébert.

Canada Packers

Les armoires de la cuisine au sous-sol de l'église sont joliment vides. A différentes occasions, on a dû recourir à certaines personnes et paroisses généreuses pour emprunter ustensiles, tasses, cafetières, etc. Comme les fonds sont plutôt bas, on ne peut se permettre d'acheter ces articles pour le moment. Alors, on fait appel à toutes les personnes faisant usage des produits Canada Packers, de bien vouloir ramasser les coupons serviables et les faire parvenir à la paroisse. Si tous se donnent le mot, on pourra commencer à garnir les tablettes. Merci d'avance.

Retraite fermée

Invitation spéciale à toutes les dames de la paroisse! Il y aura retraite fermée à la Villa Maria du vendredi 15 juin, à 8 h. p.m., au dimanche 17 juin. C'est là l'occasion par excellence de venir se reposer en Jésus. C'est si important de se retremper dans une atmosphère de calme, de paix. L'âme y trouve un renouveau de piété, d'ardeur et de courage. La retraite fermée est salutaire pour le corps aussi bien que pour l'âme. "Je n'ai pas le temps". A qui donc appartient le temps? Il nous est donné pour travailler à notre sanctification. Cette fois, madame, pourquoi ne feriez-vous pas le premier pas. Invitez votre amie à venir avec vous. Vous êtes attendues.

Livre de recettes

Tout est organisé, grâce à la belle coopération de plusieurs dames qui ont fait un travail vraiment dépareillé sous l'habile direction de la très dévouée Mme Maxime Désaulniers. Le livre sera bientôt sous presse. Il se vendra au prix de $1.50. Toute personne intéressée peut commander d'avance chez Mme M. Désaulniers: AL 3-4407.

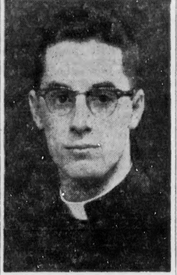
Félicitations et remerciements à M. Fernand Lanthier, dessinateur en art graphique commercial, qui a conçu la page-couverture. C'est un petit chef-d'oeuvre.

Hommes

Il est souvent question des Dames Auxiliaires, mais des hommes qu'en dit-on? On semble leur avoir accroché la gloriole de la Caisse Populaire. Point. Hé! les gars! Avez-vous pensé à vous organiser pour embellir les alentours de l'église? On pourrait employer plusieurs paires de bons bras. Ça va?



M. l'abbé Henri Prescott sera ordonné prêtre dans la basilique de St-Boniface par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, le samedi 16 juin, à 9 h. 30 a.m. Natif de St-Boniface, le nouvel ordonné chantera sa première messe solennelle dans la basilique dimanche prochain à 10 h. 30 a.m. Il est le troisième prêtre dans sa famille: un de ses frères est Père Blanc d'Afrique, un autre exerce déjà son ministère dans le diocèse de St-Boniface.



M. l'abbé Roger Bazin, de St-Claude, sera ordonné dans son église paroissiale par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, dimanche prochain à 4 h. p.m. Premier prêtre originaire de St-Claude, il y chantera sa première messe solennelle le dimanche 24 juin.

Pour la fête du sacerdoce

"Le même Christ qui s'est offert sur la croix, enseigne le Concile de Trente, s'offre maintenant par le ministère des prêtres."

Celui qui n'accepte pas ce rôle du sacerdoce, il ne peut pas se dire catholique; il n'est pas catholique. Et sans doute le Jeudi-Saint est-il le jour par excellence de l'année liturgique pour réfléchir sur ce mystère. Qu'on se rassure, je n'ai aucunement l'intention de m'improviser théologien pour la circonstance: cordonnier, pas plus haut que la semelle. C'est en simple fidèle que je veux parler, en fidèle d'une communauté chrétienne qui connait ces temps-ci maints débats où la personne du prêtre est engagée, où le chrétien aussi, participant aux mêmes débats, sent le besoin de préciser sans cesse la ligne qui sépare son accord fondamental de ses désaccords accidentels.

* * *

Si les querelles de famille trouvent leur meilleure solution autour de la table où le pain est rompu, il est naturel que les chrétiens choisissent, pour conjurer leurs divergences, ce Jeudi-Saint qui rappelle le premier Repas de la loi nouvelle.

Et puisque les discussions en cours dans notre milieu créent des oppositions très vives entre certains fidèles et certains prêtres, la Fête du sacerdoce est bien choisie pour affirmer avec force ce que la chaleur de la lutte nous porte trop souvent à passer sous silence: le besoin que nous ressentons de la présence du prêtre au milieu de nous, le respect que nous avons pour son caractère sacré, pour la fonction indispensable qu'il exerce.

Je sais bien qu'à la plupart des prêtres, ces précisions paraitront inutiles. Ils savent déjà que nos plus vives oppositions au niveau des opinions libres ne modifient en rien l'attitude intérieure que nous dicte la foi toujours et, le plus souvent, l'affection. Mieux encore: ils se réjouissent de l'atmosphère nouvelle qui leur permet à eux-mêmes de s'exprimer plus librement, hors des matières de foi, grâce à la liberté qu'ont retrouvée les laïques de différer d'opinion, sur des questions profanes ou mixtes, sans crainte de devenir des chrétiens suspects.

* * *

J'écris donc ces lignes pour les autres: tous ceux, prêtres et laïques, que la discussion publique irrite, bouleverse ou scandalise, tous ceux qui interprètent nos divergences d'opinions comme un déchirement de l'unité chrétienne, parfois même comme autant de sacrilèges ou d'apostasies larvées . . .

Je comprends, pour ma part, qu'un grand nombre puisse réagir ainsi. Je sais trop bien les torts que nous avons; chrétiens impatients, notre indulgence est courte face aux hommes qui n'acceptent pas de marcher à notre rythme et notre sévérité s'allonge d'autant. Ils doivent savoir, toutefois, qu'au fond de nous-mêmes et au sein de l'Eglise, nous acceptons sans réserve leur paternité. Ils doivent savoir qu'une Eglise sans prêtre est pour nous inconcevable.

"Pour tout chrétien qui s'efforce de vivre selon sa croyance, écrit François Mauriac, les scandales inévitables ne comptent guère auprès de la sainteté du sacerdoce catholique." En ce jour où tous les prêtres du monde méditent sur leur mission, sur l'extraordinaire vocation qui les a mis au service des hommes et de Dieu, les fidèles y réfléchissent aussi.

Et dans les mêmes termes.

Gérard PELLETIER.
(La Presse).

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Diverses activités

Un déjeuner-communion réunissait 45 membres de notre cercle, le dimanche 27 mai, dans la salle Jubinville. Le R. P. G. Lefebvre, P.B., avait bien voulu dire la messe aux intentions de tous les membres et nous fit le plaisir d'assister au déjeuner.

Des félicitations sont dues à celles qui ont préparé ce repas. Les tables, ornées de branches fleuries et de gais napperons, offraient un coup d'oeil ravissant et les brioches à la canelle, gracieusement fournies par un membre dévoué, étaient délicieuses.

Un grand nombre de dames se rendirent ensuite, par autobus, à St-Pierre, afin d'assister au Congrès d'Etat annuel. Nous voulons remercier ici bien sincèrement nos soeurs de St-Pierre pour leur cordiale réception.

A l'assemblée d'affaires du 5 juin, on nous avertit que toutes celles qui doivent faire le voyage à Montréal, pour assister au Congrès National, du 12 au 17 août, doivent donner leur nom à Colette Huot, avant la fin du mois de juin, si elles veulent profiter du prix spécial, et le plus tôt possible, s'il vous plait.

Notre chère soeur Geneviève Rowan n'a pas manqué une seule assemblée en 3 ans; c'est un fait qui mérite mention et nous marquerons l'occasion en lui offrant un souper. Cette fête intime aura lieu le 27 juin, et celles qui désirent se joindre au groupe doivent nous le faire savoir à l'avance. Vous pouvez avertir n'importe quel membre de l'exécutif, ou encore donner votre nom à l'assemblée du 19 juin. On vous dira alors où aura lieu le souper.

Nos félicitations à soeur Denise Normandeau, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Voeux de bonne santé à notre organiste, soeur Rocan.

Nos sincères sympathies à la famille Marion, à Mmes Rosario et Paul Marion, deux de nos membres, à l'occasion du décès de Mlle Annette Marion.

L'assemblée du 19 juin sera un événement tout à fait spécial et toutes devraient y assister. On vous conseille cependant de vous informer auprès d'un des membres qui assistaient à l'assemblée d'affaires de ce qui doit se passer ce soir-là. Grand mystère . . . qu'on ne dévoile qu'à l'oreille!

Donc retenez bien deux dates importantes: 19 et 27 juin, et au revoir, en attendant.

La REDACTRICE.

La sirène de fin de journée retentit dans une usine. Les ouvriers arrêtent aussitôt leur machine, mettent leur casquette et s'en vont. L'un d'eux aperçoit soudain un de ses amis qui, dans un coin de la salle, continue de dormir.

— Réveille-toi, lui dit-il en le secouant, le travail est terminé.

Le dormeur ouvre un oeil, bâille et grommelle:

— Laisse-moi, tu vois bien que je fais des heures supplémentaires!"

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.50 — 1½ an: $5.00
2 ans: $6.00 — 3½ ans: $10.00

Fanfare La Vérendrye

La Fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Henri Devion, présentera un concert au parc La Vérendrye, le lundi 18 juin à 8 h. du soir. Un programme spécial a été préparé afin de marquer le 50e anniversaire de fondation de la fanfare.

St-Eugène

Assemblée générale de l'APM

Le mardi 29 mai avait lieu l'assemblée générale de l'Association de Parents et Maîtres. Le nouvel exécutif, Mme Roland Sabourin, vice-présidente, Mlle Anne-Marie McDonald, secrétaire, Mme Marcel Riel, trésorière, et M. Léo Beaupré, président, qui faisait ses débuts en présentant M. l'abbé L. Beaulieu, qui donna une causerie sur le Concile oecuménique en s'appuyant sur les questions suivantes:

1. Qu'est-ce qu'un concile oecuménique?
2. Est-ce que tous les conciles sont oecuméniques?
3. Combien y a-t-il eut de conciles oecuméniques?
4. Qui est appelé à participer au concile?
5. Est-ce que tous les évêques doivent s'y rendre? Pourquoi?
6. Quel est le rôle de l'évêque au concile?
7. Qui jouera le premier rôle au concile?
8. Quel est le rôle du Saint-Esprit au concile?
9. Pourquoi le Pape a-t-il convoqué un concile?
10. Quel en est le premier but?
11. Quels en sont les buts indirects?
12. Comment le concile favorisera-t-il l'union des chrétiens?
13. Qu'est-ce qui différencie le concile des séances parlementaires ou assemblées politiques?
14. Est-ce que les prêtres ont un rôle à jouer dans la préparation du concile?
15. Les religieux ou religieuses?
16. Les laïcs?
17. Peut-on dire à l'avance quels seront les sujets discutés et les décrets du concile?
18. Y a-t-il des différences entre un décret doctrinal et un de discipline?
19. Dans quelle attitude devons-nous attendre les décrets du concile?

M. l'abbé Beaulieu sut intéresser l'assistance et lui faire comprendre que le Concile était une chose importante pour tous.

Ensuite, M. l'abbé F. Juneau, curé, voulu bien, avec l'assistance, discuter des loisirs des élèves en vacances, en développant les points suivants: plan spirituel; plan "de famille"; surveillance; loisirs organisés; soirées; plan intellectuel; télévision et orientation pour l'avenir.

M. l'abbé Juneau remercia l'exécutif sortant de charge pour leur travail de l'an dernier qui porte déjà ses fruits pour l'année qui commence, puisque déjà, 60 des 110 familles de la paroisse représentées à l'école sont membres en règle.

Quarante-sept familles étaient représentées à cette dernière assemblée, ce qui est très encourageant pour l'exécutif et aussi prometteur pour la soirée du 14 juin préparée par les maîtresses et élèves de l'école.

Cérémonie de la "Décoration des tombes"

Le Canada n'oublie pas ses morts glorieux; ceux qui ont donné leur vie afin que la liberté règne non seulement chez nous mais aussi dans le monde entier.

Dans le grand Winnipeg, des cérémonies dites "Décoration des tombes" se sont déroulées dans l'après-midi du dimanche 3 juin. A Winnipeg même, devant le cénotaphe, les membres de la Légion Royale Canadienne, les détachements des différentes armées assistaient, à 2 h. p.m., à une cérémonie religieuse à laquelle ont aussi pris part les autorités civiles. Des couronnes ont été déposées au pied du monument avant le défilé sur les deux grandes artères de la ville.

A St-Boniface, la cérémonie eut lieu à 3 h. 30 au monument "Le Poilu" érigé devant la basilique.

M. M. Gydé, vice-président des Réservistes français, agit comme maître de cérémonies. Il profita de la circonstance pour remercier MM. E. Gourbil, P. Coutu et J. Schimnowski, qui avait mis leurs voitures à la disposition du comité pour accommoder les Vétérans âgés et les Dames Auxiliaires de la Société.

Après des prières récitées par un aumônier militaire, M. le Consul de France fit le discours de circonstance. M. Giordani évoqua le sens de la cérémonie, puis remercia l'assistance pour sa participation à cette manifestation, mentionnant tout particulièrement Son Honneur M. Joseph Guay, maire de la ville. Des couronnes furent ensuite déposées au pied du monument par M. le Consul, au nom des ressortissants français, par Son Honneur Joseph Guay, au nom des citoyens de St-Boniface, par M. E. Gourbil, au nom des membres de l'Union Nationale Française, et par Mme Marie de la Fontaine, au nom des réservistes français et des Dames Auxiliaires de cette association.

La sonnerie de clairon "Aux morts" termina la cérémonie, puis la foule se dispersa pour aller se pencher et réciter une prière devant la tombe de chaque soldat dans les trois cimetières de la ville-cathédrale.

(Communiqué)

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Demande qui sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion **à 10 h. a.m. le mardi 26 juin 1962**, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront prises en considération:

Cas No 320-62 — **St-Boniface**

Demandeur: Peter Calsen (acquéreur).

Objet: La permission de partager un terrain en deux terrains à bâtir afin de construire une maison uni-familiale de 50 pieds sur la section est, ladite maison ayant un passage de 3 pieds de largeur (sur le côté est de la maison) au lieu des 5 pieds requis, et la permission d'entretenir et de construire une maison uni-familiale et un édifice secondaire sur l'emplacement du côté ouest, ledit emplacement ayant 49 pieds de largeur au lieu des 50 pieds requis, ladite maison ayant une cour de devant de 16.55 pieds en profondeur au lieu des 25 pieds requis, l'édifice secondaire n'ayant ni arrière-cour ni passage de côté au lieu des 1 pied et 2 pieds requis.

Propriété: 900, rue Dugas.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Avis de Changement d'Urbanisme

PRENEZ AVIS que le Comité d'Urbanisme de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à 2 h. p.m. le lundi 25 juin 1962, dans la salle du Conseil à 100, rue Main, afin d'étudier les amendements aux règlements et/ou aux plans d'urbanisme indiqués ci-dessous, et les requêtes au Conseil métropolitain pour l'approbation de certains usages spécifiques, comme suit:

Cité de St-Boniface — **2 h. 45 p.m.**

1) Ammendent au plan d'urbanisme de St-Boniface 1957 en transférant, du District légèrement industriel "M1" au District multi familial limité "R3", le terrain ci-dessous décrit pour permettre l'érection d'une variété d'habitations semi-détachées à deux familles ou à plusieurs familles:

Toutes ces parties de lots 298, 306 et 312, lesquels lots sont indiqués sur un plan d'arpentage d'une partie de la propriété de la paroisse catholique romaine, enregistré comme plan No 433 dans le bureau des titres de terrains de Winnipeg et ainsi délimitée: à l'ouest par la limite ouest du lot 312, à l'est par la limite ouest de l'avenue De Bourmont laquelle est indiquée sur le plan 1575 enregistré dans le bureau des titres de terrains de Winnipeg, au nord par la limite sud de la rue Maginot (autrefois rue Plessis) telle qu'indiquée sur le même plan 1575, et au sud par la limite nord du chemin Elisabeth indiqué sur le plan No 6395 enregistrée au bureau des titres de terrains de Winnipeg. Cette propriété est plus communément décrite en tant que située à l'est de et adjacente au droit de passage du C.P., branche Emerson, au sud de la rue Maginot, au nord du chemin Elisabeth et à l'est de l'avenue De Bourmont.

PL. 6486 C2 SHOPPING CENTER
PL. 433 R1 WINDSOR PARK HIGH SCHOOL
PL. 1239 R1
COTTONWOOD ROAD
CANBERRA ROAD
DULUTH BAY
R2
PL. 7868
SPEERS ROAD
MONTEREY
PL. 7422
NORTH
CASCADE BAY
SOUTH
PUBLIC RESERVE
PATERSON ST CLOSED
DURHAM BAY
WEST
EAST
PL. 6992
PL. 1239

PROPOSED REZONING
CITY OF ST. BONIFACE
LEGEND
C2 COMMERCIAL DISTRICT
AREA TO BE REZONED FROM "R1" (ONE FAMILY DISTRICT) TO "R2" (TWO FAMILY DISTRICT)

2) Amendement au plan d'urbanisme de St-Boniface 1957 en transférant, du District unifamilial "R1" au district bi-familial "R2", la propriété ci-dessous décrite:

Dans la cité de St-Boniface, province du Manitoba, et étant:

Premièrement: les 358 pieds les plus au nord, de largeur perpendiculaire aux 510 pieds les plus à l'ouest en profondeur perpendiculaire aux 660 pieds les plus à l'est en profondeur perpendiculaire du lot 287, lequel lot est indiqué sur un plan d'arpentage d'une partie de la propriété de la paroisse catholique romaine enregistré comme No 433 au bureau des titres de terrains de Winnipeg.

Deuxièmement: tout le carré 6, lequel carré est indiqué sur un plan d'arpentage d'une partie des lots 287, 288, 301 et 302 de la propriété de la paroisse catholique romaine, enregistré comme No 6992 dans ledit office.

Troisièmement: les 67 pieds les plus au nord, de largeur perpendiculaire du Parc public indiqué comme adjacent à et au sud dudit carré 6 dans ledit plan 6992.

Cette propriété est située du côté sud du chemin Cottonwood, du côté ouest du chemin Speers, parallèlement au chemin Speers et à environ 150 pieds au nord-ouest du terrain réservé comme Parc public à environ 110 pieds au nord de la baie Durham.

S. G. RICH,
directeur,
service d'urbanisme.

Pour plus de détails à ce sujet, demandez au bureau de l'Administrateur de l'Urbanisme, Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, 100, rue Main.

Inscrivez-vous dans le Para-Club de la Rivière-Rouge et vous connaitrez bientôt tous les secrets du parachutisme, sport dynamique, de plein air, fait pour les jeunes qui nourrissent à la fois courage, persévérance et maitrise de soi.

Aperçus sur le parachutisme

(M. Jacques Callens, ancien parachutiste de France demeurant maintenant à St-Boniface, a fondé avec des amis un club de parachutisme, le Para-Club de la Rivière-Rouge. Il accepte de renseigner nos lecteurs à ce sujet. Voici donc le premier article d'une série:)

La première fois que vous avez vu un parachutiste sauter d'un avion (si vous en avez déjà vu!) vous vous êtes très certainement dit, pleins d'admiration, que ce genre de sport (bien que tentant) n'était pas à votre portée et que de toutes façons, même avec beaucoup de bonne volonté et de courage, il fallait pour sauter en parachute avoir une conception physique et morale peu ordinaire.

Mais si, quelques minutes après ces réflexions, je vous avais demandé ce qu'est le parachutisme et quelles en sont les notions élémentaires, avouez-le franchement, j'en aurais entendu de toutes les couleurs.

Un ancien moniteur parachutiste que j'ai connue en France me disait un jour que là où il s'amusait le plus, lors d'un meeting, c'était à entendre les réflexions des spectateurs profanes: "Il parait qu'un parachutiste peut dépasser la vitesse du son"; "Ils s'évanouissent chaque fois qu'ils sautent"; "Son parachute est déchiré" en parlant des fentes . . . et j'en passe.

Je suis d'un naturel moqueur, mais ne serez-vous pas de mon avis qu'avant d'écorcher ce noble sport, mieux vaudrait pour eux qu'ils tournassent sept fois leur langue dans leur bouche.

Militairement parlant, le parachutisme est un moyen de transport. Sportivement parlant le parachutisme est à classer dans les sports dynamiques, de plein air, et réservé non pas à des "casse-cou" mais au contraire à des jeunes sachant déjà prendre des responsabilités et conscients de leurs actes.

Personnellement je considère le parachutisme au-dessus de tout, au sens propre du mot, et lui attribue l'avantage de développer chez un jeune les qualités telles que le courage, la persévérance, la maitrise de soi et surtout l'esprit d'équipe qui engendre obligatoirement l'amitié.

Peut-être me direz-vous que le parachutisme malgré tout est à classer dans les sports dangereux. A cela je vous réponds qu'à mon avis, entre le parachutiste et l'automobiliste le plus sot des deux n'est pas celui qu'on pense.

Le gros défaut du parachutisme est que son prix de revient par saut le place dans un sport coûteux. En effet, si l'on veut utiliser du matériel de première qualité et entretenir ce matériel avec le maximum de sécurité, des dépenses sérieuses sont à envisager. Mais par contre, plus il y a de membres dans un club, plus les charges financières sont à répartir et le prix de revient d'un saut en parachute d'une altitude de 2,200 pieds peut ne pas atteindre parfois plus de $3.

Un cours de parachutisme débutera le 20 juin. Si vous désirez des renseignements afin de suivre ce cours et de devenir membres du Para-Club de la Rivière-Rouge, téléphonez à CHapel 7-6326. La clôture des inscriptions est fixée au 16 juin. "QUI OSE . . . GAGNE!"

(Communiqué)

Chronique de CKSB

Le Grand Robert ne peut oublier Sudbury malgré la saison estivale. Il trouve que l'air de l'Ouest est trop sec pour ses cordes vocales. Tout de même nous avons la climatisation à l'intérieur. Tous les postes ne peuvent pas en dire autant.

Si on n'était pas en période électorale, on pourrait croire que le français a fait de grands progrès sur la rive droite de la Rouge. On n'a jamais vu tant d'affiches bilingues.

Dans le domaine de l'annonce radiophonique, c'est un double assaut actuellement: les élections et les "liqueurs douces".

Les séparatistes, au Québec, ont reçu la consigne de ne pas voter le 18 juin. Mais que doit faire un séparatiste au Manitoba lorsqu'il peut voter pour un Canadien français?

Et pour la tombée du rideau, lundi soir prochain, CKSB vous promet un service d'information à la seconde. Une équipe spéciale sera mobilisée, en plus de Radio-Canada, pour vous donner les résultats de l'Est à l'Ouest.

Mémo

Les amateurs de grande musique ne doivent pas manquer "Festivals européens" mercredi prochain, 20 juin. L'émission sera consacrée à Stravinsky à l'occasion de son 80e anniversaire. On entendra "Oedipe - Roi" (avec Jean Cocteau comme narrateur) et "Symphonie de Psaumes". Mme Kendergi présentera une entrevue avec le maître lui-même.

Au Sacré-Coeur des Belges

Clôture de la saison des Jeannettes

Les Jeannettes de la ronde 135, de l'église du Sacré-Coeur des Belges, ont tenu leur cérémonie de clôture de la saison le vendredi 8 juin, à 8 h. du soir.

La cheftaine, Mme André LaFlèche, souhaita la bienvenue aux parents et invités. Il y eut un jeu dont la gagnante fut Mlle Denise Pelletier. Les Jeannettes exécutèrent ensuite la danse de la ronde qui fut suivie de l'appel et de quelques chansons. Mlles Maureen Gaudry et Yvette Bernier offrirent ensuite la sélection "She Sat on the River Bank" et pendant que des Jeannettes préparaient leur saynète "Duty to the Queen", d'autres donnèrent un court récital de piano. Les participantes en étaient: Diane Gaudry, Gisèle Landry, Patricia Dheere et Sheila Bockstael. La distribution pour la saynète était celle-ci: Kathie Miller, Diane Maeninck, Susan Bockstael, Michelle Couture, Diane Gaudry, Patricia VandeVyvere et Patricia Daeninck. Sheila Bockstael fit le commentaire.

La cérémonie d'enrôlement suivie la pièce. Les nouveaux membres sont: Judy Kruch, Christinne Glabush, Joanne Landry et Kathy Miller.

Des insignes d'or furent présentés à: Sheila Bockstael, Pauline Lacroix, Diane Tardiff, Frances Langedock, Patricia Dheere et Gisèle Landry.

Ont reçu les étoiles de première année de service: Sheila Bockstael, May Gauthier, Pauline Lacroix, Diane Tardiff, Frances Langedock, Gisèle Landry et Donna Rémillard.

Un cadeau fut offert au R. P. Aurèle, O.P. capucin, par Sheila Bockstael; un autre à Mme la commissaire (Mme W. A. Kraemar), par Patricia VandeVyvere et à Mme R. Bockstael (ancienne présidente de la Ligue des Femmes Catholiques), par Frances Langedock.

Mme Bockstael présenta l'emblème de la L.F.C. aux Jeannettes et leur en expliqua la signification. Ensuite elle exprima sa gratitude aux cheftaines, Mme A. LaFlèche et Mlle Cécile Boulanger. Susan Bockstael offrit un souvenir à la cheftaine et à l'assistante, en reconnaissance de leur dévouement.

L'événement principal de la soirée fut la présentation d'un prix spécial à la Jeannette la plus méritante de l'année. L'élue fut Patricia Dheere, qui le reçut des mains mêmes de la généreuse donatrice, Mlle Mary Whelan. C'était une magnifique poupée Jeannette. Tous les membres de la ronde 135 reçurent un cadeau de la cheftaine.

Pour clore la cérémonie, la prière des Jeannettes fut récitée.

Un délicieux goûter fut servi à environ 150 personnes. Mme Canfield, du Département d'approvisionnement, a exposé plusieurs articles nécessaires aux Jeannettes et aux Guides qu'on peut se procurer à Guide House.

Sainte-Marie

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 7 juin eut lieu l'assemblée de l'Association des Parents et Maitres de Ste-Marie. Le but principal de l'assemblée était l'élection du nouvel exécutif. Furent élus: M. André Dufault, président; Mme Patricia Labossière, vice-présidente; Mme Yvette Boily, secrétaire-trésorière; conseillers, Mme E. Patenaude, MM. Maurice Sénécal, Paul Allard et Albert Stordeur. M. Denis Lafrenière est l'ex-président. Félicitations aux nouveaux élus et remerciements au groupe dévoué sortant de charge.

Il fut aussi décidé de demander à la nouvelle commission scolaire d'accepter la charge de la classe d'école maternelle qui jusqu'ici avait été sous la juridiction de l'Association des Parents et Maitres.

On annonce que la 8e année sera enseignée à Ste-Marie encore l'an prochain ainsi que l'école maternelle. Ceci rassure plusieurs parents qui avaient entendu des rumeurs contraires.

A la suite de l'assemblée de l'A.P.M., une autre assemblée d'un caractère propre à intéresser un plus grand nombre de paroissiens se tint dans la salle paroissiale. M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Windsor Park et frère de M. le curé, instruisit le groupe sur la formation et l'opération du Concile oecuménique. Lorsque M. l'abbé Roland Bélanger, curé, présentant le conférencier, dit que la même conférence avait été adressée aux prêtres, plusieurs eurent un peu peur que le contenu ne dépasse leur compréhension. Toutefois on s'aperçut bien vite que l'orateur savait adapter le sujet à son auditoire. Sa vibrante éloquence et sa bonne humeur ont su maintenir l'intérêt dans un sujet qui aurait bien pu être sec et technique. La conférence fut suivie par des cercles d'étude, un questionnaire et un goûter.

M. Noël Rodrigue, à sa façon sincère et éloquente, remercia le conférencier. On annonce la fin des classes pour le 22 juin.

Une fête intime à Montréal-Nord honore Mlle Jeannine Bruyère

A la résidence de ses parents, à 5003, rue de Castille, Montréal-Nord, le samedi 2 juin, avait lieu une réunion de parents et amis, à l'occasion de la réception du baccalauréat et de l'anniversaire de naissance de Mlle Jeannine Bruyère, bachelière-ès-arts du collège St-Boniface et de l'Université de Manitoba.

M. André Martel, son oncle, était maitre de cérémonies et porta le toast à l'héroïne du jour.

MM. Fernand Paré, Jean Pennober, B.A., Jean-Joseph Beaucage, B.A., et Jean-Léon Bruyère, B.A., ainsi que Mlle Thérèse Gauthier, exprimèrent leurs félicitations et leurs meilleurs voeux à la diplômée et lui souhaitèrent bon voyage à Toronto, où elle se rendra bientôt.

Un goûter-buffet fut servi, animé de chants et de gais propos échangés surtout entre les Manitobains présents à cette fête.

Au nombre de ceux présents, outre ses parents, M. et Mme Léon Bruyère, il y avait M. et Mme Christophe Turcotte et leur fille, Louise, accompagnée de M. Jacques L'Archevêque, leur fils, Denys, avec sa fiancée, Mlle Ann Parr, MM. et Mmes Jean-Joseph Beaucage, André Martel, Fernand Paré, Henri Champagne et Edouard Smith, M. Henri Bruyère, fils, d'Ottawa, et Mlle Thérèse Gauthier, bien connue à St-Boniface, Mlles Monique et Lise Ménard, accompagnées par MM. Jean Pennober et Jean-Léon Bruyère, et autres.

M. le Dr et Mme Rodrigue Bruyère furent empêchés de participer, de même que MM. et Mmes Darius Grignon et Lucien Faille, Mlle Henriette Dérémiens et M. Yves Bruyère.

Plusieurs cadeaux furent offerts à Mlle Bruyère, qui portait un corsage d'oeillets roses offert par sa mère.

Félicitations à la nouvelle bachelière et à ses professeurs, et meilleurs voeux de succ . Nul doute qu'elle eut une pensée spéciale pour son Alma Mater, le collège de St-Boniface, et pour ses compagnes et compagnons de classe de Philo II, à qui elle fut forcée de fausser compagnie si brusquement pour accompagner ses parents dans l'Est.

Mlle Solange Corbel épouse M. A. Delaurier, à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le samedi 26 mai, à 3 h. p.m., M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénissait le mariage de Mlle Solange Corbel, fille de M. et Mme Jos. Corbel, à M. Albert Delaurier, fils de M. et Mme Antoine Delaurier, de Laurier.

La mariée entra à l'église accompagnée de son père, au son d'une marche jouée par sa tante, Mme J.-L. Corbel. Mme Georges Vandenbosch était soliste. La mariée portait une longue toilette blanche de nylon sur taffetas. Son voile court avec pierres du Rhin était retenu par une jolie couronne. Elle tenait un bouquet de roses roses avec lis blancs. La mariée, étant Enfant de Marie, alla déposer une couronne sur l'autel de la sainte Vierge et lut l'acte de Consécration. Ensuite la chorale entonna le cantique "Bonne Marie". La mariée était accompagnée de ses deux cousines, Mlles Rosanne et Lucille Corbel.

Deux amies de la mariée, Mlles Louise Desjardins et Annette Pinette, étaient filles d'honneur. Elles étaient toutes deux vêtues de robes roses de nylon sur taffetas. Leurs bouquets se composaient de fleurs odorantes. Les garçons d'honneur étaient deux frères du marié, MM. Lucien et Maurice Delaurier. Le marié était accompagné de son père. MM. Roméo Montsion et Frank Delaurier agissaient comme huissiers. Le marié ainsi que les garçons d'honneur portaient la veste blanche. La mère de la mariée avait une robe lilas, et la mère du marié, une robe vert pâle. Toutes deux portaient un corsage blanc

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception à la résidence de M. et Mme Jos. Corbel, où 42 invités se partagèrent un délicieux repas. Invité à bénir la table, M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, porta le toast aux heureux époux. M. l'abbé C. Vachon était présent, et parmi les personnes venues de l'extérieur on remarquait le R. F. Noël Delaurier, accompagné du R. P. H. Côté, C.S.V.; M. Edouard Delaurier, d'Edmonton; Mlle Cécile Smith, M. et Mme Ted Lusher, Mlle Jeanie Scofield, M. Cyril Delaurier, M. et Mme A. Chaput et leur fille, Diane, tous de Winnipeg; Mlles Adéline Corbel et Gloria Casavant et M. et Mme Rudy Jehlé, de Selkirk; M. et Mme Roméo Montsion et leur fils, Gary, d'Ochre River.

M. Alain Bouchard, autre invité, posa maintes photos durant la réception et la soirée. De plus, M. Laurent Delaurier, de Dryden, Ont., M. Danny Delaurier, MM. et Mmes Paul et Honoré Coss, M. Marcel Coss et son amie, Mmes Rose Braconnier et Olivine Dean, M. et Mme Jules Ferland et M. Jos. Chaput, de Winnipeg, et M. et Mme Jean Bourdin et leurs filles, de Dauphin, assistèrent à la soirée qui eut lieu à la salle paroissiale de Laurier, ainsi qu'un grand nombre d'amis qui vinrent offrir leurs voeux et de jolis cadeaux aux mariés.

Les nouveaux époux partirent le lundi suivant pour un voyage de noces en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis, passant par Calgary pour rendre visite à M. et Mme N. Friske (soeur de la mariée). Ils reviendront une semaine ou plus parmi leurs parents. Pour le voyage, la mariée portait un costume vert pâle avec accessoires blancs.

Heureux gagnants

Félicitations à Mme André Pinette, qui fut l'heureuse gagnante de $100 au "Liono" de Dauphin, le 1er juin, ainsi qu'à M. Julien Vandenbosch, qui fut gagnant d'un chèque de $500 aussi au "Liono".

Ça et là

M. et Mme Albert Ferec se rendaient à Lac du Bonnet le dimanche 3 juin, accompagnés de M. et Mme Fred Rank.

En visite chez M. et Mme L. Archambault, le jeudi 7 juin, était leur oncle, M. Jos. Lahaie, de St-Pierre, accompagné de M. Oscar Archambault, de Ste-Rose.

MM. et Mmes B. Labelle et E. Fleury se rendaient à Winnipeg le 5 juin et revinrent jeudi.

M. Albert Corbel est en visite à Mickel, C.-B., depuis le 24 mai.

M. et Mme Antoine Delaurier profitèrent de l'occasion du mariage Delaurier-Corbel pour faire poser des portraits de famille puisque leurs 16 enfants, 13 garçons et trois filles, y étaient présents.

Sincères condoléances aux familles de MM. et Mmes Gustave et Gérard Debeucklaere, lors du décès de leur grand-mère, Mme Marie Vandenbosch, à St-Boniface, le 4 juin. Elle était âgée de 90 ans, veuve de M. Jules Vandenbosch, qui est décédé en 1957.

MM. Benoit et Gérald Pinette et Emile Verhaeghe, Cadets de l'air, accompagnés de Mme Fred Pinette, Mlles Lilianne Pinette et Yvonne Verhaeghe, se rendaient à Dauphin le vendredi 8 juin pour assister à l'inspection annuelle des cadets.

M. Eddy Debeucklaere, sergent de Cadets, se rendait aussi à Dauphin pour cette occasion.

Félicitations à Mlle Judy Finney, gagnante d'une jolie lampe de table, prix du tirage fait par les Cadets. Ce billet chanceux avait été vendu par les Cadets de Ste-Amélie.

M. Joseph Labelle, employé à Uranium City, Sask., est en vacances pour cinq semaines.

Pique-nique

N'oubliez pas le pique-nique annuel à Ste-Amélie le dimanche 17 juin. Des repas seront servis. Il y aura balle-au-camp, bingo, etc.

Dunrea

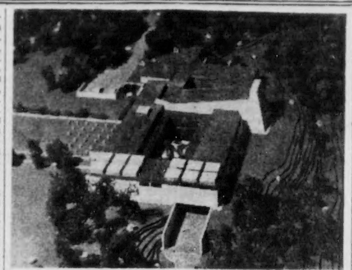
Ça et là

M. et Mme Willie Conrad, accompagnés de quelques-uns de leurs enfants, de St-Boniface, visitaient leur parenté, en fin de semaine.

M. et Mme Louis Martin, qui ont quitté Radville pour aller demeurer à Regina, étant en vacances à leur camp d'été, sont venus visiter M. et Mme J.-O. Boulet, ces jours derniers.

Profitant de la belle température des derniers jours, les fermiers se hâtent de mettre la semence en terre, travaillant parfois jour et nuit afin de reprendre le temps perdu.

Dû à des circonstances incontrôlables, la retraite paroissiale qui devait avoir lieu du 17 au 24 juin, est remise au mois d'octobre.



Photographie d'une maquette d'un futur monastère de Trappistes au Manitoba, prise par M. Denis Lussier qui vient d'obtenir son baccalauréat en architecture à l'Université de Manitoba. M. Lussier est membre du personnel du bureau des architectes E. Gaboury et Associés, à Winnipeg.

☆ ☆ ☆

Plan d'un nouveau monastère pour les Trappistes de St-Norbert

En vue d'obtenir un baccalauréat en architecture à l'Université de Manitoba, M. Denis Lussier vient de terminer sa thèse sur "Un monastère pour les Pères Trappistes". Pour mieux accomplir ce travail, il multiplia les recherches, les analyses, les évaluations de tout genre avec la collaboration des moines de St-Norbert.

Il lui importait tout d'abord de saisir le sens profond de la vie des Trappistes, entièrement dédiée à Dieu. Car le but final est l'amitié intime et spirituelle avec Dieu par la prière, la méditation, le silence et la pénitence.

C'est pour se préparer à cette grande intimité divine que les Trappistes suppriment de leur vie tout ce qui pourrait nuire à leur travail spirituel. Ils quittent donc famille, amis et même liberté physique. Le jeûne, le silence, la pénitence, la méditation et la prière communautaire remplacent tous les loisirs permis et parfois trop recherchés par tant d'humains: cinéma, télévision, sorties, jeux, etc. Mais cette vie très austère n'est pas sans joies ni plaisirs, même si ces derniers sont d'une nature presque purement spirituelle.

Le monastère idéal doit donc être situé dans un milieu qui favorise cette vie retirée. Dans la photographie de la maquette, cidessus, il s'agit du site de St-Norbert, choisi comme entourage favorable et aussi parce que c'est l'emplacement actuel des Trappistes du Manitoba.

L'approche serpentante donne à tout moment quelques aspects limités de l'ensemble et aussi un caractère de retraite. La tranquillité des bois de l'entourage porte bien à la prière et à la méditation. La perfection que l'on trouve ici dans la nature favorise la recherche continuelle du moine vers sa perfection spirituelle.

Le climat extrême du Manitoba, le caractère des matériaux et de l'ensemble et le rôle des exercices religieux contribuèrent à fixer les détails de la solution finale. C'est ainsi qu'on préfère une seule bâtisse distinctement divisée en trois parties: 1) l'administration; 2) le monastère proprement dit; 3) les locaux pour retraitants et visiteurs. Cet ensemble a semblé la solution la plus efficace.

Les murs sont de béton armé, rappelant cette simplicité toujours recherchée par les Trappistes. Deux entrées permettent de pénétrer à l'intérieur, l'une pour le public et l'autre pour les moines. Cette dernière entrée est plus étroite, symbolisant les règles strictes des Trappistes. Les petites fenêtres signifient que la grande vitalité d'un monastère se trouve à l'intérieur, plus qu'à l'extérieur. Les détails de la construction sont de la plus grande simplicité, afin que les moines puissent bâtir leur monastère eux-mêmes.

La chapelle, la partie la plus importante du monastère, se distingue facilement à l'extérieur du reste de l'ensemble. Elle garde la simplicité du tout par sa forme et projette à l'intérieur un flot de lumière sur l'autel principal. L'attention de chaque moine est dirigée vers le saint autel, puisque le célébrant y devient une silhouette contre un mur de lumière.

Les cours intérieures rappellent la nature extérieure qui entoure le monastère et apportent au dedans la lumière naturelle.

Le monastère est donc vraiment une maison de prière et de méditation, un lieu dédié à la contemplation et à la pénitence, conclut M. Lussier qui veut bien profiter de l'occasion pour remercier les Trappistes, et tout particulièrement le Père Bernardin, O.C.S.O., de l'avoir si généreusement dirigé et conseillé dans la préparation de sa thèse.

N.-D.-de-Lourdes

Grandes fêtes

C'est le 27 juin prochain qu'auront lieu l'ouverture officielle et la bénédiction solennelle des deux nouvelles écoles (élémentaire et secondaire) et du Foyer Notre-Dame. En plus des paroissiens, on attend 200 invités d'honneur. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présidera les cérémonies de bénédiction.

Il semble que le programme débutera à 2 h. p.m. (heure solaire) et comportera, outre la bénédiction, quelques discours, la visite des institutions, une collation pour tous au Foyer, un banquet à la salle paroissiale, etc.

Incorporation

L'incorporation du village a reçu l'approbation des électeurs: 111 votes en faveur, 46 contre. Il s'agit maintenant d'obtenir l'approbation des conseils des deux municipalités de Lorne et de South Norfolk. Il paraît que les conseils ont étudié cette question le mardi soir 12 juin. La dernière étape à franchir dépend du ministère des Affaires municipales, car la décision finale est laissée à la discrétion du ministre.

Bibliothèque

Les gens de Notre-Dame-de-Lourdes ont suivi avec grand intérêt les activités et démarches qui ont conduit à la formation des deux bibliothèques de Ste-Rose-du-Lac et de St-Pierre-Jolys. Le travail est commencé pour obtenir d'aussi brillants résultats et posséder une bibliothèque régionale où les livres français seront à l'honneur. Les membres du comité de la bibliothèque sont, pour le moment: la Rév. Sr Blandine, présidente, M. le Dr et Mme Hubert Delaquis, MM. René Bosc et Josaphat LeNéal.

Grande journée d'amitié pour 130 Croisés de la Montagne

Le samedi 9 juin se réunissaient à Notre-Dame-de-Lourdes plus de 130 Croisés, garçons et filles, pour clôturer dans un commun effort les activités de cette année scolaire qui bientôt se terminera.

Grâce à l'initiative de M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, nous avons pu réunir les Croisés de Somerset, de St-Claude, de St-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes. Grâce aussi à l'accueil chaleureux du curé, nous avons joui d'une magnifique journée. En effet, nous avions l'école, le terrain, la salle paroissiale pour toutes les activités au programme.

Le ralliement se fit dans la cour de l'école élémentaire. M. le Curé souhaita à tous la bienvenue. La Rév. Sr Philippe-André, S.N.J.M., dirigea avec habileté un forum vraiment réussi. M. le Curé célébra la messe aux intentions des Croisés Ce fut une participation active, car tous chantaient et répondaient.

Vers midi, la faim, s'était déjà emparé de ces jeunes estomacs. A l'ombre des arbres, les Croisés mangeaient avec appétit. Ces jeunes n'avaient point oublié les traditionnels "weiners" et l'on pouvait voir, çà et là, des petits feux en forme de tentes indiennes.

Pendant ce temps, le moniteur, M. Olivier Beaudette, préparait les jeux d'équipe. Il était assisté dans sa tâche par les Rév. Srs Philippe-André, S.N.J.M., Angèle-Thérèse, F.D.L.C., et Augustine, C.R.C.P. Mlle Marielle Chappellaz, assistante à St-Claude, apporta tout son dévouement à la noble cause de la Croisade, en accompagnant les siens.

Nous subissions une chaleur torride; il fallait donc chercher la fraîcheur. Ce fut alors une longue filé indienne qui marchaient en direction de la salle. Pendant une heure et demie, les jeunes donnèrent preuve d'initiative. Tour à tour, chaque groupe y allait de chants folkloriques et de mimes.

Enfin, il fallait tirer les conclusions de la journée. M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire à St-Claude, rappela aux Croisés l'origine de ce mouvement d'apostolat si fortement encouragé par tous les Papes. "Vous êtes, dit-il, des soldats du Christ. Un bon soldat doit se tenir au garde à vous et dire 'Prêt'." M. l'abbé Jean émit le voeu que ce genre de journée se répète à chaque année. Tous se rassemblèrent pour faire la chaîne de l'amitié en chantant à plein poumon, "Ce n'est qu'un aurevoir". MM. les abbés Marcel Dacquay, Lucien Roy, curé, et Philippe Jean donnèrent aux Croisés leur bénédiction.

Déjà le temps était venu de monter dans l'autobus.

EPIPHANE.

Ste-Anne-des-Chênes

Ça et là

Le tournoi annuel de baseball aura lieu le dimanche 17 juin. Venez en grand nombre encourager les joueurs.

La bénédiction d'environ 25 automobiles par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, avait lieu le dimanche 10 juin, à 7 h. 30 p.m.

Virden

Activités du C.Y.O.

Le dimanche 13 juin, à 8 h. p.m., il y eut une réunion régulière du C.Y.O. senior de Virden. Plusieurs jeunes gens d'Elkorn et d'Oak Lake y assistaient.

Le C.Y.O. fit l'acquisition d'un magnifique tourne-disques avec une partie des recettes provenant des séances de l'hiver dernier.

Il fut question de la construction d'un char allégorique pour prendre part à la parade de l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture de Virden. Mme Jules Névraumont déroula un film d'un char allégorique du C.Y.O. photographié par M. G. Boulanger, l'an passé. Ce char était tout blanc garni de fleurs blanches (chaque membre devait en faire au moins 100), et surmonté des grandes lettres C.Y.O. composé de fleurs blanches. Des jeunes filles vêtues de blanc étaient assises à l'avant et à l'arrière du char.

Il fut aussi question d'une pratique de balle-au-camp.

L'assemblée se termina par une prière, une soirée intime et un délicieux goûter.

St-Léon

Accident tragique

Une tragédie est survenue dans la paroisse le lundi 4 juin lorsque le jeune Georges Grenier, âgé de 21 mois, fut tué instantanément par la décharge accidentelle d'un fusil que maniait son petit frère âgé de 6 ans.

Les funérailles de la petite victime eurent lieu le mercredi 6 juin au milieu d'un grand concours de parents et amis. La messe des anges fut chantée par M. l'abbé L. Roy, curé. Les porteurs étaient Félix, Norbert, Robert et Denis Grenier, tous cousins de l'enfant.

L'enfant laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Armand Grenier, deux soeurs, Hélène et Suzanne, et un frère, Raymond.

Remerciements

M. et Mme Armand Grenier désirent remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette cruelle épreuve.

Le monde du sport

L'avenir du hockey professionnel à Winnipeg se décidera le 19 juin

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

"Nous n'entrevoyons pas l'inscription d'une équipe de Winnipeg dans la ligue professionnelle de l'Ouest du Canada", nous déclarait Frank Boucher lors des séances de repêchage du hockey professionnel à Montréal. Comme nous vous l'annoncions dans une chronique précédente, nous nous sommes rendus à l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, pour rencontrer les dirigeants du hockey professionnel et pour obtenir des renseignements sur l'avenir de Winnipeg dans le hockey organisé. Frank Boucher a été la première personne à qui nous avons eu le plaisir de poser cette question. L'ancienne vedette des Rangers de New York nous a de plus déclaré qu'il entrevoyait l'avenir de Winnipeg dans une ligue nord-sud, avec des clubs des Etats-Unis et non est-ouest, ou vice versa.

Quelques heures seulement après la déclaration de M. Boucher, Sammy Pollock, le dynamo des Canadiens de Montréal, nous disait: "La ligue professionnelle de l'Est, comme nous l'avons connue au cours des dernières saisons, est maintenant une chose du passé. Nous avons une demande de la part de Winnipeg et nous allons considérer sérieusement cette demande. Nous avons déjà une équipe que nous pourrions placer là-bas, mais cela dépendra des autres clubs qui feront partie de la ligue. Il nous faudra aussi des garanties solides de la part de Winnipeg".

Il n'y a donc rien à conclure pour l'instant. La ligue de l'Est ne ferme pas ses portes à Winnipeg, mais l'avenir de cet excellent circuit semble si incertain qu'on ne saurait se prononcer avant la réunion générale du 19 juin à Ottawa. Chose certaine cependant la ligue ne recevra pas l'appui de la ligue Nationale, les Maple Leafs de Toronto ayant préféré s'abstenir de voter en faveur de l'appui de la ligue Nationale. On dit que c'est un geste dirigé contre les Canadiens de Montréal qui ont de gros intérêts dans la ligue de l'Est, et d'excellents joueurs!

Le repêchage

"Tant que les Bruins seront dirigés par ceux qui ont présentement charge de leur destinée, nous allons dormir en paix. Nous savons que nous ne terminerons jamais en dernière place". Cette phrase, que nous citons au texte, nous a été dite par un membre très influent de l'organisation des Canadiens de Montréal. L'attitude des Bruins est en effet absolument inexplicable. Boston a besoin de joueurs de défense et il en a laissé deux très bons lui passer sous le nez sans rien faire pour les réclamer. Al McNeil a été offert aux Bruins aux conditions suivantes, et nous tenons cette deuxième déclaration de Frank Selke, fils: "Nous avons offerts McNeil aux Bruins sans aucune condition. Nous avons dit à Boston de prendre McNeil, de le faire jouer et s'il demeurait avec l'équipe durant toute la saison de nous verser $20,000, rien de plus". Pourtant notre ami, Phil Watson, venait de nous dire qu'il aurait aimé avoir McNeil sur son alignement. Il semble cependant que Muss Patrick ait décidé de ne pas tenir compte des demandes de son instructeur, ce qui est une bévue monumentale.

Mais les Bruins ne s'en sont pas tenus à cette seule bévue. Comment se fait-il qu'ils n'aient pas réclamé Dollard St-Laurent, placé sur la liste des joueurs disponibles par le Chicago? St-Laurent est certainement un des meilleurs joueurs de la ligue Nationale et il aurait rendu de très grands services aux Bruins. Son salaire de $18,000 par saison a peut-être fait peur à la direction des Bruins, mais ce placement aurait été meilleur que le repêchage de Jean-Guy Gendron qui est retourné aux Bruins. C'est à n'y rien comprendre et on se demande si les Canadiens n'ont pas raison de dire que les Bruins ne sont faibles sur la glace que parce que le bureau de direction de l'équipe ne vaut rien? Les Bruins ont maintenant deux bons gardiens de buts et ils devront bâcler d'autres échanges s'ils veulent avoir les joueurs nécessaires pour faire bonne figure dans la ligue Nationale l'an prochain. Autrement ils devront se contenter de la dernière place, et ils n'auront certainement pas volé cette humiliation.

Autres nouvelles

Doug Harvey est venu faire son tour à l'hôtel Reine Elizabeth, comme plusieurs autres joueurs que nous avons pu saluer au passage. Nous aurions aimé causer avec Doug, mais il était tellement bien suivi de près que tout ce qu'il disait prenait l'allure d'une conférence de presse. Nous avons compris que Doug aimerait jouer de nouveau au hockey la saison prochaine. Mais il tient absolument à demeurer à Montréal où ses enfants vont à l'école et où il peut s'occuper de son commerce de portes et fenêtres avec ses frères. Doug a été déçu de voir que les Rangers l'avaient placé sur leur liste de repêchage; il nous a même affirmé qu'il avait promis aux Rangers de ne pas se rapporter à une autre équipe la saison prochaine, ce qui laisse supposer que Doug a l'intention de quitter le hockey professionnel. Retournera-t-il un jour au hockey amateur? La rumeur a circulé et on a même prédit que Doug s'alignerait avec les spectaculaires Olympics de Montréal, l'équipe qui brûle de représenter le Canada à l'étranger. On verra bien.

Parmi les autres grands noms du hockey avec qui nous avons pu causer il y avait bien entendu M. Campbell à qui nous avons demandé pourquoi Léo Dandurand n'avait pas été choisi parmi les "immortels" du hockey? Le président nous a affirmé que cette question ne relevait pas de sa compétence, mais bien de celle du comité de sélection qui, à son tour, n'a pu nous fournir que de vagues explications. Il n'en reste pas moins vrai que tous les journalistes qui ont assisté à cette séance ont été furieux de voir qu'on avait oublié de mentionner le nom de Dandurand et que la majorité des autres ne comprennent absolument rien à l'attitude des Bruins de Boston. Il reste toujours la possibilité d'échanges ou d'achats de joueurs, mais le repêchage nous paraissait une meilleure solution. Les prochaines semaines nous fourniront peut-être plus de détails là-dessus.

60e anniversaire de mariage de M. et Mme Charles Roy, à Aubigny

AUBIGNY — Le dimanche 10 juin, à Aubigny, M. et Mme Charles Roy célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Nul doute que les jubilaires ont pu, avec un grand sentiment de satisfaction, songer à la cérémonie qui se déroulait, il y a 60 ans, dans la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg.

Les paroles que le célébrant adressait ce jour-là à la jeune épouse, Zéphirina Millette, "Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob vous donne de voir les enfants de vos enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération", se sont pleinement réalisées.

En effet, au cours de la messe qui fut célébrée par M. l'abbé D. Roy, il fut très émouvant d'entendre les voix des aînés se mêler aux voix enfantines pour remercier le Seigneur de toutes les grâces accordées à cette famille de pionniers. M. l'abbé Henri Perron résuma brièvement le sens liturgique de la fête. "Heureux parents, dit-il, qui avez pu offrir deux fils au service de l'Eglise, soyez convaincus que se sont les petits sacrifices semés tout au long de vos 60 années de vie conjugale qui ont attiré les regards du Seigneur sur votre famille."

Au cours des agapes fraternelles qui réunirent tous les enfants autour des heureux jubilaires, des voeux venant de personnages imminents furent lus. Citons entre autres messages reçus, ceux de Sa Majesté la Reine Elisabeth, du Premier Ministre du Canada, M. John Diefenbaker, du premier ministre de la province, M. Duff Roblin, de Me Laurier Régnier, député, du chef de l'Opposition, M. Gildas Molgat, et de plusieurs parents qui n'avaient pu se rendre à la fête.

Une belle veillée canadienne clôtura cette fête familiale.

A M. et Mme Charles Roy, meilleurs voeux de bonheur et de santé en attendant de fêter leur 75e anniversaire de mariage.

47 confirmés et 17 premiers communiants à La Salle

LA SALLE — Le lundi soir 4 juin, les paroissiens de La Salle avaient la joie et le privilège de recevoir la quatrième visite pastorale de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. A 8 h. p.m., Son Excellence faisait donc son entrée dans l'église, précédé des enfants de choeur, de son assistant, M. l'abbé L. Aubin, ainsi que de M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de la paroisse, alors que la chorale exécutait un psaume, "Acclamez le Seigneur, terre entière".

Mgr l'Archevêque raviva la foi et la piété de tous par les avis salutaires qu'il donna et que les paroissiens tâcheront de mettre en pratique. Après s'être paternellement adressé aux enfants, il administra le sacrement de confirmation à 47 aspirants de la paroisse. Au cours de la cérémonie, la chorale interpréta un autre psaume: "Le Seigneur est mon Berger". Gilles Rochon, élèves de 5e année, était soliste. Le chant du "Tantum Ergo" clôtura cette imposante cérémonie. Puis, la présentation des paroissiens à Monseigneur fut faite par M. l'abbé G. Poitras, curé. Tous étaient heureux de rencontrer le chef spirituel du diocèse et de baiser son anneau pastoral.

Le lendemain 5 juin, Son Excellence célébrait à 8 h. a.m. une messe qui fut dialoguée par l'assistance. L'office religieux fut plus touchant encore lorsque s'approchèrent de la sainte table pour la première fois, en compagnie de leurs parents, 17 des confirmés, soit dix fillettes, Gisèle Côté, Evelyne Girardin, Aline Gousseau, Catherine Hogue, Jacqueline Lagacé, Doris Lapointe, Joanne Lavallée, Lise Rochon, Jacqueline St-Godard et Colette Vouriot, et sept petits garçons, Julien Cormier, Gilles Côté, Claude Lagacé, Richard McIntosh, Jacques Ritchot, Guy Rochon et Denis Vouriot. Que ces chers enfants gardent leur grand bonheur et le souvenir inoubliable de cet heureux événement.

La visite pastorale se termina par la cérémonie rituelle de l'absoute pour le repos des âmes des fidèles défunts de la paroisse.

Va-et-vient

A l'occasion de la confirmation administrée à cinq de leurs enfants, M. et Mme Rémi Ritchot reçurent la visite de parents qui agirent comme parrains et marraines pour la circonstance. Ce sont MM. et Mmes Jean-Louis Le Gourrièrec, de Notre-Dame-de-Lourdes, James Ritchot et leur fille, Denise, d'Aubigny, ainsi que M. Jean-Maurice Le Gourrièrec, de Charleswood, Man.

Baptême

Le 10 juin: Richard-Henri, fils de Robert Gousseau et de Marie Philippot, né le 31 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Gousseau, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Gabriel Simard est de retour chez elle après un stage récent à l'hôpital général de St-Boniface pour soins médicaux.

Mme Bernadette Lagacé prenait l'avion le mercredi 6 juin à destination de Manchester, E.-U., où elle assistera aux fêtes qui marqueront, au cours du mois, l'élévation à la prélature de son frère, M. l'abbé Adélard Halde. Elle prolongera son séjour dans cette région de l'Est des Etats-Unis, afin de visiter plusieurs parents.

Ste-Amélie

Va-et-vient

Mlle B. Langlois se rendait à Winnipeg le dimanche 27 mai pour assister au congrès diocésain de la Ligue Féminine Catholique, qui avait lieu les 28 et 29 mai.

M. et Mme L. Archambault, accompagnés de M. et Mme Victor Pelletier, de Ste-Rose, se rendaient à Winnipeg le mardi 29 mai et étaient de retour le mercredi soir.

M. Léon Verhaeghe retourna travailler à Thompson, Man., le mercredi 30 mai.

M. Durauf et son fils, de Lucky Lake, Sask., sont en visite chez leur fils et frère, Bernard, à Ste-Amélie.

Mme Edmond Robidoux et sa fillette, Blanche, d'Headingly, étaient en visite chez M. et Mme Rosaire Gagnon et leur famille, le samedi 26 mai.

La petite Valérie Lecomte et son petit frère, Henri, de Red Lake, Ont., passent quelque temps chez M. et Mme Azar Gagnon pendant que leurs parents, M. et Mme Frank Lecomte, sont allés à Montréal.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 26 mai avec ses parents.

Etaient en visite chez M. et Mme H. Fueler, dimanche dernier, M. et Mme A. Bittner et leurs enfants, ainsi que Mlle Barbara Miesner, de Moosehorn.

M. et Mme Kenny Butterfield et leur fillette, de Thompson, retournaient chez eux le mardi 5 juin, après avoir visité M. et Mme Gérard Verhaeghe et leur famille, ainsi que plusieurs parents et amis à Ste-Rose, Laurier, St-Boniface et Ste-Amélie, pendant plus d'une semaine.

M. et Mme Jos. Vandepoele et leurs enfants, accompagnés de M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fillette, se rendaient à Skownan et Waterhen, le dimanche 27 mai, et s'arrêtèrent pour visiter Mme Tony Leperre et M. et Mme L. Roussin.

M. L. Roussin, accompagné de son épouse et de son fils, est revenu de Meadow Portage où il était employé, et passera deux semaines à faire ses semences.

Mlle Denise Laferrière, employée à Ste-Rose, a passé la fin de semaine du 3 juin chez des amis, M. et Mme G. Vandenbosch et leur famille.

M. l'abbé C. Vachon, curé, se rendait en Saskatchewan durant la semaine du 31 mai pour assister à l'ordination d'un de ses neveux.

Grand merci au R. P. A. Levasseur, de St-Boniface, qui est venu célébrer la messe durant la fin de semaine du 1er juin, alors que M. l'abbé C. Vachon, curé, était allé faire sa retraite à St-Norbert.

M. et Mme L. Neault, du sanatorium de Ninette, étaient en visite chez M. et Mme E. Neault durant la semaine du 3 juin. Mme L. Neault résidera à Ste-Rose avec ses enfants, tandis que M. Neault devra retourner au Sanatorium pour quelque temps.

Sincères condoléances à Mme Jos. Jacob et sa famille et autres parents à l'occasion du décès de M. Jos. Jacob, survenu le samedi 2 juin.

Bildo

Un bon nombre de personnes assistaient, le dimanche 3 juin, au "Bildo" organisé par les membres du comité de réparations.

Les gagnants furent M. George Zastre, Terry Vandenbosch, Mme Gaston Knockaert, Mme L. Archambault, Mlle Rolande Lecomte, Mmes G. Vandenbosch et Gérard Verhaeghe, qui durent séparer le $10, Mme J. Flower, Amédée Pinette, M. E. Soucy, Lévis Grandbois, Jean Pinette et Mlle Edithe Pinette. La cagnotte n'ayant pas été gagnée, le montant pour le prochain bingo sera de $45 en 60 numéros. Le prix d'entrée alla à M. Philippe Gamache, de Laurier.

Grand merci à tous les visiteurs et paroissiens présents.

Shower

Un shower eut lieu à la patinoire Mémoriale de Ste-Rose le jeudi 17 mai, en l'honneur de Mlle Solange Corbel. Des jeux et chants divertirent les présentes.

Mlle Noëllie Soucy lut une adresse et présenta à l'héroïne de la fête, de la part de toutes, une poêle à frire et un grille-pain électriques. Solange remercia toutes celles qui étaient venues et en particulier les organisatrices, Mlles Annette Pinette, Noëllie Soucy et Emma Wildebore.

Merci à Mme B. Calvi qui s'occupa du café. Un délicieux goûter termina la soirée.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

St-Claude

Décès

Le lundi 14 mai, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédé après une longue maladie, M. Xavier Dupras. Il était âgé de 76 ans.

Le service funèbre eut lieu le vendredi 18 mai à 10 h. a.m. en l'église de St-Claude. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Roméo, Louis, Denis et Roland Dupras, petits-fils du défunt, ainsi que Guy et Antonio Labossière, neveux du défunt.

Né à Ste-Thérèse de Cherstsey, Qué., le 2 mai 1886, il vint au Manitoba en 1902 avec ses parents, qui s'établirent à Cardinal. En 1915, il épousait Mlle Victorine Pinier. Il demeura à St-Lupicin jusqu'en 1928, alors que la famille vint s'établir à St-Claude.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Julienne (Mme Henri Souque), de St-Claude; huit fils, Joseph, Eugène et Damien, de Winnipeg, André, de Burno Lake, C.-B., René, de Vancouver, Léo, d'Edmonton, Laurent et Marc, de St-Claude; trois soeurs, Mmes Jos.-Edouard Labossière, de Somerset, Léon Labossière, de Haywood, et Télesphore Ethier, de Winnipeg.

Remerciements

La famille Dupras désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

St-Eustache

Décès

A l'hôpital de St-Boniface, le mardi 5 juin, est décédée à l'âge de 76 ans Mme Herménégilde Laramée (Béatrice Leclerc), de St-Eustache, Man.

Le service funèbre eut lieu le vendredi 8 juin en l'église de St-Eustache et l'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière paroissial. La maison funèbre Spruce était en charge des arrangements funéraires.

Les porteurs furent MM. Noël Carrière, Marcel Laramée, Armand Leclerc, Antonin Hamelin, Roland Leclerc et Gérard Beaudry, tous neveux de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Herménégilde Laramée; deux fils, Louis, de Portage-la-Prairie, et Léo, de St-Eustache; cinq filles, Lucienne (Mme Marcellin Guay), d'Ottawa, Anna (Mme O. Dufour), de Norwood, Blanche (Mme E. Greening) et Laura (Mme Charles Birdsall), de Winnipeg, et Alice, de Montréal; une soeur, Mme Edmond Laramée, de St-Eustache; quatre frères, Pierre, de Grande Prairie, Victor, René et Henri, de St-Eustache.

Remerciements

La famille Laramée désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Lorette

Remerciements

Les familles Jeanson, Landry et Lavallée désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Eugène Jeanson. Un merci spécial à MM. les abbés R. Bélanger, curé, et B. Bouchard, vicaire, au personnel de l'hôpital de Ste-Anne et à M. le Dr Doyle pour leur délicate attention et dévouement lors du séjour de M. Jeanson à l'hôpital.

Cours populaire

Huit personnes de Lorette suivent le cours populaire "Le communisme démasqué" donné au collège de St-Boniface par M. Léo Brodeur. Ce sont les Rév. Srs Farmer et Ste-Elisabeth, M. et Mme Gaston Bohémier et leur fils, Hubert, Mmes Joséphine Turcotte et Rosa Therrien et M. L. Desmarais. Il est des plus intéressants et le dérangement en vaut la peine.

Transcona

Forum sur le Concile oecuménique

Lors de la dernière réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique, conseil paroissial Notre-Dame de l'Assomption, il y eut un forum questionnaire au sujet du prochain Concile oecuménique. Mme Omer Lamoureux, du comité d'Education, était en charge du programme. La réunion eut lieu le mardi 12 juin, à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école.

Gagnants au thé printanier

Les gagnants de la loterie au thé printanier du 3 juin furent: 1er prix, Janet Skocylas, de 508, Rosseau Est; 2e, Mme U. Lamoureux, de 507, Leola; 3e, Hélène Blais, de 315, Victoria Est.

Billet du vendredi

Henry-David Thoreau au pays de Québec

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Traduit en français et présenté par une maison d'édition de Montréal, l'ouvrage de Thoreau sur notre province et ses habitants, il y a plus d'un siècle, ne tend pas à flatter les descendants des 60,000 sujets de la Nouvelle-France qui acceptèrent de vivre tant bien que mal auprès de leurs conquérants anglais, après la bataille des Plaines d'Abraham. Il s'en moque volontiers.

On ne peut s'empêcher de songer que l'auteur ne diffère pas tellement de nombre de ses compatriotes d'aujourd'hui, qui n'ont guère évolué dans leur appréciation des nôtres. Que d'articles signalés dans les revues américaines, depuis un quart de siècle, qui étaient désagréables à l'égard des Canadiens français. Cela n'a pas beaucoup changé et l'on se demande si cela changera jamais.

En 1850, Henry-David Thoreau, qui était de descendance française, vint se promener au pays de Québec. C'était l'automne. Parlant un peu le français, il arriva à se débrouiller sans trop de peine, s'étonnant de l'ignorance de l'anglais chez les habitants. Il a cependant cette honnêteté de ne pas attribuer de patois à nos ancêtres.

Thoreau voyagea chez nous en compagnie de son ami, le poète Ellery Channing. Parti par train de Concord, au Massachusetts, il n'était pas rendu à Saint-Jean qu'il se rendait compte de la présence de nombreux Canadiens de langue française. Au village de Beauport, près Québec, il n'en revient pas de la présence française: "En nous entendant frapper, ils lançaient en français un mot qui voulait dire d'entrer, peut-être **entrez**, et nous demandions en anglais un logement pour la nuit. Mais nous constatâmes, à notre surprise, qu'ils ne parlaient que français. Alors, nous repartions, nous arrêtant à une autre (maison), salués d'ordinaire par deux ou trois chiens de rue qui reconnaissaient vite les étrangers, et que nous étions maintenant préparés à entendre aboyer en français".

Thoreau s'essaye çà et là à parler français, connaissant un peu la langue, mais il y réussit assez mal. Ce qui l'amuse et amuse les gens autour de lui. Il a l'impression d'être en pays tout à fait étranger et cela paraît l'étonner. Il n'arrive pas à se mettre en tête qu'on ne parle que le français, à proximité des Etats-Unis, pays dont bon nombre de Québécois n'ont pas l'air de soupçonner l'existence. Il écoute le français autour lui, il essaie de comprendre, il glisse lui-même quelques mots, de temps à autre, dans la langue de ses aïeux, mais il ne s'avise pas de trouver mauvaise celle qu'il entend.

Il écrit: "Quelle sorte de français parlent les habitants de cette partie du Canada, il ne m'appartient pas de le dire. Tout ce que je sais, c'est qu'on ne l'a pas corrompu en le mélangeant avec des mots anglais. Je ne vois pas pourquoi il ne serait pas aussi bon que celui qu'on parle en Normandie".

Intitulé **Un Yankee au Canada** (1), traduit par Adrien Thérien, le livre de Thoreau ne fut publié qu'en 1866, quatre ans après la mort de l'auteur. Comme dit, le livre ne flatte pas les Canadiens d'autrefois, mais il n'est pas toujours injuste. Il n'est guère aimable à l'endroit de la religion catholique, mais il ne l'est pas plus pour le protestantisme.

Elevé dans une famille protestante, Thoreau cesse tôt de pratiquer. Un agnostique avant la lettre. Il a l'oeil vif, il voit clair, il y a souvent du sel dans ses observations. Il a aussi l'ironie facile, ce qui fait qu'il donne l'impression d'être détestable. Il se dirait tel, se réjouissant de l'être, qu'on ne serait pas surpris. Thoreau est un individualiste, ce qui explique le reste. C'est aussi un tendre, un esprit humanitaire, un révolutionnaire ou un non-conformiste, soucieux de son originalité et qui ne négligera rien pour le laisser savoir. D'où certaines de ses attitudes, de ses opinions. Son livre sur le Canada n'est pas quelconque.

L'auteur ne fut qu'une semaine chez nous, mais il y vit beaucoup de choses. Il en nota même que, sans lui, nous ignorerions aujourd'hui. A l'époque Montréal ne comptait que quelque 65,000 habitants et c'est à peine si Québec en avait 36,000. Il montre un monde disparu depuis longtemps, et que l'on connait assez mal. Son livre est d'autant plus attirant qu'il aide à comprendre les progrès réalisé depuis.

L'ILLETTRE.

(1) **Les Editions de l'Homme**, Montréal.

Le vote rural et urbain au Canada

Une enquête préliminaire sur le vote rural et urbain, indique pourquoi les quatre partis politiques s'efforcent d'avoir le support des "ruraux" à l'élection fédérale du 18 juin.

Quoique le recensement démontre un continuel déclin de la population rurale, 121 des 263 comtés fédéraux semblent être dominés par le vote rural.

L'enquêté est basée sur la désignation de rural ou urbain des quelque 44,400 bureaux de vote à travers le pays. En procédant de cette façon nous obtenons les résultats suivants: 44 comtés sont complètement ruraux, 62 sont complètement urbains, 77 comtés sont surtout ruraux, 45 sont surtout urbains et 35 sont un heureux mélange urbain-rural.

Le R. P. Damien-Marie (Fernand Dumaine), O.P., fils de M. et Mme Raoul Dumaine, d'Ile-de-Chênes, sera élevé au sacerdoce en sa paroisse natale par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, le samedi 30 juin, à 4 h. p.m.

Le Père Dumaine joignit l'Ordre des Prêcheurs (Dominicains) en 1956 après avoir obtenu son baccalauréat ès arts au collège de St-Boniface. Il reçut son éducation primaire à l'école d'Ile-de-Chênes, où enseignent les Soeurs Oblates. Il est âgé de 26 ans.

Le Père Dumaine fit son noviciat à St-Hyacinthe, Qué., pendant un an et continua ses études théologiques au scolasticat des Dominicains à Ottawa.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.55—Ouverture: O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Bonjour dimanche
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.01—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.12—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro. Juifs
- 1.30—Nos nations au micro. Italiens
- 2.30—Nos nations au micro. Ukrainiens
- 3.00—Nos nations au micro. Polonais
- 4.00—Nos nations au micro. Slovaques
- 4.30—Nos nations au micro. Allemands
- 6.00—Echos marials
- 6.15—Carnet mondain
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Récital du dimanche
- 7.00—Match Intercités
- 7.30—Petit Concert
- 8.00—Terre Nouvelle
- 8.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Sur toutes les scènes du monde
- 11.00—Harmonies du soir
- 11.30—Nouvelles
- 11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.30—Ouverture: O Canada
- 6.35—Réveille-matin
- 6.55—Radio-Journal
- 7.00—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.25—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—Cuisine et Oreille fine
- 9.35—A vendre à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Un homme et son péché
- 10.15—Chantez en travaillant
- 10.30—Concours Bonus Postal
- 10.35—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse Dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—A votre choix
- 12.30—Variétés
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chronique sport.
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Ballade musicale
- 2.00—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.15—Vies de Femmes
- 2.30—Radio-Sacré-C.
- 2.45—Fémina
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.15—Ranch 1050
- 4.30—Le club des jeunes
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chronique sport.
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.08—Carnet mondain
- 7.15—Coeur à coeur

LUNDI

- 7.30—Pages célèbres pour piano
- 7.45—Interview
- 8.00—Crépuscule
- 8.15—Violon magique
- 8.30—Mémoires d'Occident
- 9.00—Radio-Journal
- 9.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Fermeture O Canada

MARDI

- 7.30—Interviews
- 7.45—Musique et Musiciens
- 8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Hier et aujourd'hui
- 10.30—Cabaret latin
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Créations canadiennes
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la Chandelle
- 8.00—Jazz baroque
- 8.30—Les mondes imaginés
- 9.00—Radio-Journal
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Variétés de Québec
- 8.30—Musique de Chambre
- 9.00—Radio-Journal. Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro. Allemands
- 11.00—Place publique
- 11.30—Les grands chanteurs
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

- 7.30—Actualités françaises
- 7.45—Interview
- 8.00—Paysages de la chanson
- 8.30—Créateurs du XXe siècle
- 9.00—Radio-Journal. Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro
- 10.00—Orchestre de Chambre de Vancouver
- 11.00—Visite chez les chansonniers
- 11.30—Pianorama
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

- 6.30—Ouverture: O Canada
- 6.35—Réveille-matin
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—A votre choix
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Variétés
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Variétés
- 12.30—Vers demain
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Variétés
- 1.05—Prévisions du temps
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Variétés
- 1.30—Chant lyrique
- 2.00—Carrousel de la chanson
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Les succès du jour
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.20—Sélections spéciales
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Variétés
- 7.30—La langue bien pendue
- 8.00—Plaisirs de la musique
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—De l'Olympia au Carnegie
- 9.30—Musique de danse
- 9.55—Nouvelles sport.
- 10.00—Radio-Journal, Music Hall du samedi
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—A la fin du jour
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

Mme F.-D. Lemoine, de Ste-Agathe, est décédée à Otterburne, Man.

STE-AGATHE — Une ancienne paroissienne, Mme Félix-D. Lemoine (Mary Jane), est décédée à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne le mardi 5 juin, à l'âge de 87 ans.

Le salon mortuaire Philippe Coutu avait charge des arrangements funéraires.

Des prières, dirigées par M. l'abbé Raymond Baudry, furent récitées au salon mortuaire le jeudi soir et la dépouille mortelle fut transportée en l'église de Ste-Agathe le vendredi matin à 9 h. pour y être exposée jusqu'à l'heure du service.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis les débuts de la société dans la paroisse. La bannière de la congrégation était portée par MM. Marcel Brémaud et Martial Fenez et les rubans, tenus par Mmes Marcel Brémaud, Adolphe Lemoine, Rosa Dorge et Albert Péloquin.

Les porteurs étaient des petits-fils de la défunte, MM. Jean Joyal, Léopold Baudry, Noël Emond, Clarence Music, Ronald et Gérald Lemoine. Mmes Alfred Ouimet, Jean-Baptiste Tucker, Donat Joyal et Auguste Brémeault portaient les cordons.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté des RR. PP. V. Martineau et R. Michaud, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. David et Daniel Lemoine, petits-fils de la défunte, et Léo et René Nolette, ses arrière-petits-fils, servaient la messe. La croix était portée par Jean-Marc Lemoine. La quête fut faite par Mme Léonie Emond et Mlle Alice Baudry.

Le chant de la messe des funérailles était dirigé par le R. P. M. Monette, C.S.V., curé d'Otterburne, et accompagné à l'orgue par Mme Alice Labelle.

Parmi les nombreux assistants au service, on remarquait, au choeur, M. l'abbé R. Baudry et, dans la nef, les Rév. Srs Joseph-Léopold et Joseph-Emile, petites missionnaires de St-Joseph, qui se sont particulièrement dévouées auprès de Mme Lemoine dans sa dernière maladie, M. et Mme Louis Gagnon, leurs fils et bru, M. et Mme Maurice Gagnon, et leur fille, Mme Francis Crump, de Ste-Marthe, Sask.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Roger Lemoine recevaient à diner bon nombre de leurs parents à la maison paternelle.

Mme Lemoine (Mary Jane Mathieu) était née le 1er avril 1875 à Boylston, Massachussetts, E.-U. Vers 1898, elle vint s'établir à Ste-Agathe avec son mari.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mmes Omer Joyal (Ida), de St-Norbert, Clovis Baudry (Lucia), de Ste-Agathe, Georges Lemoine (Jeanne), d'Edmonton, et Bill Music (Simone), d'Otterburne; trois fils, Robert, de St-Alphonse, Mathieu, Henri et Roger, de Ste-Agathe; 58 petits-enfants et 65 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les enfants de Mme Félix-D. Lemoine remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs ou de toutes autres manières, à l'occasion du décès de leur bien-aimée mère.

Visite pastorale

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, visitait, le mardi 5 juin, la paroisse de Ste-Agathe. Le soir à 8 h., il y eut cérémonies d'usage, suivies de la confirmation de 61 enfants et d'une adulte. Le temps fut favorable. Le lendemain matin à 8 h., 10 petits garçons et 11 petites filles faisaient leur première communion de la main de Son Excellence: Roger Bilodeau, Bernard Brémaud, René Chartier, Alain Dorge, Maurice Dorge, Jacques Gagnon, Germain Lemoine, Julien Lemoine, Jean-Marie Lévesque, Robert Nolette, Maryline Baudry, Lise Brémeault, Irène Côté, Jeanne Dorge, Louise Dorge, Lucie Lemoine, Madeleine Lemoine, Huguette Lapointe, Alice Pilon, Lorraine Sabourin et Marielle St-Onge.

Voyageurs

Bon voyage à Mme Angéline Brémaud, partie le jeudi 7 juin pour Montréal; à M. Denis Dumesnil et à sa mère, Mme Edouard Dumesnil, accompagnés de M. et Mme Armand Fenez, de St-Charles, qui partaient le samedi 9 juin pour la Californie où ils visiteront des parents.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Lévis Courcelles et Aldéric St-Onge, patientes à l'hôpital de Morris, Signard Beaudoin, patiente à l'hôpital Grace de Winnipeg, et Emile Joyal, en convalescence chez elle.

Noces d'argent, à Otterburne, de M. et Mme Jean Saive

OTTERBURNE — A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean Saive, le vendredi 1er juin, une messe d'Action de grâces fut célébrée à leur intention par le R. P. Monette, curé de la paroisse.

Le samedi soir, les jubilaires, entourés de leur unique enfant, Maurice, et de leurs parents et amis, se rendaient à la salle d'Aubigny, où avait lieu une soirée en leur honneur.

Une adresse lue par M. Gilbert Cormier, neveu et filleul de Mme Saive, mit en relief une vie conjugale exemplaire et un grand dévouement aux causes paroissiales. M. Zéphirin Audet, maître de cérémonies, présenta aux jubilaires ses meilleurs voeux, et M. Léon Alary, de Winnipeg, au nom de la famille, offrit ses bons souhaits.

M. Léo Carrière exprima les sentiments des paroissiens d'Otter et fit l'éloge de ce couple méritant. Invité à prendre la parole, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, se dit très heureux de pouvoir partager la joie des jubilaires.

Un télégramme de félicitations de Mlle Mariette Alary, de Calgary, nièce et filleule des jubilaires, fut lu pendant la soirée. M. Saive, en termes émus, fit les remerciements en son nom et au nom de son épouse pour les voeux, les cadeaux reçus et pour la belle veillée.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait M. et Mme Arthur Dumonceaux, de St-Hubert, Sask., venus spécialement pour cette occasion; M. et Mme Léon Riopel, de Morinville, Alta, en route pour les Maritimes, se dirent enchantés de ce que leur arrêt dans la paroisse coïncidât avec un si heureux événement.

La soirée, à laquelle prirent part plus de 225 invités venus de différentes paroisses, jouit de l'orchestre des "Melody Mikes".

M. et Mme Jean Saive désirent remercier les organisateurs de cette belle fête, les parents et amis présents et tous ceux qui n'ont pu assister.

Ils sont très reconnaissants pour les marques d'affection tels que télégrammes, cartes, fleurs, cadeaux, sans oublier la bourse substantielle.

Par la voie du journal **La Liberté et le Patriote**, ils veulent redire à tous et à chacun un merci du fond du coeur, les assurant que cet événement restera à jamais gravé dans leur mémoire.

St-Claude

Festival

De St-Claude ont participé au festival du 6 juin Mlles Edith Chatel, Paulette Jobin, Francine Bernard, Yvonne Rouire, Suzanne Bernard, Hélène Smith, Hélène Rey, Diane Cantin, Jeannine Jubinville, Georgette Binne et Annette Martel. Elles n'oublieront certainement pas cette expérience des plus enrichissantes.

St-Jean-Baptiste

Concours oratoire

Lors du récent bingo des clubs 4-H, un grand concours oratoire fut proposé. Et ainsi, le 25 mai, 26 membres firent leur début devant le grand public en l'auditorium de l'école élémentaire. Une nombreuse assistance composée de parents, maîtres et intéressés remplissait la salle.

Des petits chantres, dirigés par la Rév. Sr Hélène-Louisa et accompagnés au piano par Mlle Raymonde Lavallée, charmèrent l'auditoire.

La directrice adressa un mot de bienvenue aux quatre juges, M. Van Wynsberg, Mmes Raymond Lavallée, Denise Roy et Peter Goertzen, et à toute l'assemblée.

Suivit ensuite le concours oratoire. Les gagnants furent comme suit: dans la classe des plus jeunes, c'est-à-dire jusqu'à 12 ans, 1ère, Yolande Lafond, 2e, Barry Manikel; dans la classe des plus grands, 1er, Guy Sabourin, 2e, Louise Bouchard.

M. Wynsberg adressa ensuite la parole en expliquant les fautes des jeunes et les encourageant à travailler pour s'améliorer.

Un délicieux goûter fut servi sous la direction de la présidente, Mme Georges Beaudette.

Les quatre gagnants se présentèrent de nouveau le 29 mai pour concourir avec les gagnants de Ste-Elisabeth et de Domain.

Les juges étaient MM. Fred Lully, rédacteur de "Modern Farmer", et Orvile Halmes, principal de l'école Andrew Manarski, tous deux du club Kiwanis de Winnipeg.

Les gagnants furent comme suit: chez les jeunes, Garth Manneso, de Domain, et Louise Marion, de Ste-Elisabeth; chez les grands, Carol Manneso et Harry Wiens, de Domain, et Carol Jorgenson, de Ste-Elisabeth.

Un grand merci à tous ceux qui se sont dérangés pour assister à ces concours. Félicitations aux heureux gagnants et à tous les participants.

Baptêmes

Le 27 mai: Suzanne-Marie-Cécile, fille de M. et Mme Paul Rey, née le 16 mai. Parrain et marraine, M. Joseph Pilloud et Mme Philomène Chaperon.

Le 3 juin: Daniel-Léo-Joseph, fils de M. et Mme Ferdinand Dion, né le 25 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Dion.

Le 3 juin: Joan-Hélène-Sandra, fille de M. et Mme Frank Bennet, née le 22 mai. Parrain et marraine, M. Joseph Van Schepdael et Mlle Elaine Van de Bennet.

Ste-Rose-du-Lac

Pique-nique

Le dimanche 10 juin eut lieu le pique-nique annuel de la paroisse. Favorisée par une température idéale, la journée fut un grand succès.

Il y eut de nombreuses activités: 15 clubs de balle dure prirent part au tournoi. Les premier et deuxième prix étaient de $100 de $50 respectivement, et furent divisés entre la Réserve d'Ebb & Flow et Strathclair, comme la dernière partie n'avait pu être terminée.

Le troisième prix allait à Bernie et le quatrième à Ste-Rose; ces prix étaient de $25 chacun.

Le premier prix de balle molle pour dames fut gagné par Alonza, et le deuxième par Waldersee.

Pour les jeunes, des courses et des jeux divers furent organisés.

Si le pique-nique fut une réussite, ce fut grâce au beau dévouement des hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles de la paroisse., qui méritent de sincères remerciements, ainsi que tous ceux qui ont contribué à faire de l'après-midi un véritable succès.

Les recettes du pique-nique ne sont pas encore tout à fait déterminées mais on prévoit qu'elles seront au-delà de $1,000.

Les missions et les événements du Laos

VIENTIANE — Les avant-gardes des troupes pro-communistes du Pathet-Lao ont procédé à la fermeture de nombreuses stations de mission du vicariat apostolique du Vientiane. Des 33 postes missionnaires ayant un prêtre résidant, 17 ont été fermés; il en est de même pour 108 postes secondaires sur 113, et pour 23 écoles de mission sur un total de 23. Il en résulte qu'un tiers des catholiques, soit 5,709 sur un total de 15,256, ont perdu tout contact avec les missionnaires.

M. l'abbé Florent Labonté, vicaire de Notre-Dame-de-Lourdes et "curé" de St-Lupicin, cause avec quelques paroissiens après la grand-messe. Agréable coutume canadienne-française que ces "jasettes" après la messe dominicale.

La paroisse de St-Lupicin connait un véritable réveil

ST-LUPICIN — La paroisse de St-Lupicin n'a plus de curé résidant, mais les 52 familles (de St-Lupicin, Altamont, Roseisle et d'une partie de Cardinal) qui fréquentent régulièrement son église gardent bien vivants ses cadres et essaient de leur redonner quelque peu de la vie d'antan. Ils sont fortement encouragés dans leurs efforts par M. l'abbé Florent Labonté, secondé par les trois syndics, MM. Maurice Boisvert, Lucien Bahuaud et Albert Comte.

Au moins 250 personnes fréquentent l'église chaque dimanche. Les 18 Dames de Ste-Anne ne refusent jamais leur aide bénévole et enthousiaste au dynamique "curé". Le choeur de chant possède des voix de qualité. Les enfants de choeur connaissent bien leurs cérémonies liturgiques.

Certains signes de "réveil" méritent d'être signalés. D'abord, pour que les enfants reçoivent une meilleure éducation, les parents ont accepté par la voix de leurs commissaires, MM. Lucien Bahuaud, Célestin Spenell et Antoine Payette (le secrétaire de la commission scolaire est M. Aimé Rocher) que l'école locale soit consolidée avec celle de Notre-Dame-de-Lourdes. Le contrat entrera en force le 1er janvier 1963, mais de fait les 18 écoliers seront transportés chaque jour par autobus dès septembre prochain.

Il importe de signaler aussi que M. et Mme Isaïe Tremblay ont quitté la ville pour revenir dans leur pays natal, et ils ont réouvert le magasin qui se trouve tout près de l'église. Les paroissiens sont fiers de cette initiative. Et ils ont bon espoir que M. Napoléon Bergeron, de St-Boniface, lui aussi un ancien de St-Lupicin, conduira à bonne fin ses plans d'une piscine et d'une colonie de vacances pour les jeunes sur les terrains de l'ancien couvent, dont il s'est porté acquéreur.

D'ailleurs on peut noter que la région elle-même veut reprendre vie. Autrefois il y avait une cimenterie très active à Babcock, et la briquetterie de Snow Valley employait au moins 70 ouvriers. Or on dit que cette briquetterie réouvrira ses portes prochainement. Pour le moment, la région de Snow Valley est devenue un centre d'attractions sportives: l'hiver, les amateurs de ski y accourent par centaines; l'été, d'autres sports y sont à l'honneur: par exemple, dimanche dernier il y eut la course de motocyclettes dans la montagne et les concurrents ne manquaient pas, ni les spectateurs. Il faut dire que l'on trouve dans cette région les "montagnes" les plus hautes du Manitoba.

Ce renouveau paroissial et économique ne peut que réjouir la population actuelle et aussi les "anciens" comme Henri Bergeron, les RR. PP. Jean-Marie Soulodre et Norbert Dufault, O.M.I., etc. Il est certain que le curé fondateur, M. l'abbé Joseph Picod, a laissé non seulement son corps dans le cimetière paroissial, mais aussi son esprit de rayonnement et d'initiative.

Une nouvelle "île" entre la Corse et Monaco

PARIS — Il y aura du nouveau prochainement en Méditerranée: on annonce en effet qu'une énorme bouée-laboratoire, véritable petite île flottante, fera son apparition dans le courant de l'été prochain à une centaine de pieds au large des côtes méditerranéennes entre la principauté de Monaco et la Corse.

Cette île sera probablement la première du genre à être totalement indépendante de la terre et, dans une certaine mesure, des fonds. Elle se présentera à la vue des marins ou des aviateurs sous la forme d'un rectangle de 32 pieds sur 15 pieds de largeur, dont l'un des côtés se terminera en demi-cercle afin de permettre l'apportage d'un hélicoptère.

Deux autres étages de même dimension — dont l'un abritera les laboratoires et l'autre la machinerie nécessaire au fonctionnement de l'île (électricité, chauffage, treuils, etc.) — émergeront à une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les trois étages en plate-forme seront supportés par une sorte de cylindre de 190 pieds de long et 10 pieds de diamètre, entièrement immergé à 150 pieds de profondeur, et dont le fond renfermera 120 tonnes de lest. Le tube cylindrique pourra être ancré sur n'importe quel fond marin au moyen d'un câble en polyester d'une longueur de deux mille mètres. Le long de ce cable seront attachés divers appareils de mesure qui transmettront par exemple les températures des diverses profondeurs à des enregistreurs situés dans les laboratoires de l'île.

S.F.F.O.

Son nom officiel st: "Station fixe flottante d'observation". Elle sera mise à l'eau en mai, au large de Nice, pour une période probatoire de deux mois, avant de prendre place au point fixe choisi entre la côte nord-méditerranéenne et la Corse.

Cette station flottante a été réalisée pour le compte de la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique, dans le cadre du programme subventionné par le Fonds spécial pour le développement de la Recherche scientifique, et a été approuvée par le Comité d'exploration des océans.

Tous les éléments composant l'île flottante actuellement en cours de montage ont été construits à Nice par une équipe de techniciens du Musée Océanographique, sous la direction du commandant Yves Cousteau et de l'ingénieur Picard, qui avait également participé à la construction de la fameuse soucoupe plongeante du commandant Cousteau.

Hydrobus

L'autre nouveaute méditerranéenne sera l'apparition, également l'été prochain, probablement au mois de juillet, d'une flotte d'hydrobus qui feront la navette sur la Riviera entre San Remo et St-Tropez.

Ces hydrobus sont des autocars qui flottent sur l'eau au moyen de skis géants; ils sont prévus pour 70 passagers et atteignent une vitesse de croisière de 55 milles à l'heure. Des véhicules de ce style sont déjà en service entre Naples et Capri, en Grèce et sur les grands fleuves soviétiques.

Les escales des hydrobus qui longeront la côte d'Azur sont déjà fixées: San Remo, Monte Carlo, Villefranche, Nice, Antibes, Juan-les-Pins, Cannes, St-Raphaël, St-Tropez. Alors qu'une heure est parfois insuffisante pour se rendre de Monaco à Nice par la route, le même trajet demandera 20 minutes à bord des cars nautiques.

La Broquerie

Mariage Simard-Gosselin

Le samedi 2 juin, à 11 h. a.m., M. l'abbé Ubald Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Gosselin, fille de M. et Mme Georges Gosselin, à M. Gérard Simard, fils de M. Eugène Simard, de La Broquerie. Les jeunes gens étaient accompagnés de leurs pères.

Les filles d'honneur étaient Mlle Florence Gosselin, soeur de la mariée, et Mlle Doria Verrier, nièce du marié, accompagnées respectivement de MM. Albini Marcoux, de Lorette, cousin du marié, et Charles Gosselin, frère de la mariée. Celle-ci portait une jolie robe de dentelle blanche et un voile descendant à la ceinture et retenu par une couronne de perles. Les demoiselles d'honneur étaient vêtues de robes en organza mauves et les garçons d'honneur portaient des habits tuxedo.

Durant la cérémonie, de beaux cantiques furent exécutés avec âme par MM. Joseph Tétrault et Laurent Dubé. Mme Narcisse Fournier touchait l'orgue. Un dîner de famille fut ensuite servi à l'hôtel de La Broquerie, et le soir il y eut souper et soirée de parents et amis à la salle de Lorette. A leur retour d'un voyage dans la province de Québec, le nouveau couple demeurera à Lorette.

Exposition

Les jeudi et vendredi soirs 21 et 22 juin avait lieu à l'école secondaire une exposition de couture et de pâtisseries par les élèves des 7e, 8e et 9e années. Les visiteurs qui ont pu admirer cette exposition assurent que les jeunes apprenties qui ont suivi ces cours d'art ménager présentés par les Rév. Srs Marcoux et Talbot, S.G.M., seront de futures maîtresses de maison dépareillées.

Ça et là

Les personnes de La Broquerie qui ont eu le plaisir d'assister au festival du 6 juin dernier au théâtre Playhouse ne tarissent pas d'éloges en faveur d'une telle réalisation. Merci au R. P. M. Caron, S.J., à M. Marcien Ferland et à tous ceux qui ont contribué à ce succès bien canadien-français.

Plusieurs personnes se rendent actuellement aux cours sur le communisme donnés par M. Léo Brodeur, à St-Boniface. Ils n'ont qu'un regret, c'est qu'un plus grand nombre de leurs co-paroissiens ne puissent bénéficier de ces études si intéressantes et instructives.

Jour de fêtes

Le 10 juin, dimanche de la Pentecôte, débuta par la cérémonie de la première communion de 44 jeunes enfants revêtus d'aubes blanches, symbole de la pureté de leurs petites âmes si bien préparées grâce à la sollicitude de leur pasteur, de leurs instituteurs et institutrices et de leurs bons parents. Au prône, M. l'abbé U. Lafond, curé, fit observer la nécessité pour les parents de veiller à la bonne éducation de leurs enfants et à leur assiduité en classe. M. l'abbé P. Raymond donna ensuite un magnifique sermon sur la signification des événements qui se produisent actuellement dans la paroisse et signala quelques points faibles qui s'infiltrent à travers cette population autrefois de mentalité bien française. M. l'abbé Raymond exposa vigoureusement les dangers d'une telle situation en s'appuyant sur des exemples recueillis dans des centres d'expressions étrangères qui fournissent un rendement intellectuel et moral grandement inférieur, et insista sur la nécessité de rester fidèles aux traditions ancestrales. Puis rappelant la fête du jour, l'éloquent prédicateur ajouta: "La venue de l'Esprit-Saint n'est pas seulement un fait survenu le jour de la Pentecôte, alors que les apôtres étaient réunis au cénacle. Le St-Esprit continue d'opérer dans les âmes, et c'est encore sous l'impulsion du St-Esprit qu'une enfant de la paroisse se dirigera sous peu vers les missions du Brésil et qu'un autre enfant de la paroisse se dispose à embrasser la vie contemplative des Trappistes à St-Norbert."

En effet, dans le cours de l'après-midi à l'école secondaire, la famille Hector Normandeau avait organisé un thé à l'occasion du prochain départ de leur fille, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., alors qu'un grand nombre de paroissiens, parents et amis, sont venus présenter leurs voeux sincères et leurs offrandes à la petite missionnaire qui remercia de son sourire accueillant, promettant en retour le secours de ses prières et une part généreuse du mérite de ses labeurs.

Les paroissiens étaient aussi heureux de revoir, à cette occasion, la Rév. Sr Audette, qui faisait un séjour à La Broquerie l'an dernier et qui accompagnera la Rév. Sr Normandeau dans la mission de Sao Paolo. M. l'abbé Georges Savoie, vicaire à St-Norbert, assistait à la fête, ainsi que la Rév. Sr Elodie Vachon, S.G.M., assistante provinciale, et la Rév. Sr Antoinette Normandeau, S.G.M., de Ste-Anne, tante de Sr Anna Normandeau, les Rév. Srs Monchamps et Hermance Lussier, principales des écoles secondaire et élémentaire, les Rév. Srs Blanche Brisebois, Olive Sarrasin et P. Boily, de La Broquerie. La Rév. Sr Armande Caron, supérieure, actuellement en voyage dans l'Est, ne put assister à cette fête.

Le R. Pe Louis Vielfaure, cousin de Sr Normandeau, actuellement en vacances dans sa famille, accompagné de M. le Curé, eut aussi le plaisir de saluer la petite missionnaire, ce qui lui fournit l'occasion de rencontrer un grand nombre de parents et amis de la paroisse et de l'extérieur venus pour la circonstance.

Ce même jour, afin de permettre à leur fils, Laurent, de rencontrer ses anciens condisciples et professeurs du Grand Séminaire avant son prochain départ pour la Trappe de St-Norbert, la famille Victor Gamache avait préparé à l'école élémentaire une réception de famille qui réunissait au-delà d'une centaine de personnes. Parmi les invités d'honneur on remarquait en particulier M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, MM. Martin Bélanger, René Peeters et Gérard Gaudreault, tous Sulpiciens, professeurs au Grand Séminaire de St-Boniface, de même qu'un groupe considérable de séminaristes. M. l'abbé G. Savoie, ancien vicaire à La Broquerie, M. l'abbé Paul Boisjoli, vicaire à Holy Cross, M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire à St-Jean-Baptiste. Sont aussi venus présenter leurs voeux au héros de la fête, M. l'abbé U. Lafond, curé, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., la Rév. Sr Hermance Lussier, S.G.M., ancienne institutrice de Laurent, et sa cousine, la Rév. Sr Blanche Brisebois, S.G.M. Sa grand-mère, âgée de 79 ans, Mme Cédélie Gamache, de Ste-Rose, était aussi présente.

Vers la fin de l'après-midi, après un succulent goûter, un régal oratoire fut servi dans une série de discours débordant de sève surnaturelle. Il serait trop long de donner ici un rapport détaillé de ces vivifiantes paroles, mais il serait bon d'y revenir en temps apportun. Que l'on nous permette de conclure aujourd'hui avec les voeux de bonheur, de fructueux apostolat et de persévérance qu'il convient d'adresser à ces deux enfants de la paroisse.

Décès

C'est avec douleur que les paroissiens de La Broquerie apprenaient le décès, le 9 juin dernier, de M. Eugène Fabas, époux de Ella Delorme de cette paroisse. Le service funèbre fut célébré le mardi 12 juin dans l'église paroissiale.

Remerciements

La famille Fabas remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de l'épreuve qui vient de la frapper.

Congrès

Tel qu'on a pu le lire dans **La Liberté et le Patriote** du 8 juin, en page 3, le congrès régional de l'Association d'Education se tiendra cette année à La Broquerie le 23 juin prochain. Pour des informations à ce sujet, il serait bon de référer à cet intéressant article. Qu'il suffise d'ajouter ici que les paroissiens de La Broquerie souhaitent la plus cordiale bienvenue aux paroisses mentionnées, de même qu'à tous leurs compatriotes de quelque endroit que ce soit. Des questions d'importance vitale seront étudiées à cette occasion. Suivant le souhait formulé dans l'article ci-haut mentionné: "Que cet événement ne soit pas seulement un succès mais un véritable triomphe." Inscription à 9 h. 30 a.m. à l'école élémentaire. Au cours de la journée, séances d'études, discussions; le soir, feu de camp. La séance du soir sera rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux alors que 150 Scouts viendront illuminer les rives de la Seine, tout comme les espoirs de leurs aînés qui luttent depuis des années pour conserver à la population canadienne-française du Manitoba l'héritage sacré de sa langue maternelle gardienne de sa foi.

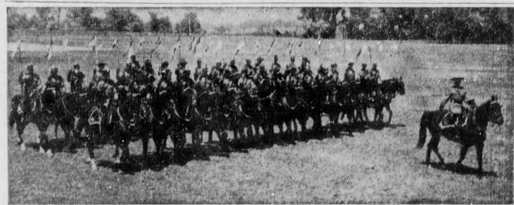
La Saint Jean-Baptiste

Le lendemain du congrès, le 24 juin, sera marqué une fois de plus dans cette paroisse par la célébration solennelle de la fête patronale des Canadiens français, la St-Jean-Baptiste. Les paroissiens de La Broquerie invitent toutes les paroisses environnantes et spécialement les anciens de l'endroit à se joindre à eux en ce jour de fête.

La journée débutera par la messe célébrée à 9 h. 30 a.m. (heure solaire), suivie du défilé des chars allégoriques. Il y aura dîner champêtre et toutes sortes de jeux organisés pour les jeunes et les moins jeunes.

Si vous voulez récolter du miel, ne bousculez pas la ruche.
D. CARNEGIE.

Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques.
JOUBERT.



La plus grande attraction de l'Exposition de la Rivière-Rouge, cette année, sera certainement la marche musicale des Polices Montées de la Gendarmerie Royale qui ont déjà mérité tant d'acclamations internationales. Les 32 hommes et 32 chevaux feront preuve de tant de précision, de contrôle, de coordination de mouvements qu'ils mériteront une fois de plus l'admiration des jeunes et des moins jeunes. A remarquer que les 32 cavaliers viennent de huit provinces canadiennes. Sept sont du Manitoba, dont le constable Joseph-André Lagassé, de St-Adolphe.

Lettre de Paris

La France fait une dépression nerveuse

[illegible] était [illegible] basse. Sur la Seine [illegible]nt, la fête de nuit [illegible] [illegible] eux de plusieurs dizaines de [illegible]ers de spectateurs chaud[illegible] [illegible] gondoles ver[illegible] [illegible] illuminées [illegible] le fleuve, per[illegible] [illegible] les lyonnaises s'expédiaient [illegible] à grands coups de lance. Et puis, la place fut laissée au feu d'artifice final. [illegible] furent [illegible] [illegible] du maître Ruggieri, dont la famille travaille dans les artifices depuis Louis XIV. Le spectacle était éblouissant.

Dans les commissariats de [illegible] des quartiers environ[illegible] les agents de garde son[illegible] l'aube [illegible] veillait à la porte, mitraillette au poing. [illegible] la sonnerie du télé[illegible] retentit dans l'un de ces [illegible] de police, puis dans l'au[illegible] puis dans tous. Quelques [illegible] plus tard, le standard de la Préfecture de police était [illegible]bré d'appels venus de [illegible] Paris. Des voix affolées demandaient des renseignements au sujet de la canonade entendue "du côté de la Seine". "Que se passe-t-il? Qui [illegible] Est-ce l'O.A.S.?"

Dans les rues déjà endormies, les fenêtres s'illuminèrent. Des gens en chemise de nuit ou en pyjama s'interpellaient et se renseignaient sur l'aspect et la nature de la "bataille". Certains même se préparaient déjà à fuir.

Ainsi, un innocent feu d'artifice avait mis en émoi la moitié de la capitale, et provoqué une telle frayeur que, le lendemain matin, la Préfecture de police dut publier un communiqué officiel pour annoncer qu'un autre feu d'artifice aurait lieu le soir même, et que les Parisiens n'auraient pas à s'inquiéter s'ils entendaient à nouveau les déflagrations des [illegible].

• • •

[illegible] a fait rire. Mais [illegible]est significatif: les Français ont les nerfs malades. Depuis plus de vingt ans, ils vivent dans une atmosphère de violence et de passion politique, qui les voit se dresser les uns contre les autres. Tout ce qui les entoure leur paraît précaire ou dangereux: certains se résignent, dans un fatalisme de démission; d'autres s'insurgent et, par leurs actes, aggravent encore le climat d'insécurité morale et physique. Les plus lucides eux-mêmes, en arrivent à s'interroger sur les effets immédiats et lointains de cette étrange maladie dont souffre la France, et qui fait que des milliers de Parisiens s'affolent aux éclatements d'un feu d'artifice.

De Gaulle est-il la cause ou l'effet de ce phénomène clinique? Ses adversaires politiques n'hésitent pas à avancer que le régime qu'il a instauré porte en lui toutes les misères du pays, comme la nuée porte l'orage. Mais ses partisans rétorquent que jamais le général ne serait revenu au pouvoir si l'action antérieure des équipes dirigeantes n'avait laissé un goût d'amertume et de cendre dans la bouche des Français, et n'avait finalement amené le pays au bord de cette dépression morale dont il a tant de peine à se tirer.

L'histoire, si elle le peut, fera le départ entre ces deux thèses, dont la seconde, pourtant, paraît plus affermie que la première. Car s'il est vrai que de Gaulle n'a pas encore rempli le contrat qu'il s'était fixé à [illegible] même en juin 1958, ceux [illegible] aujourd'hui critiquent cette [illegible] de vene[illegible] de tout mettre [illegible] pour ruiner ses efforts et pour [illegible] faire échouer [illegible] dit alors de Gaulle [illegible] qu'au terme [illegible] l'ordre rétabli [illegible] retrouve en Algérie [illegible] refaite dans la [illegible] permettent aux pouvoirs [illegible] de reprendre le cours normal de leur fonctionnement.

Quatre années ont passé depuis, et, face à ce programme de 1958, il serait cruel, sinon [illegible], de dresser le bilan du régime gaulliste. Jamais, peut-être, le désarroi des esprits n'a été aussi prononcé, les divisions entre les Français plus profondes, et l'avenir plus incertain.

• • •

De Gaulle, cependant, n'a peut-être pas tort de considérer tout cela comme de la "péripétie", de l'accessoire, de l'écume grise qui flotte sur le rivage et n'empêche pas l'eau de la mer d'être bleue. Il y voit en tout cas le signe d'un pays qui s'ébroue et se transforme en secouant non sans quelques dégâts et quintes de toux, la poussière et les scories qui l'avaient peu à peu envahi.

Car si les nerfs de la France, et plus spécialement ceux qui commandent à son système politique sont malades, les muscles, par contre, sont en très bon état. Le Français moyen ne sait plus trop quoi penser, c'est vrai. Mais si on lui demande de marcher — comme c'est le cas lorsque le personnel des transports se met en grève! — il le fait sans trop maugréer, et bien.

Ces grèves elles-mêmes ne sont-elles pas, de l'avis des spécialistes et des sociologues, un signe de bonne santé physique? Les économistes, en tout cas, sont formels: le niveau de vie des Français a doublé entre 1952 et 1962 et, selon la prophétie récente de M. Giscard d'Estaing, ministre des Finances, il doit atteindre l'actuel niveau de vie américain entre 1970 et 1975! Les objectifs du IVe Plan d'équipement et de modernisation, dont l'Assemblée nationale discute actuellement, prévoient un accroissement annuel de la production de l'ordre de 6 pour cent ce que, compte tenu des investissements produira chaque année un relèvement de 4.5 pour cent du niveau de vie de la nation.

La chose paraît à peine croyable aux Français toujours méfiants et sceptiques quant aux informations officielles: le président Kennedy envoie des observateurs en France afin de déceler les raisons et les moyens de ce "miracle" économique, dont la réalité s'est affirmée ces derniers jours par l'excellente tenue de la Bourse de Paris face à la dépression enregistrée à Wall Street.

• • •

Mais alors, si le mal français est plus moral que physique, quels remèdes lui appliquer? L'aspirine comme le scalpel apparaissent totalement inopérants. Une cure de repos mental et de paix s'impose à ce pays, si durement secoué de toutes parts depuis 1939. L'Algérie est le dernier abcès de fixation du mal; on peut espérer, alors qu'un revirement semble s'opérer de l'autre côté de la Méditerannée dans l'esprit des Européens accablés et désespérés, que cet abcès sera bientôt en voie de résorption. Si cet espoir se concrétisait, la cure de la France pourrait commencer.

Maurice HERR.

Eduquer la jeunesse, c'est modeler une âme et sculpter un corps. — M. CHRISTIAN



Au camp Phu-Tho, près de Saigon, capitale du Sud Viet-nam, cet enfant dont les parents ont fui le Nord Viet-nam communiste pour s'établir dans ce camp de réfugiés reçoit sa ration quotidienne de lait des mains d'une Soeur de la Providence de Portieux. Le lait, qui est envoyé par le Fonds de Protection de l'Enfance des Nations unies, est ainsi distribué chaque jour à plus de 20,000 personnes entassées dans les 300 tentes du camp Phu-Tho. (Photo NC)

Victoire

Première communion

Le 13 mai avait lieu la première communion de 21 jeunes enfants de la paroisse. Ce sont Paul Compagna, Jérôme Collins, Lilliane Doré, Gaston Duret, Roseline Laltres, Arlette Lemire, Janine Préfontaine, Lorraine Proulx, Edith Cadotte, Alvin et Kenneth Rainville, Betty Ann et Eleanor Watson, Donna Tardif, Wayne et Lloyd Paul, Verna, Rachel et Peter Morin, Leslie et Léonard Laroque.

Cadettes de la Vierge

Il y eut réception annuelle des Cadettes de la Vierge le mardi 29 mai. Ont été reçues: Thérèse Brassard, jeune cadette; Gaétanne Duret, Denise Tremblay, Carmen Pelletier et Lawrence Dufour, grandes cadettes.

Au cours de cette pieuse cérémonie, M. l'abbé W. Desfossés, curé, prononça une allocution très appropriée, précisant les devoirs des Cadettes de la Vierge et demandant à ces jeunes filles d'être généreuses dans la poursuite de leur idéal.

La bannière de Marie était portée par Mlle Claire Tremblay, accompagnée de Mlles Marie Watrin et Cécile Pelletier. Le salut du Saint Sacrement clôtura la cérémonie.

Fête des finissantes

Le dimanche 27 mai était un jour tout à fait spécial pour quatre jeunes filles de la paroisse, Mlles Claire Tremblay, Monique Duret, Bernadette Brassard et Yvette Doré, car on organisait à leur honneur la fête des finissantes.

Le matin, revêtues de la toge et du bonnet traditionnels, elles firent leur entrée à l'église, chacune accompagnée d'une compagne de classe.

A 2 h. p.m., une salle comble au sous-sol de l'église témoignait les cérémonies et le programme suivant: entrée, musique par Mlle Gaétanne Duret; chant, "Le retour des oiseaux", par les 3e à 6e années; bienvenue, en français, par Mlle Claire Tremblay, et en anglais, par Mlle Yvette Doré; présentation des finissantes, par M. Gilles Francoeur; chant, "Le souvenir de nos vingt ans", par M. Noël Turgeon; "A Wish", par Mlle Lawrence Dufour; une récitation, "La dernière dent", par Mlle Mariette Tremblay; le testament des finissantes, par Mlle Bernadette Brassard; discours et présentation des médailles, par M. l'abbé W. Desfossés, curé.

On écouta ensuite un chant spécial pour les finissantes, exécuté par les 7e à 12e années. Puis l'orateur invité, M. l'abbé C. Provencher, dans un touchant discours fort apprécié, félicita chaleureusement les quatre jeunes filles et les encouragea à tenir bon à l'étude. Il exhorta également les paroissiens à persévérer dans toutes leurs luttes à l'imitation des pionniers de la paroisse. Il se dit enchanté de ce bel après-midi passé avec les jeunes de Victoire.

[illegible] eu fut prononcé par Mlle Monique Duret, puis [illegible] de prix, [illegible] Filles de la Providence [illegible]

La chorale interpréta le chant "Barcarolle", et la saynète "Dans [illegible]" [illegible] le programme se termina [illegible] "Whispering Hope" exécuté par les 10e à 12e années [illegible] Watrin; récita[illegible] "[illegible] conducteur", par Mlle Denise T[illegible]

[illegible]

Ca et là

[illegible]

avec bénédiction du camp Notre-Dame des Victoires par Son Exc. Mgr L. Morin.

M. N. Pelletier est parti pour le Québec, le 6 mai, en automobile.

M. Georges-Henri Boudreau et son neveu, M. Alphonse Levasseur, sont partis dernièrement pour l'Alaska.

M. et Mme Edward King, de Toronto, se sont arrêté quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Jean-Paul LeMoal, en route vers Edmonton, où ils résideront à l'avenir.

M. et Mme Charles Doré et leur famille se bâtissent une nouvelle résidence à Debden, où ils sont déménagés depuis quelque temps.

M. Gérard Pelletier, employé à North Battleford, passait la fin de semaines chez ses parents, M. et Mme Maurice Pelletier.

Les dames de la paroisse qui s'occupaient de l'achat de deux grosses cafetières électriques, désirent remercier chaleureusement les dames de Debden qui leur ont apporté si gentiment leurs aide et contribution.

Baptêmes

Le 10 juin: Louise-Marie, fille de Georges Charpentier et de Rita Pelletier, née le 4 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Hubert, de St-Denis, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 juin: Daniel-Richard, fils de Jos. Collins et de Thérésa Lucier, né le 18 mai. Parrain et marraine, M. et Mme John Collins, oncle et tante de l'enfant.

Redvers

Mariage George-Pederson

Le mercredi 6 juin, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé François Marcotte bénissait le mariage de Mlle Mona-Elisabeth Pederson, fille de M. et Mme Alfred Pederson, de Redvers, à M. Hervé-Richard George, fils de M. et Mme Jean George, de Redvers.

La mariée était vêtue d'une longue robe de soie blanche recouverte de dentelle avec bordure de tulle plissé. Son voile court était retenu par un diadème de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles et dame d'honneur, Mlle Carol Pedersen, soeur de la mariée, Mme Fernand Monin, soeur du marié, et Mlle Jeannette Martel, amie de la mariée, portaient des robes blanches courtes avec ceintures et gants bleus et chapeaux blancs. Leurs bouquets se composaient de fleurs blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Bernard George, frère du marié, Fernand Monin, beau-frère du marié, et Ben Pedersen, frère de la mariée. MM. Donald Pedersen et Henri George agissaient comme huissiers.

Mme Depage touchait l'orgue, et Mme Henri Poirier fit les frais du chant.

La mère de la mariée portait une robe beige avec accessoires blancs, et la mère du marié une robe grise avec accessoires blancs. Leurs corsages étaient de fleurs roses.

La réception eut lieu à la salle Légion pour quelque 70 invités. M. l'abbé F. Marcotte, curé, bénit la table. M. Joseph Lajeunesse agissait comme maître de cérémonies et proposa le toast à la mariée. Le marié répondit en termes appropriés.

Une soirée eut lieu dans la salle de R[illegible].

Pour leur voyage de noces, les mariés se rendirent en Alberta. A leur retour, ils résideront dans le village de Redvers.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait M. et Mme Donald Pedersen, de Drayton Valley, Alta, M. et Mme Bob Heath, d'Estevan, et d'autres personnes de Parkman, Wauchope, Antler, Bellegarde et Alida.

[illegible] commencent sont plus [illegible] que ceux qui échouent.

Henry FORD

Comité des Arts de la Saskatchewan

Bourse d'étude

REGINA — Une bourse d'étude d'une valeur de $75.00, en l'honneur de Mme Mary Ellen Burgess, promotrice du théâtre dans l'Ouest Canadien, est offerte par le Comité des Arts de la Saskatchewan aux étudiants qui participeront au cercle d'étude estival en composition, qui se tiendra à Valley Centre, Fort Qu'Appelle, du 4 au 19 août.

Le professeur sera M. Robert D. Chambers, de la faculté d'Anglais de l'Université de la Saskatchewan.

Les demandes, accompagnées de $5 pour frais d'enregistrement, d'un manuscrit original, et d'une demande de logement, disponible sur les lieux, doivent être reçues avant le 30 juin et adressées à Executive Secretary, Saskatchewan Arts Board, Saskatchewan House, Dewdney Avenue West, Regina, Sask.

Le gouvernement du Ghana opte en faveur de la monogamie

ACCRA — Aux termes d'un projet de loi sur la polygamie, que le gouvernement du Ghana va soumettre incessamment au Parlement, les Ghanéens qui sont déjà mariés à plus d'une femme auront un délai limite pour obtenir le statut légal pour celles de leurs épouses qui ne l'ont pas.

Selon les stipulations du projet, qui est une tentative d'adapter les coutumes traditionnelles aux pratiques modernes, aucun Ghanéen ne pourra plus épouser plus d'une femme. Toutefois, les hommes vivant déjà en état de polygamie lors de la promulgation de la loi, auront "un délai raisonnable pour faire enregistrer officiellement les mariages ainsi contractés".

Le point le plus important est constitué par l'introduction du mariage monogamique. Il y a une année encore, le gouvernement ghanéen se déclarait favorable à la polygamie. Le président Kwame Nkrumah motive la nouvelle attitude par le fait que le Ghana évolue de la civilisation agraire et rurale, vers une civilisation industrielle et urbaine; ces modifications dans les structures du pays suppriment, par elles-mêmes, de nombreuses coutumes ancestrales.

Le catholicisme au Congo ne donne pas lieu au pessimisme

ST-JEROME — Dans un sermon qu'il a prononcé à la cathédrale de St-Jérôme, lors de son récent passage dans cette ville, Son Exc. Mgr Alexandre Nzundu, évêque de Kikwit, ville de l'archidiocèse de Léopoldville, au Congo ex-belge, a déclaré que les événements récents n'ont pas tout détruit ni même tout paralysé en cette contrée si riche de réalisations et de promesses.

Cet immense pays compte plus de 4,800,000 catholiques sur une population de près de 14 millions d'habitants. Cette chrétienté est répartie en 41 diocèses ou autres sortes de circonscriptions ecclésiastiques. Quatre évêques titulaires et autant d'évêques auxiliaires sont africains.

Si certaines missions ont connu un véritable Calvaire, les crises récentes n'ont cependant pas empêché les deux-tiers des missions de continuer sans heurt leur oeuvre apostolique. Rien ne permet d'être pessimiste. Au contraire on assiste en bien des régions, à une remarquable extension de l'Eglise accompagnée d'un grand approfondissement de la foi. L'attitude courageuse et éclairée du clergé local a contribué grandement à maintenir ce dynamisme.

Contre le brûlage du chaume

Les agronomes voient d'un mauvais oeil les nuages de fumée qui s'élèvent au-dessus des champs au printemps.

Le brûlage [illegible] pratique depuis [illegible] défrichements des [illegible] de l'Ouest, encore aujourd'hui cette pratique persiste malgré les dommages qu'elle cause, comme l'attestent les expériences qui se font depuis trente ans au Centre de recherches de Lethbridge, ministère de l'Agriculture du Canada.

Voici les conclusions résumées par M. U. J. Pittman, spécialiste en grande culture.

1) le brûlage des chaumes est nuisible d'une façon générale.

(2) il peut diminuer profondément la productivité fondamentale du sol;

(3) il accroît l'érosion éolienne (par le vent).

L'augmentation du rendement en blé a été plus faible à la suite d'un brûlage des chaumes que lorsque ces derniers n'étaient pas brûlés dans un assolement analogue.

On a prétendu que des augmentations de trois à cinq boisseaux l'acre étaient attribuables au brûlage des chaumes avant le semis de la deuxième ou troisième récolte de céréales qui suit la jachère, mais ces allégations s'appuient rarement sur des données valables.

M. Pittman ajoute: "Malgré l'augmentation générale du rendement moyen du blé sur jachère et sur chaume, au cours des 33 dernières années, cette augmentation a été beaucoup moins spectaculaire sur les chaumes où il n'y a pas eu de brûlage".

Dans un assolement de trois ans où les jachères n'ont pas été labourées et où les chaumes ont été brûlés avant le semis de la deuxième récolte de blé, l'augmentation générale du rendement a été 25 pour cent plus lente que dans les assolements ne comportant pas de brûlage.

Le brûlage des chaumes avant l'ensemencement de la deuxième récolte de blé a pu donner des augmentations de rendement d'au moins un boisseau l'acre, comparativement à des superficies analogues non brûlées, mais seulement huit ans sur 33.

Quatre fois s[illegible] le rendement sur chaumes brûlés a dépassé de deux boisseaux l'acre celui du blé cultivé sur chaumes non brûlés.

Les mauvais effets du brûlage se sont manifestés le plus clairement dans le rendement du blé cultivé sur jachère recouverte d'une litière abondante, deux ans après le brûlage. A la suite du brûlage, le rendement moyen du blé sur jachère est déjà d'un boisseau l'acre de moins que dans le cas d'assolements sans brûlage, et cet écart va s'élargissant.

L'expérience a démontré que lorsque les chaumes sont brûlés et la litière détruite, l'érosion du sol s'aggrave et ses mauvais effets s'accroissent considérablement.

Consécration du nouvel archevêque de Conakry

CONAKRY — Son Exc. Mgr Thiandoum, archevêque de Dakar, a conféré, le 31 mai, la consécration épiscopale au nouvel archevêque de Conakry, Son Exc. Mgr Tchidimbo, en la cathédrale de Conakry. Une importante délégation du gouvernement guinéen et du bureau politique du parti démocratique de Guinée, assistait à la cérémonie, ainsi que des évêques et des personnalités religieuses des différents Etats ouest-africains.

Le même jour, Mgr Tchidimbo a été intronisé par Son Exc. Mgr Maury, délégué apostolique pour l'Ouest-Africain.

Après sa consécration, le nouvel archevêque de Conakry a déclaré que "ce serait un crime pour nous que de vivre en dehors de la société". Il a ajouté que l'Eglise catholique de Guinée désirait étroitement coopérer avec le gouvernement guinéen afin de participer à l'édification d'un pays meilleur.

Prenant également la parole, Mgr Maury a dit que la Guinée avait besoin de prêtres et a demandé aux Africains de donner à la Guinée son vrai visage, tout en restant attachée à l'Eglise universelle.

LA SAINTE TRINITÉ



Dans l'Evangile de la messe, Jésus révèle à ses apôtres pour quelle mission il les a préparés: convertir le monde. Crois-tu en l'Eglise apostolique? Cela veut dire que Jésus a fondé son Eglise et ton propre salut sur des Apôtres, des hommes qu'il a choisis pour être témoins de ses paroles, sa vie, sa mort et sa résurrection. Grâce à eux, tu es connu le Christ. Mais [illegible] à toi aujourd'hui d'autres le connaissent.

[illegible] Catholique de la Bible

Nous ne possédons réellement que ce que nous avons donné.

Frédéric OZANAM

• • •

Les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues.

Abbé de PONCHEVILLE

Les dames de Ste-Anne de Gravelbourg étudient l'encyclique "Mater et Magistra"

[illegible]

Le sermon de circonstance fut [illegible] il fut [illegible] n- [illegible] 6 ans âge scolaire [illegible] a déjà reçu sa formation. C'est [illegible] important [illegible] conscients [illegible] et le rôle de la [illegible] est grand parce que l'enfant [illegible]

Dans l'après-midi, une allocution [illegible] du [illegible] P. Von Pilis, de Saska[illegible] choisi comme su[illegible] dernière encyclique du Pa[illegible] Jean XXIII, "Mater et Magistra". Des extraits de cette allo[illegible] dans ce jour[illegible]. Suivit l'élection du nouveau [illegible] exécutif, des responsables [illegible] liste sera publiée [illegible].

A 7 h. p.m., un banquet, pré[illegible] Coderre, fut [illegible]. Mme [illegible] d'honneur, [illegible] Féminine [illegible] quelques de[illegible] et les acti[illegible] "La Ligue [illegible] olic sur [illegible] provin[illegible] et régionale. Si [illegible] et devenir [illegible] actives dans l'Eglise, nous fau[illegible] nous unir et travail-[illegible] la fécondité [illegible] chrétiens et patriotes. Il invita les déléguées et leurs familles à se [illegible] lébrée le 8 juillet prochain, le 50e anniversaire de l'ACFC.

Après avoir souhaité [illegible] venue aux déléguées, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, ajouta ce message: "Je vous félicite d'avoir choisi [illegible] du congrès, le thème [illegible] Encyclique 'Mater et Magistra' et d'avoir su trouver une personne aussi compétente que Mme P. Von Pilis pour vous renseigner sur cette Encyclique du Très Saint Père Jean XXIII. "Dans notre société, dit-il, il y a tendance à rester inactif devant les différents problèmes que causent nos temps modernes. Il faut chercher à comprendre, à s'éclairer, à trouver la vérité, et c'est bien dans l'Evangile que l'on trouvera la bonne solution. Il y a toutes sortes de problèmes dans le monde, soit dans certains pays, population trop nombreuse; dans le nôtre, il n'y a pas assez de monde, comme par exemple dans nos prairies. Toutefois, les parents se demandent même ici si leurs enfants auront toujours à s'éloigner, à chercher du travail dans les villes, ne pourront-ils pas rester sur les fermes et y fonder un foyer?

Il insista sur le besoin d'étudier [illegible]

[illegible] F. D[illegible] R. P. [illegible] O.M.I. [illegible] Gravelbourg [illegible] P. Von Pilis de Saskatoon [illegible] L.F.C. de Swift Current, Mme [illegible] de Swift Current et [illegible] de Gravelbourg.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

[illegible]

LUNDI

[illegible]

MARDI

[illegible]

Du lundi au vendredi inclusivement

[illegible]
11.00—Signal Horaire
11.10—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
[illegible]
12.54—Tu est [illegible]
1.30—Prince-Albert [illegible]
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Une demi-heure avec
2.45—Le quart-heure des malades
2.55—Nouvelles locales
3.00—Communiqués Météo et Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal, Météo

MERCREDI

[illegible]
1.00—[illegible] interlude
5.00—Radio-Journal [illegible]
[illegible]
6.15—[illegible] culture
7.00—Jazz baroque avec Ted [illegible]
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Musique [illegible]

JEUDI

11.10—Pensons à nos défunts
11.30—Debden sur nos ondes

VENDREDI

[illegible]

SAMEDI

[illegible]
8.55—Chronique sport.
9.00—[illegible]
10.00—[illegible]
10.30—Nouvelles de CKSB, [illegible] et Pensée du soir

Prince-Albert

Réunion mensuelle de la L.F.C.

La branche générale de la Ligue Féminine Catholique a tenu sa réunion mensuelle le mardi 5 juin en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Elle débuta [illegible] la prière et l'hymne à Notre-Dame du Bon Conseil.

La correspondance ainsi que les rapports des différents comités furent lus. Les présidentes des comités spirituels des six branches furent invitées à présenter leurs rapports le plus tôt possible à Mme Ingoldsby.

La branche française servira un dîner le 23 juillet, et la Ligue organisera un thé le 15 septembre prochain dans l'auditorium de la Coopérative, auquel le public est cordialement invité. Une recette américaine sera vendue au prix de $25.

Les tâches assignées allèrent aux suivants: la branche de l'ouest, ditribution de friandises à l'hôpital Victoria; la branche de l'est, à l'hôpital provincial; la branche Marian, au Mont St-Joseph; la branche française, goûter à l'assemblée générale du 4 septembre. La communion communautaire aura lieu le 9 septembre.

Mgr J.-A. Boucher souhaita à toutes des vacances heureuses et reposantes, mais leur rappela qu'il n'y avait aucun repos pour l'âme, même en vacances.

Mme J. J. MacIsaac, en son nom et en celui de la Ligue remercia Mgr Boucher et lui souhaita aussi d'heureuses et reposantes vacances. Il leur donna sa bénédiction et la réunion se termina par la récitation de l'acte de Consécration suivi d'un goûter servi par les dames de la branche de la Colline.

Çà et là

Une trentaine de prêtres suivent les exercices de leur retraite annuelle prêchée par le R. P. Gilles Bélanger, O.P.

Quelque 34,563 personnes reçurent le vaccin contre la poliomyélite cette année, et 23,711 l'an dernier, formant un total de 58,274, soit environ 86 pour cent des résidants de la région sanitaire de Prince-Albert.

Un groupe de 11 personnes [illegible] plusieurs pays du Plan Colombo, en route pour la région du Lac La Ronge, s'arrêtèrent dans cette ville. Ce groupe qui étudie au "Western Co-Operative College" de Saskatoon, passera quatre jours à s'enquérir du développement de pêcherie com[illegible].

M. et Mme Claude Joyal, de St-Boniface, Man., passèrent quelques jours à Prince-Albert, où ils furent les hôtes des familles A.-L. Pagé et Bert Johnson. C'était la première visite de M. Joyal en cette ville; quant à son épouse, née Anna Lafrenière, elle y vécut une bonne partie de son jeune âge. Ils partaient pour Moose Jaw, Sask., dimanche dernier, se déclarant très enchantés de l'accueil reçu de la part [illegible] venir l'an prochain pour un plus long séjour. Leur visite au nouvel Institut Collégial des Soeurs de la Présentation de Marie, qui coûtera environ $2,500,000, les a [illegible] intéressés.

Ponteix

Décès

Le mercredi 30 mai, à 2 h. a.m., s'éteignait paisiblement, entouré du prêtre, de religieuses et de son épouse, M. Adrien Privé. Il était âgé de 75 ans.

Il naquit à Verchères, P.Q., le 21 juin 1886. Il vint à St-Antoine, maintenant Storthoaks, en 1906, et à Ponteix en 1911. Il épousa Mlle Marie-Louise Garand, le 23 janvier 1913. Il était ingénieur et mécanicien. Durant 25 ans, il s'occupa du maintien de l'église paroissiale en hiver.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; deux fils, Louis, de Calgary, Alta, et Marcel, de Victoria, C.-B.; 7 petits-enfants; une soeur, Corinne (Mme Wilfrid Pelchat), de North Battleford.

Le service funèbre fut chanté le samedi 2 juin par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, assisté de MM. les abbés Georges Laprise et Lucien Roy, diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Florent Pelchat, neveu du défunt, Elphège, Armand et Wilfrid Privé, ses cousins, et Raoul et Roland Garand, ses neveux. Un cousin, M. Henri Privé, portait la Croix. M. Ollier Bédard touchait l'orgue et dirigeait le chant.

M. Privé était Chevalier de Colomb et en reçu les honneurs.

On remarquait parmi ceux venus de l'extérieur M. et Mme Louis Piché, de Calgary, Alta, M. Marcel Privé, de Victoria, C.-B., MM. et Mmes Florent Pelchat, de Vawn, Sask., M. et Mme Henri Privé, de Fannystelle, Man., M. et Mme Wilfrid Privé, d'Elie, Man., M. et Mme Auguste Garand et M. Raoul Garand, de Dunrea, Man., M. et Mme Henri Garand et M. Roland Garand, de St-Boniface, Mme N. Gagné, de St-Claude, Man., Mme Germaine Carney, de Winnipeg, Mme Adrien Garand, de St-Jean-Baptiste, Man., M. et Mme Elisé Auger et M. Edmond Auger, de Dollard, MM. et Mmes T. Aussant et Georges Privé, de Gravelbourg, MM. et Mmes Paul Denniel, René Massé, Jos. Bellefeuille et Ovide Nadeau, M. Roland Bellefeuille et Mlle Simone Bellefeuille, de Val Marie, et M. Adrien Bertrand, de Cadillac, etc.

La maison funéraire Lemieux était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Adrien Privé et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit et tous ceux qui ont aidé soit après le décès, soit avant, à l'hôpital ou à la maison.

Boursière

Mlle Marie Strohhofer, de l'Université de Toronto, est arrivée le 9 mai, pour ses vacances d'été. Elle est gagnante d'une bourse de l'Institut Goethe, lui donnant un voyage en Allemagne et un cours en langue et littérature allemande, commençant le 2 juin et se terminant au début de septembre, à Munich, Allemagne. A son retour d'Allemagne, Mlle Strohhofer entrera à l'Université Yale à New Haven, Conn., pour y poursuivre ses études dans les langues.

Marie est née à Berlin, où elle demeura jusqu'à l'âge de 5 ans, ensuite passa deux ans en Autriche et en France jusqu'en 1953, alors qu'elle vint au Canada avec ses parents.

Collation de diplômes

M. et Mme Lucien Piché et Mme Bertha Arcand ont assisté aux exercices de la 51e collation des diplômes à l'Université de Saskatoon [illegible]. Robert Piché [illegible] réats ès Arts [illegible] Paul Arcand obtint [illegible] réat en Commerce.

Le samedi 12 [illegible] collation des diplômes à [illegible] précédée d'une messe célébrée [illegible] Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., à 4 h. p.m.

Les finissants [illegible] Arcand, fils de M. et Mme H. Arcand, Renald Bédard, fils de M. et Mme Omer Bédard, D[illegible] Marcelle Bonneville, filles de M. et Mme Lucien Bonneville, Maurice de Mont[illegible] Mme E. de Montigny, [illegible] D[illegible]ville, fille de M. et Mme W. D[illegible]ville, Léo Dubourt, fils de M. et Mme André Dubourt, Edna Demonceaux, fille de Mme A. Demonceaux, Kathy K[illegible] M. et Mme [illegible] Lambert [illegible] phonse L[illegible] fille de M. et Mme [illegible] Hélène T[illegible] Mme Aimé T[illegible] gny, fille de M. [illegible] Tourigny.

Wawota

Çà et là

M. Gerry [illegible]

[illegible]

Debden

Çà et là

[illegible]

Baptêmes

[illegible]

Gravelbourg

Décès

[illegible] est décédée [illegible] Mme [illegible] Boucher [illegible], à l'âge de 73 ans.

[illegible] ainsi qu'un fils, Roland, [illegible] champ d'honneur le 6 juin 1944, en Normandie.

La défunte laisse dans le deuil [illegible] filles Lilliane (Mme Henri [illegible]), Yvette [illegible], de Coderre, Sask., Leonette (Mme Sidney Cooper), de Victoria, C.-B., Cécile (Mme Jos. Jelinski), d'Avonlea, Sask., Thérèse [illegible], Sask. [illegible] de Montréal, Qué., Alice (Mme Don Forer), d'Assiniboia, Sask. et Jeannine (Mme Roger Bouvier), de Brooks, Alta; quatre fils, Maurice, de Vancouver, Marcel et René, de Gravelbourg, et Paul, de Montréal; deux soeurs, Mme Laurette Boisvert, de Falher, Alta, et Mme Bertha Savage, de Cranbrook, C.-B.; deux frères, Eudore et Ovide Dureault, de Fannystelle, Man.

Le service fut chanté le mercredi 6 juin 1962 en la cathédrale de Gravelbourg par M. l'abbé D. Dugas, curé, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Eloi Dieudonné et Oscar Piché, Lucien Bourgeois, Louis Huel et Ernest Beauchesne.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Vonda

Décès

Mme Joseph Hamoline, de la [illegible] Mission City, C.-B., est décédée subitement le 2 juin dernier.

Née à Waret L'Evêque, Belgique, le 24 août 1883, elle épousait M. Joseph Hamoline en 1904. Ils vinrent s'établir sur une ferme à St-Denis en 1910. En 1918 ils déménagèrent sur une ferme à Aberdeen jusqu'en 1952 lorsqu'ils se retirèrent à Mission City.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Joseph; une soeur, Amélie, de Belgique; deux frères, Célestin, de Belgique, et Joseph, de Vonda; trois filles, Jeanne (Mme Marcel Dauvin), de P[illegible], Désirée, d'Aberdeen, Sask., et Célina (Mme Jean Dan[illegible]), de Hosetown, Sask.; neuf [illegible] Jérôme, de Contrecoeur, Qué., Armand, de Domremy, Sask., Joseph, de Vonda, Emile, Albert, Léopold, Octave et Jean, d'Aberdeen, Sask., Jacques, de [illegible]; 41 petits-enfants et [illegible] petits-enfants.

[illegible] Les funérailles eurent [illegible] St-Philippe-de-Néri à Vonda. [illegible]

Remerciements

[illegible]

Les guides et jeannettes de Ferland reçoivent 3 chefs scouts de St-Boniface

[illegible] donna ensuite congé.

Cette soirée restera [illegible] le coeur de toutes les guides et [illegible]

Assemblée

Une assemblée eut [illegible] le dimanche 3 juin. Mme Avila Chabot et M. [illegible] furent nommés et seront remplacés par Mme Jos Morin et M. René Couture, s'ils ne peuvent s'y rendre.

Furent élus pour voter, Mmes Sylvio Clermont, Paul Morin et [illegible] et MM. [illegible] et Jos. Couture.

Çà et là

Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, et son [illegible] Lucien Roy [illegible] ont visité la famille Valmore Couture, le 3 juin.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a rendu visite à ses parents M. et Mme Aristide Fournier, le dimanche 3 juin.

M. l'abbé J. Bernier, curé, accompagné de M. Jos. Morin, est allé à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Mme Avila Chabot et son fils, Edmond, ont passé quelques jours chez eux en fin de semaine. Mme Chabot est retournée avec son fils, M. l'abbé A. Chabot, à Vanguard.

M. Fortunat Patoine, de Ste-Claire, Dorchester, Qué., est en visite chez M. William Patoine et sa famille.

M. et Mme Lacasse sont de retour d'un voyage à Edmonton, Calgary et North Battleford, où ils ont visité leurs enfants, parents et amis.

M. l'abbé J. Bernier, curé, et Mmes Jos. Chabot, Aristide Fournier, Alex. Laberge, Walter Mo[illegible] et Edmond Tarif ont assisté au congrès des Dames de Ste-Anne à Gravelbourg, le mardi 29 mai.

M. et Mme Gérard Turgeon, de Regina, visitaient leurs parents, M. et Mme Antonio Turgeon.

M. et Mme Louis Fournier ont visité leurs enfants, M. et Mme M. Donneaur, de Swift Current, la semaine dernière.

St-Hubert

[illegible]

Programme récréatif

Le dimanche 10 juin [illegible] pour les nombreux vieillards et infirmes et expriment le désir que de tels programmes se renouvellent.

[illegible] remercient les [illegible] leur bon accueil et [illegible]

Va-et-vient

M. et Mme A. Smeets et leurs enfants sont allés à Alexander visiter des parents il y a deux semaines. La mère de Mme Smeets, Mme Skinner, est revenue avec eux pour quelque temps.

Mmes [illegible], de Vancouver, et V. Clare, de St-Charles, Man., ont passé quelques jours à visiter leur mère, Mme V. Pernele, de l'hospice Jeanne d'Arc et quelques amis de la localité.

MM. H. et P. Roy, de St-Boniface, en voyage d'affaires, ont profité de [illegible] pour visiter [illegible].

M. et Mme B. Davies et MM. J. Boutin et A. Jeannot, de Regina, étaient en visite dimanche dernier.

Baptême

Le 10 juin: William-Michael, fils de M. et Mme André Dartige. Parrain et marraine, M. Fernand Dartige et Mlle Dianne Jordens.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	96 4	96 4	96 2	95 6	95 4
C.W. no 3	93 2	93 2	93	92 4	92 2
Fourrage no 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	91 4	[illegible]
Fourrage no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
C.W. no [illegible]—6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 3—6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE —					
C.W. no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 3	[illegible]	146	147	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot	[illegible]	127	127	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	148 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE —					
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Pour la semaine du 4 au 8 juin 1962)

Cérémonie d'ordination le 31 mai, de M. l'abbé G. Doucette, à Duck Lake

DUCK LAKE — Le jeudi 31 mai, à 9 h. a.m., eut lieu en l'église du St-Sacrement de Duck Lake, au milieu d'un grand concours de prêtres, de parents et d'amis, l'ordination de M. l'abbé Gilles Doucette, fils de M. et Mme Willie Doucette.

Le nouveau prêtre fit ses études primaires à l'école Stobart de Duck Lake. Il fut toujours un exemple par sa persévérance au travail et son entier dévouement dans les oeuvres scolaires, religieuses et paroissiales et par son assiduité aux offices religieux. Il continua ses études au petit séminaire de Prince-Albert et les termina au grand séminaire de St-Boniface.

Après l'imposante cérémonie de l'ordination, un somptueux banquet fut servi par les dames à la salle paroissiale de Duck Lake. A l'issue de ces agapes fraternelles, M. Gérard Comeau, syndic de la paroisse, offrit une bourse substantielle au nouvel ordonné, qui accorda ensuite sa première bénédiction aux nombreux convives.

Le vendredi fut consacré aux élèves de l'école Stobart: messe, réception à l'auditorium de l'école, offrande d'une riche gerbe spirituelle ainsi que d'un cadeau souvenir.

Le samedi 2 juin, le nouvel ordonné célébra la sainte messe dans la chapelle du couvent. Un déjeuner fut offert en son honneur ainsi qu'à ses invités par ses anciennes institutrices.

Le dimanche fut la fête paroissiale. A 10 h. a.m., première messe solennelle chantée par le nouvel élu, qui était assisté de M. l'abbé G. Pouliot, curé, et de MM. les abbés G. Bergeron et C. Giguère, respectivement diacre et sous-diacre. M. l'abbé G. Lachance prononça un magnifique sermon de circonstance sur la "Vocation sacerdotale".

Après la messe, toute la parenté se rendit au lieu de pèlerinage à St-Laurent de Grandin pour s'accorder une agréable détente en plein air.

A l'occasion de son ordination, M. l'abbé G. Doucette eut le plaisir de jouir de la présence de ses deux très chères soeurs religieuses, la Rév. Sr Ste-Marie-de-la-Charité, de Laurier, Man., et la Rév. Sr Ste-Marie-des-Neiges, de Lennoxville, Qué.

Sincères félicitations au nouvel ordonné ainsi qu'à ses heureux parents et voeux d'un fécond apostolat auprès des âmes qui lui seront confiées.

Remerciements

La famille W. Doucette ainsi que M. l'abbé Doucette désirent exprimer leur plus profonde reconnaissance à Son Exc. Mgr L. Morin, à M. l'abbé G. Pouliot, curé, aux autres nombreux membres du clergé, aux religieuses, aux paroissiens de Duck Lake, ainsi qu'à tous les bienfaiteurs, parents et amis pour toutes leurs générosités. Une mention très spéciale est réservée aux dames catholiques de la paroisse pour leur succulent banquet et à CFNS, qui diffusa gracieusement sur ses ondes l'imposante cérémonie de l'ordination du 31 mai.

Jackfish

Çà et là

Le mercredi 23 mai, deux religieuses de la communauté des Soeurs Blanches d'Afrique vinrent faire passer un film intéressant à la salle de l'école.

M. Fred Rokes, de Mervin, ainsi que quelques paroissiens, ont commencé la construction du nouveau presbytère.

La petite Darlene, fille de M. et Mme Edouard L'Heureux, fut de nouveau transportée à l'hôpital, dernièrement.

Mme Joseph L'Heureux a passé une semaine à l'hôpital pour y subir des traitements.

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants, de Meadow Lake, ainsi que M. et Mme Clément Bru et leurs enfants, de North Battleford, étaient en visite chez M. Jos. L'Heureux durant la fin de semaine.

M. et Mme G. LaClare, de North Battleford, et Clémence Bru étaient en visite chez M. Joseph Bru, dimanche.

Yolande, fillette de M. et Mme Emile Arcand, est revenue chez elle après avoir subie une intervention chirurgicale à l'hôpital de North Battleford.

Le pique-nique de la paroisse aura lieu le dimanche 17 juin, cette année.

Lac Pelletier

Décès

M. Auguste Unvois, âgé de 61 ans, fermier du district de Swift Current, hospitalisé depuis deux semaines à l'hôpital local, est décédé subitement le 23 mai.

M. Unvois est né à Plauret, France, en novembre 1900. Vétéran de la Grande Guerre de France, il vint au Canada en 1926 et demeura dans le district de Lac Pelletier jusqu'en 1945. Il s'installait ensuite sur une ferme près de Swift Current.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Célestine; une fille, Jeannine (Mme Robertson), de Lac Pelletier; un fils, Armand, de Swift Current; cinq petits-enfants; deux frères, Aristide, de Lac Pelletier, et Arsène, de Rivière-la-Paix. Ses deux soeurs, Jeanne et Pauline, ainsi que ses deux frères, Eugène-Pierre et Yves-Marie, le précédèrent à la tombe.

Les funérailles eurent lieu dans l'église du Sacré-Coeur, le samedi 26 mai. M. l'abbé L. Mondor officiait. L'inhumation se fit dans le Jardin "Memorial" de Swift Current.

Les porteurs étaient MM. Nickolas Kock, Nicholas Habsaheld, Louis Daniel, Loiris Bruno, Narcisse Laverdière et Cléophas Metivier.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Willow-Bunch

Décès

M. Gédéon Cayer, autrefois de Willow-Bunch, est décédé à Maillardville, C.-B., le samedi matin 9 juin, à l'âge de 70 ans. C'est le fils de Mme William Cayer, de Willow-Bunch. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

MM. et Mmes Henri Cayer et Armand Lalonde et M. Jos. Lalonde sont partis le dimanche après-midi 10 juin, en route pour la Colombie-Britannique, afin d'assister aux funérailles de M. Cayer.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la chronique de la semaine dernière au sujet de la réunion familiale des Philippon, à laquelle ils eurent le plaisir de recevoir la visite de leur neveu, M. John Philippon, fils de M. Raoul Philippon, avec son épouse et leur fils, âgé de 3 ans, de la Colombie-Britannique, ainsi que de M. et Mme Philippe Gaudry, d'Assiniboia, parents de Mme John Philippon, le samedi 2 juin.

Çà et là

Mme Boutin est en promenade pour quelque temps chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Gérard Granger et Léo Lemieux. Mme Lemieux fut patiente à l'hôpital local, dernièrement.

Plusieurs personnes de Willow-Bunch sont allées à Val Marie le samedi 2 juin, pour le mariage de M. Roger Rodrigue, fils de M. et Mme Roméo Rodrigue, de Willow-Bunch, à Mlle Cécile Côté, de Val Marie, qui est institutrice ici depuis quelques années. M. et Mme Donat Joyal, Mmes Elisabeth Fontaine et G. Benoit, y sont allés et ont rendu visite en même temps à M. et Mme Antoine Dunand et Ephrem Lebel, de Val Marie.

M. et Mme McGeoughand et leur famille, de Whitewood, ont visité la famille Sylvio Sylvestre, dernièrement.

MM. Georges Bourgeois et Maurice Champigny, Mme Jean Champigny et sa petite-fille, Georgette, et Mme G. Granger, sont allés à Regina le jeudi 31 mai. Ces deux dernières eurent un examen médical.

Mme W. Benoit se rendit à Regina, dernièrement, pour affaires.

Merci à M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, qui vint dire la messe les jeudi, vendredi et samedi matin, du 7 au 9 juin, et au R. P. J. Méthé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui célébra les messes du dimanche 10 juin, en l'absence de M. l'abbé J.-A. Latendresse, patient à l'hôpital de Regina.

M. Sylvio Sylvestre est parti le mercredi 30 mai pour Halifax assister au congrès national de la Légion Canadienne. Sa mère, Mme Léopold Sylvestre, l'accompagna jusqu'à Montréal, pour y visiter sa fille et sa famille.

Mmes Green, A. Lantier, Jeanne Cornelliers, Louise Boisvert et Pierre Desautels, fils, sont allées à Assiniboia le samedi 26 juin pour assister à l'assemblée des Coopératives.

M. et Mme S. Sylvestre, Mmes L. Bourdages et C. Mathieu sont allés à Saskatoon, le vendredi 25 mai, y visiter M. Léonard Bourdages, patient à l'hôpital, qui est revenu en convalescence chez lui dernièrement.

MM. Maurice Champigny et Claude Mondor, ayant terminé leur année scolaire à l'Université de Saskatoon, ainsi qu'un cours sur la Défense Civile, sont arrivés chez leurs parents, récemment.

Le mardi 29 mai, M. Henri Cayer a conduit à Gravelbourg cinq Dames de Ste-Anne pour le congrès diocésain, qui eut lieu ce jour-là. Ce sont Mmes Henri Cayer, Alcide Beauchesne, Léo Roy, Jean Champigny et Lucien Couture.

MM. et Mmes Wilfrid Benoit et Lionel Martin sont allés à un congrès des Chevaliers de Colomb, lequel eut lieu à Prince-Albert, dernièrement.

M. et Mme Claude Main, de Winnipeg, sont venus visiter les familles Bellefleur, récemment. A cette occasion, leurs parents, M. et Mme Frank Bellefleur, demeurant au Foyer d'Youville, sont venus à Willow-Bunch pour voir leurs fille et gendre.

Albertville

Deces



Mme Maria Perreault

Une pionnière d'Albertville, Mme Maria Perreault, âgée de 79 ans, est décédée à Maillardville, C.-B., entourée de ses huit enfants.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Ernest, de Montréal, Paul, de Maillardville, C.-B., Emile, de Hoey, Sask., et Armand, de Saskatoon; quatre filles, Mélina (Mme Donat Bolduc), de Henribourg, Sask., Adélia (la Rév. Sr Adélia-de-Jésus), de North Battleford, Sask., Rosa (Mme W. Lebrun), Irène (Mme L. Dehord), de Maillardville, C.-B.; 24 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants; trois frères, Charles, d'Auburn, Maine, Alfred, de St-Boniface, Man., et Ernest, de Victoriaville, Qué.; deux soeurs, Mme Eugénie Bournival, de Grand-Mère, Qué., et Mme Wilfrid Bissonnette, de Clermont, E.-U., ainsi que plusieurs neveux et nièces de Québec, des Etats-Unis et du Manitoba.

Mme Perreault était Dame de Ste-Anne depuis 58 ans; elle fut une fervente chrétienne et était estimée de tous.

Les porteurs étaient ses quatre fils et ses deux gendres, MM. Wilbrod Lebrun et L. Dehord.

Le service funèbre, diacre et sous-diacre, fut chanté en l'église de Maillardville, par le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, et servi par les petits-fils de la défunte, Alfred Perreault, Albert et Léon Lebrun.

Suivaient le cortège funèbre, ses enfants, les Rév. Srs de l'Enfant-Jésus et les Dames de Ste-Anne.

Çà et là

M. et Mme Donat Bolduc recevaient la visite de leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Ernest Perreault, de Montréal, et Armand Perreault, de Saskatoon, Sask., et M. Emile Perreault, de Hoey, Sask.

Mme Delvina Gobeil est revenue après avoir passé cinq semaines à New Westminster, C.-B.

M. et Mme Joseph Brûlé ont vendu leur demeure à la Caisse Populaire et déménageront à Prince-Albert, Sask.

M. et Mme Philippe Carrier demeurent maintenant à McBride, C.-B.

Mlle Laurette Painchaud, institutrice à Duck Lake, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Gilles Painchaud.

M. et Mme Charles Painchaud recevaient la visite de leurs filles, Ginette, institutrice à Delmas, et Thérèse, de North Battleford.

Storthoaks

Concert

Les paroissiens de Storthoaks désirent remercier par la voie du journal M. l'abbé M. George, curé, ainsi que la chorale composée de 35 voix mixtes d'enfants et d'adultes, qu'il dirigeait lors d'un concert qui eut lieu dans la salle paroissiale le samedi 9 juin.

Le choeur interpréta des hymnes et des chants variés en latin, français et anglais. Ce concert célébrait le soixantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Storthoaks.

Çà et là

Félicitations et voeux sincères de bonheur à M. et Mme Gilbert Bonneteau (née Léona Bishop), dont le mariage fut béni par M. l'abbé M. George dans l'église paroissiale, le mercredi 6 juin. Le mariage eut lieu à Marieval.

Prompt rétablissement à M. Willie Toupin et Mme Wilfrid Blérot hospitalisés à Redvers.

Titanic

Départ

Le lundi 4 juin, M. et Mme Marcel Fiolleau et leur fillette, Dianne, quittaient la paroisse pour s'installer au village de Vonda, où ils ont acheté un restaurant.

Avant leur départ, une veillée d'adieux eut lieu à la demeure de M. et Mme Marius Fiolleau. M. B. Arcand, au nom des paroissiens, exprima le regret de tous les paroissiens de les voir partir et offrit une valise de voyage en souvenir à M. Fiolleau, qui fut marguillier pendant plusieurs années.

Mme Laurent Delisle, présidente des Dames d'Autel, lut une adresse, au nom des membres de la société, à Mme Fiolleau pour la remercier de tous les services rendus surtout durant les sept ans qu'elle fut secrétaire-trésorière de cette société. Elle lui offrit un bouquet de roses artificielles.

Le fils aîné de M. et Mme Fiolleau, Maxime, demeurera sur la ferme. Les autres enfants, Alain, Rose-Marie et Michel, y demeureront aussi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Souhaits de bon succès à M. et Mme Fiolleau dans leur nouvelle entreprise.

Çà et là

M. B. Rio et Mme Arsène Fiolleau sont revenus d'un séjour à l'hôpital. Prompt rétablissement à ces malades.

M. et Mme Olivier Boyer, de Prince George, C.-B., ont passé quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Marius Fiolleau. Mme Fiolleau retournait avec eux pour passer quelque temps en Colombie-Britannique.

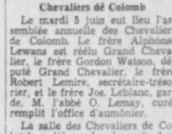
Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme B. Rio.

M. et Mme Carrière, de Spiritwood, étaient en visite chez M. et Mme L. Delisle.

Plusieurs personnes ont assisté à l'ordination de M. l'abbé Gilles Doucette, le 31 mai à Duck Lake.

Val Marie

Chevaliers de Colomb



Le mardi 5 juin eut lieu l'assemblée annuelle des Chevaliers de Colomb. Le frère Alphonse Lewans est réélu Grand Chevalier, le frère Gordon Watson, député Grand Chevalier, le frère Robert Lemire, secrétaire-trésorier, et le frère Jos. Leblanc, garde. M. l'abbé O. Lemay, curé, remplit l'office d'aumônier.

La salle des Chevaliers de Colomb a été vendue le mois dernier, et après l'assemblée on a déménagé le mobilier dans le soubassement de l'église où les réunions auront lieu le premier mardi de chaque mois, à 7 h. 30 p.m.

M. le Dr et Mme Pol de Montigny et leurs enfants, de Fort Nelson, C.-B., ont visité M. et Mme Olivier Pinel.

Mlle Cécile Lemire visite sa grand-mère, Mme Evelina Michel, au Foyer d'Youville de St-Albert, Alta, et sa tante, Mme Evangéliste Couture, et ses cousins et cousines, à Edmonton.

M. et Mme Olivier Pinel ont visité les familles Eudore Desautels et Emery de Montigny, à Ponteix.

Intéressante soirée

Le dimanche 10 juin, les Dames Patronnesses de l'hôpital ont donné un souper pour recueillir des fonds pour la machine à gaz des opérations. Elles remercient tous ceux qui ont contribué au plein succès de l'entreprise. Après le souper, M. le Dr Paul-M. Alchroth montra un film d'une expédition médicale à travers l'Afrique, à laquelle il prit part. Il en fit un commentaire qui intéressa vivement l'assistance.

Prud'homme

Club S.V.P.

Les membres du Club de Personnalité ont formé un club et 32 personnes s'y sont inscrites. Il sera connu sous le nom du Club S.V.P. (S'il Vous Plait; St-Denis, Vonda, Prud'homme; Servir, Vouloir, Pouvoir). Ils ont tenu une réunion générale le dimanche 12 mai chez M. Clotaire Denis, organisée à l'occasion du départ prochain de leur instructeur, M. J.-P. Descôteaux, auquel on présenta une plaque souvenir.

Film

Un film instructif sur l'Ordination fut présenté à la salle paroissiale le dimanche 12 juin.

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Viens, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Dollard Blain.

M. et Mme Orest Ewaniuk, de Saskatoon, ont fait une visite chez les parents de cette dernière, M. et Mme Pysh.

M. et Mme C.-M. Lepage se sont rendus à Saskatoon chez leurs enfants, MM. et Mmes Maurice et Henri Lepage, où ils passèrent quelque temps.

Mme Aimé Loiselle a passé une semaine chez ses enfants, MM. et Mmes Lionel et Hervé Loiselle. M. Loiselle est venu en fin de semaine.

Bon voyage à M. et Mme Hervé Loiselle, qui sont partis à l'exposition mondiale de Seattle.

Plusieurs personnes ont assisté au pèlerinage de Wakaw.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Guy Bandet qui sont les heureux parents d'un premier fils.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina Sask.)

Elections

Voici les noms des nouveaux élus à l'assemblée du 8 juin: officiers du Conseil Langevin, Grand Chevalier, Olivier Desautels; député Grand Chevalier, Léonard Béchard; chancelier, Roger Poissant; secrétaire-archiviste, Pierre Léveillé; trésorier, Raoul Langlais; avocat, Irénée Collette; cérémoniaire, Rolland Lefebvre; syndic (trois ans), Pierre Kerviche; syndic suppléant (1 an), Gérald Béliveau; garde interne, Aurèle Jalbert; gardes externes, Clément Béchard et Albert Hamelin. Le frère Léo Lirette demeure syndic pour deux autres années. La nomination des secrétaire-financier, aumônier et intendant sera rapportée plus tard, après les approbations nécessaires.

Divers

Bon succès et bonne chance à la famille Patrick Halpin, qui vient de déménager à Kenora, Ont., et à la famille Aimé Braconnier, qui nous a laissés pour aller demeurer à Winnipeg, Man.

Bienvenue au frère Jean Boutin, qui nous revient de Brandon, Man., où son métier le retenait depuis quelques mois.

Bon voyage au frère Raoul Langlais et à son épouse, en vacances en Ontario et Laurentie, où ils visiteront leurs filles et nombreux parents.

Nos rapports réguliers reprendront en septembre. En attendant, je vous souhaite tous de bonnes élections avant que les politiciens ne vous rendent fous, et ensuite BONNES VACANCES.

BATISTE.



Fêtons nos papas!

Chers cousins et cousines,

"Moi, j'aime bien ma maman", dites-vous, "et je la fête tous les ans, à son anniversaire de naissance et le jour de la fête des mères". C'est donc le cas de dire, cousins et cousines, que vos mamans sont choyées par-dessus tout au sein de vos familles.

Mais peut-on fêter nos mamans et oublier nos papas? Qu'en dites-vous? Les papas sont-ils moins méritants, eux qui travaillent péniblement pour assurer au foyer, dans la mesure du possible, tout ce dont il a besoin: nourriture, vêtements, etc.?

L'amour maternel semble dépasser tous les autres. Mais celui de vos pères, parce que plus caché par une personnalité plus discrète, est-il pour cela moins important?

Votre papa, n'est-ce pas lui qui demande, commande, défend? Il paraît bien exigeant, bien sévère parfois. Mais n'est-ce pas beaucoup aimer que d'exercer une ferme autorité?

Alors, dimanche prochain, 17 juin, comme c'est la grande fête de tous les papas, je suis certaine que tous les cousins et cousines prouveront encore une fois leur grande reconnaissance. Pas nécessaire de lui acheter un cadeau très dispendieux ou des plus originaux. Donnez-lui plutôt, si vous le pouvez, un cadeau utile qui lui plaira. Et pour savoir ce qu'il aimerait, regardez-le, surveillez-le, espionnez-le même pour savoir de façon certaine ce qui lui manque dans ses occupations quotidiennes, dans ses petits loisirs ou passe-temps.

Si vous êtes plusieurs frères et soeurs, rassemblez vos idées et votre argent. Un très joli cadeau sera plus apprécié que trois ou quatre bricoles. Votre père y verra de plus l'entente et l'affection qui unissent ses enfants. Il en sera doublement heureux.

Ce qui fera encore plus plaisir à votre papa sera la grande amabilité, l'obéissance parfaite que vous lui montrerez en ce jour qui lui est tout spécialement dédié.

N'oubliez pas aussi de lui dire un gros merci pour tout ce qu'il fait pour vous. Et surtout remerciez très sincèrement le bon Dieu de vous avoir réservé cet homme si gentil et si dévoué pour papa.

COUSINE JOSETTE.

"Mon personnage préféré"

Papa

Mon personnage préféré est mon papa. Il a toujours été bon pour moi et est toujours très dévoué. Comme il est fermier, je dois l'aider de temps en temps.

Il me récompense lorsque je suis bonne et me punit si je suis désobéissante.

Lorsque je lui demande des sous pour des oeuvres de charité, il ne me refuse pas. Bon chrétien, papa nous accompagne toujours à la messe du dimanche. En fin de semaine il apporte à sa famille des bonbons, des fruits ou autres friandises.

Si vous connaitriez mon papa, vous l'aimeriez beaucoup. Bon caractère, il possède aussi une grande patience, car si vous étiez comme moi d'une famille de onze enfants et que votre père ne se fâche jamais, vous diriez vous aussi: "C'est le meilleur papa au monde!"

Dina PERRAULT,
8e année,
St-Laurent, Man.

• • •

Mon grand-père

Le portrait que je vais vous décrire est celui de mon personnage préféré, mon grand-père.

Quatre-vingt-huit h i v e r s ont blanchi ses cheveux et courbé son dos. Quelques rides sillonnent son front, mais il a toujours un beau sourire. Ses yeux bleus pétillants nous laissent voir sa grande bonté. Sa vue est encore assez bonne et il aime à lire "son" journal, **La Liberté et le Patriote,** ainsi que quelques lectures spirituelles.

Jamais on ne l'entend prononcer aucune parole profane ou dire des mensonges d'aucune sorte.

Mon grand-père est un modèle pour ses neuf enfants. Très pieux, il a aussi un grand amour pour la sainte Vierge et récite son chapelet tous les jours et ses prières avant et après les repas.

Il aime à raconter à ses petits enfants des histoires de "sa" belle Bretagne, là où il est né.

Oh! Comme j'aimerais le garder encore longtemps parmi nous ce cher et dévoué grand-papa!

Mildred RIGBY,
Académie St-Joseph,
St-Boniface, Man.

• • •

Mon papa

Mon papa est un homme admirable, un citoyen modèle. C'est aussi un père de famille exemplaire. Il est robuste et travaille fort pour nourrir la famille qu'il aime beaucoup. Il se sacrifie même pour l'éducation de ses enfants. Il nous élève dans un foyer chrétien et fait tout pour notre bonheur.

J'espère que Dieu le bénira et qu'Il le gardera parmi nous encore très longtemps.

Yvonne TURENNE,
4e année,
St-Pierre, Man.

• • •

Mon père

Mon père est un des principaux personnages dans ma vie. Savez-vous pourquoi? C'est parce que je vois en lui toutes les qualités qu'un bon père de famille peut avoir pour ses enfants, l'amour, la bonté et le dévouement.

L'amour d'un père n'a pas de limite; il voit à tous nos besoins.

La bonté est une de ses grandes qualités. Il sait nous réprimander mais avec tant de bonté que c'est difficile de recommencer.

Puisque je suis le bébé de la famille je dois avouer qu'il me gâte un peu avec des friandises. Mais quand arrive le temps de faire des sacrifices, surtout durant le carême, il sait être ferme, ce qui nous aide à former notre caractère et à savoir se priver de certaines choses.

Papa nous a beaucoup aimés puisqu'il a fait tant de sacrifices pour donner à chacun de ses enfants une bonne éducation. Il a beaucoup sacrifié, même sa propre santé pour nous.

Je serai toujours très reconnaissante pour tout ce qu'il a fait pour moi et j'aimerais que le bon Dieu me le garde encore très longtemps.

Eveline GAGNE,
6e année,
St-Georges, Man.

• • •

Saint Joseph

Le plus grand de tous les papas fut certainement saint Joseph. Un homme intelligent, patient et bon, il écoutait toujours la parole de Dieu. Il était aussi un très bon charpentier.

Saint Joseph était l'époux de la sainte Vierge Marie et le père nourricier de Jésus. Un ange lui apparut et lui dit de fuir en Egypte avec Marie et Jésus et plus tard de revenir à Nazareth. Il obéit tout de suite. Saint Joseph était toujours heureux. Il faisait tout ce que Marie lui demandait.

Saint Joseph est mort près de Jésus et Marie. Et maintenant il occupe certainement une belle place au ciel. Quand nous récitons nos prières nous pouvons lui demander bien des faveurs. Il ne refuse jamais puisqu'il est un si bon père et le modèle de tous les papas.

Margo PRONOVOST,
7e année,
St-Charles, Man.

• • •

M. le Curé

Parmi tous les gens de la terre, j'ai choisi comme mon personnage préféré mon père spirituel, M. l'abbé G.-H. Primeau, le curé de ma paroisse.

Cet homme, qui a choisi de faire son devoir dans le monde en devenant prêtre, a fait de belles et grandes choses pour ses paroissiens.

Il nous a bâti un beau centre récréatif et, à chaque dimanche soir organise une soirée spécialement pour nous les jeunes.

Et chaque année, il dépense beaucoup de son temps à préparer le bazar. Il donne aussi des leçons d'arts et de métiers pour les dames.

Pour les jeunes filles, il a organisé les "Kaydettes". Celles-ci apprennent le soin aux malades et bien d'autres choses qui les préparent pour leur avenir dans le monde.

Oui, M. le Curé est un homme dévoué, pieux et très discret. Aussi c'est à lui qu'on peut se confier si on a des problèmes ou des ennuis.

Demandons à Dieu de bénir tous les prêtres du monde, nos chers papas spirituels.

Yvonnette MESSIER,
9e année,
Legal, Alta.

Remerciements des "cousins"

Chère Cousine Josette,

J'ai reçu mon prix d'un dollar la semaine dernière. Je suis très contente d'avoir gagné. Ça m'encouragera d'essayer une autre fois.

Je vais garder ce dollar jusqu'à ce que j'aurai un gros montant d'argent et je m'achèterai un petit poulin "Shetland". Merci bien des fois pour le beaux prix.

Une cousine,

Jacqueline ALLARD,
Elie, Man.

• • •

Chère Cousine Josette,

Comme j'ai eu le bonheur d'être l'une des heureuses gagnantes du concours "Mon personnage préféré", je viens vous remercier. C'est un vrai encouragement pour nous les élèves, ces concours que vous organisez.

Pour le moment le dollar reçu va s'ajouter à mes petites économies dans ma banque. Vous pouvez être certaine qu'il sera bien employé.

Votre cousine reconnaissante,

Cécile ST-ONGE,
St-Charles, Man.

• • •

Chère Cousine Josette,

Comme j'aurais aimé vous remercier de vive voix pour les $3 reçus. J'ai été surprise en apprenant que j'avais gagné le deuxième prix pour le concours "Mon personnage préféré"; car vraiment je ne m'attendais pas à cela.

Vous aimeriez savoir ce que je vais faire avec le $3? Eh bien, j'ai commencé une collection des livres "Marabout", alors je pourrai augmenter un peu plus ma collection.

Votre bien reconnaissante,

Elisabeth GAGNE,
St-Charles, Man.

• • •

Chère Cousine Josette,

C'était une agréable surprise pour moi d'apprendre que j'étais une heureuse gagnante à votre concours littéraire. J'ai été très fière d'y participer comme à tous les autres concours, d'ailleurs, et j'aimerais vous remercier de votre prix et surtout de l'encouragement que vous nous donnez.

Je dépenserai cet argent pour payer des lampions devant la statue de la sainte Vierge pendant mes examens.

Encore une fois merci et j'espère que l'an prochain vous continuerez à encourager les élèves à l'étude de notre belle langue française.

Une cousine reconnaissante,

Agnès de CHAMPLAIN,
Legal, Alta.

• • •

Chère Cousine Josette,

C'est avec grande joie que je recevais un prix pour ma composition française, car c'est la première année que je prends le français. Ce n'est pas l'argent qui m'a fait si grandement plaisir, mais plutôt l'honneur de gagner un prix pour une composition française.

Je compte m'acheter un livre français avec cet argent. Ce livre sera pour moi un bon souvenir de mon instruction française.

Une cousine reconnaissante,

Lillie SIDYLE,
Legal, Alta.

P.S. Je vous souhaite de bonnes vacances et j'espère que l'année prochaine vous ferez encore des concours de compositions.

• • •

Chère Cousine Josette,

Merci mille et une fois pour le magnifique prix du concours de compositions "Mon personnage préféré". J'étais si contente que je ne pouvais pas le croire!

Avec cet argent je vais acheter un beau disque de musique pour maman. Je le lui donnerai à l'occasion de sa fête; elle sera très heureuse car je sais qu'elle désire ce disque depuis longtemps.

Vous entendez souvent parler de "Sunny Alberta" mais ces jours-ci nous ne pouvons pas dire cela car il pleut depuis plusieurs jours déjà.

Je vous souhaite de très belles et reposantes vacances.

Une cousine reconnaissante,

Madeleine MAURIER,
Legal, Alta.

• • •

Chère Cousine Josette,

Je vous remercie pour le dollar que vous m'avez envoyé.

Comme je suis contente de l'avoir pour acheter une belle carte pour la fête des pères ainsi que quelques friandises pour ma petite soeur et mon petit frère.

J'ai été vraiment heureuse d'avoir gagné au concours.

Bien vôtre,

Dina PERRAULT,
St-Laurent, Man.

Mme Dupont était partie en promenade avec sa petite fille, mais une pluie torrentielle les force à revenir à toute allure.

— Maman, demande la petite fille ruisselante, p o u r q u o i il pleut?

— Parce que la pluie fait pousser les plantes et les fleurs.

— Ah! . . . mais, alors, pourquoi il pleut sur ma tête?

Un fort groupe de jeunes garçons et filles de langue française de St-Boniface prenaient la décision, il y a déjà quelques mois, d'organiser leurs loisirs après les heures de travail. Ayant adopté le nom de "Kanadiens-Kanadiennes", ils savent donner à leurs veillées une atmosphère à la fois chrétienne, française et de franche gaieté. C'est ainsi que dimanche soir dernier, au Cercle Ouvrier St-Joseph, ils se présentaient tous en une grande variété de costumes illustrant divers aspects de "la crise économique des années '30". On en voit quelques-uns ci-dessus que le photographe a gentiment captés "comme souvenir".

St-Claude, Man.

Une belle journée champêtre dans la Division la Montagne

ST-CLAUDE — Le lundi 4 juin se réunissaient à St-Claude les écoles secondaires de Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, St-Léon, Haywood et St-Claude, afin de participer à la grande journée champêtre annuelle de la division. La température ne semblait guère favorable au début de la journée, mais elle se passa sans averses. La parade partit du terrain d'exhibition pour descendre la rue principale jusqu'au terrain de jeux de l'école secondaire.

C'est là que M. Delaquis souhaita la bienvenue à tous. Il exprima le désir que la journée se passe dans l'amitié entre écoles et honnêteté dans les jeux. Ensuite commencèrent les sauts en hauteur et en longueur et le triple saut. Vers midi, tous retournèrent au terrain d'exhibition pour se réconforter par un bon goûter et y reprendre les compétitions. Il y eut courses, saut à la perche, lancement du disque, javelot et balle molle, placement du boulet et parties de balle-au-camp. Les demoiselles de Haywood remportèrent la victoire au ballon-volant. De Notre-Dame vinrent deux équipes de balle-au-camp décidées à remporter la victoire. C'est justement ce qu'elles firent.

Vint enfin le moment impatiemment attendu de tous, la présentation des trois trophées. Les deux premiers allaient à la fille et au garçon qui remportaient le pointage le plus élevé. Claudette Pilloud et Louis Gautron, tous deux de St-Claude, en furent les heureux gagnants. Le troisième trophée était offert à l'école qui obtenait le plus haut pointage. L'école de St-Claude l'emporta pour la deuxième année consécutive. Bravo St-Claude! Bravo Claudette! Bravo Louis!

Tous retournèrent contents de s'être bien amusés et d'avoir joui d'une si belle journée.

Remerciements

Tous les élèves de la Division désirent remercier les principales, professeurs et commissaires qui ont permis cette journée, ainsi que M. Guy Lacroix, président du comité, qui a accompli avec beaucoup de compétence sa tâche d'organisateur de la journée. Les élèves en sont très reconnaissants, car ils s'imaginent la somme de travail et de temps qu'il a fallu pour organiser une si belle journée, dont tous se rappelleront longtemps.

La netteté, routine simple et efficace

Il ne vous est probablement jamais arrivé de partir pour votre travail avec une robe tachée ou les cheveux défaits. Mais pouvez vous jurer n'avoir jamais négligé un col défraichi ou un bouton décousu?

Si un sévère examen de conscience vous rappelle un ou plusieurs manquements du genre, craignez pour votre réputation de jeune fille ou jeune femme élégante et soignée. Ce sont par les détails d'une toilette que l'on est le plus souvent jugé.

Deux ou trois robes délicieusement fraîches sont plus intéressantes qu'une garde-robe fournie, mais négligée ou, disons le mot, malpropre.

Il existe des moyens bien simples d'assurer en tout temps la bonne apparence de ses vêtements.

Il s'agit d'abord de vérifier quotidiennement l'état des habits que l'on enlève le soir afin d'y découvrir les taches, accrocs, coutures défaites, cols et poignets souillés, qui peuvent en gâter l'effet. Les réparations faites immédiatement épargnent temps et patience.

Un vêtement ne sera impeccable que frais. Il est donc nécessaire de laver souvent ceux qui peuvent soupporter l'eau, d'aérer et de faire dégraisser les autres régulièrement. Une robe portée une fois doit également être repassée avant d'être remise.

Ne sortez j a m a i s de votre chambre sans avoir étudié tous les détails de votre toilette devant un miroir. Il faut ainsi veiller à ce que son jupon ne dépasse pas, à ce que chaque bouton soit bien en place et chaque bretelle solide.

Vérifiez également la ligne de vos bas, la propreté de vos chaussures et leurs talons, qui ne doivent pas être usés. Finalement, brossez vos épaules afin que n'y demeure pas un seul cheveu, un seul grain de poussière.

Ainsi sûre de votre apparence, vous marcherez dans la vie plus certaine de votre succès et plus agréable à regarder.

L'effort en vaut la peine. Combien de jeunes gens ont d'abord remarqué une jeune fille pour sa grande propreté et son souci de se bien habiller. Ils savaient que propre sur elle-même, elle le serait dans sa maison, dans sa cuisine.

Avez-vous le sens du devoir?

La conscience est-elle pour vous une chose primordiale? Répondez à ce test, vous saurez si vous avez le sens du devoir.

1. En classe, le professeur est obligé de s'absenter pendant une récitation écrite:
   a) vous poursuivez sans broncher votre devoir;
   b) vous en profitez pour dire deux mots à votre voisin;
   c) vous essayez d'entrainer toute la classe dans un chahut.
2. Vous avez ce soir la permission de 11 h., vos parents sortent de leur côté et comptent sur vous:
   a) vous mettez votre point d'honneur à rentrer pile à l'heure fixée;
   b) à 11 h. 30 vous regardez l'heure et rentrez sans vous presser;
   c) "Quand le chat n'est pas là, les souris dansent": vous êtes chez vous vers 1 h. du matin.
3. Le jeudi, pour vous faire quelque argent, vous promenez des enfants:
   a) vous les faites marcher et courir et jouez vous-même avec eux;
   b) vous vous installez sur un banc et les surveillez de loin;
   c) vous les lâchez dans le jardin où vous attend une amie. Un quart d'heure avant le départ, vous vous préoccupez de les retrouver.
4. Votre cousin vous téléphone pour vous emmener au cinéma; malheureusement, vous avez une composition le lendemain:
   a) vous déclinez fermement l'invitation;
   b) vous vous arrangez pour aller à la séance de 7 h. et revoyez au galop le programme;
   c) vous allez sans remords au cinéma.
5. Au déjeuner, votre père vous confie une lettre importante qui doit être postée sans faute aujourd'hui:
   a) en allant en classe, vous faites un détour pour la poster immédiatement;
   b) à 7 h., la lettre est toujours dans votre poche. Vous la mettez dans la première boîte venue sans vous préoccuper des heures de levée;
   c) deux jours plus tard, la lettre n'a pas quitté votre poche; vous la postez enfin sans prévenir votre père du retard.
6. Vous avez une grand-mère malade, dure d'oreille et assez difficile de caractère:
   a) estimez-vous de votre devoir de lui rendre visite de bonne grâce de temps en temps?
   b) y allez-vous simplement quand votre mère vous le demande?
   c) vous y traîne-t-on une fois l'an, la bouche mauvaise et l'air hargneux?

REPONSES

Les réponses A sont cotées 5, les B 1, les C 0. Plus de 20 points: votre sens du devoir est indiscutable. On peut compter sur vous et vous faire confiance à tous points de vue. Entre 20 à 6 points, la notion de devoir n'a rien d'impératif pour vous et votre conscience est plutôt du genre élastique. Moins de 6 points, vous êtes incapable de respecter une consigne, de remplir un tâche, d'assumer une responsabilité.

L'arbre, ce don de Dieu

— XIV —

Mais n'allons pas pécher par excès de confiance. Les Canadiens ne devraient pas se bercer de la folle illusion que leurs forêts sont inépuisables. Si grandes qu'elles soient, elles ne sont pas sans limite, elles ne sont pas intarissables.

Nous savons, par exemple, que 752,000 milles carrés de nos forêts, ou plus de 40 pour cent, sont classées improductives. En général, il s'agit d'arbres qui croissent dans les limites les plus au nord de notre aire de végétation: des latitudes où les étés sont courts et les hivers extrêmement rigoureux. Ce sont d'immenses régions marécageuses sur une croûte de sol gelé à tout jamais, la toundra, et de vastes superficies de rocs chauves. Ces régions sont du travail non fini sur l'établi de la nature. La subarctique n'est pas la jolie ligne nette qui apparaît dans nos géographies. C'est une ligne fort i n é g a l e qui décrit maints méandres et quelquefois s'approche à quelque cent milles de nos grandes villes. Les rares arbres qui réussissent à vivre dans ces régions si peu hospitalières sont chétifs et si rabougris que leurs cernes annuels ne peuvent être vus qu'à la loupe. Pourtant plusieurs d'entre eux ont plus de cent ans. Les arbres dans cette région croissent si lentement et sont si souvent difformes qu'ils n'ont pas et n'auront jamais de valeur marchande.

On peut classer inaccessibles 240,000 autres milles carrés de forêt. Mais cette inaccessibilité n'est que relative. Un chemin de fer ou de terre, une usine, un barrage même, peuvent rendre accessible un boisé qui ne l'est pas. Et l'inaccessibilité n'est pas nécessairement une question de distance. Il y a encore des forêts vierges qui ne sont pas très éloignées de nos villes. Elles demeurent inexploitées parce que d'autres régions, sillonnées de cours d'eau ou traversées par la route ou le rail, se prêtent mieux à l'exploitation. Plusieurs de nos forêts inaccessibles deviendront un jour accessibles.

Les forêts productives et accessibles du Canada couvrent une superficie de 715,000 milles carrés. C'est plus que toute la superficie du territoire québécois, y compris l'Ungava et le Labrador. Bien régies, bien protégées contre le feu et les insectes, ces forêts suffiraient à pourvoir aux besoins immédiats et prévisibles de nos scieries, qui emploient 50,000 personnes et produisent pour plus de $500,000,000 de bois d'oeuvre par année, et de l'industrie des pâtes et papiers, qui emploie 80,000 travailleurs permanents et 200,000 travailleurs saisonniers et dont la valeur de production est de $1½ milliard par année. C'est la plus grande industrie au Canada.

Un des aspects les plus intéressants de la fodêt canadienne est qu'elle appartient aux citoyens. Les particuliers, fermiers et industriels ne possèdent que 10 pour cent des forêts productives du Canada. Donc, nos boisés sont d'une énorme importance pour la nation, un bien extrêmement précieux qui, utilisé intelligemment, peut durer jusqu'à la fin des temps. Ainsi les gouvernements, l'industrie de la pâte et du papier et quelques autres travaillent la main dans la main, non seulement pour établir des inventaires forestiers, mais aussi pour augmenter la productivité des boisés afin de prévoir aujourd'hui l'augmentation future de la demande A cette fin, les compagnies de pâtes et de papiers gèrent leurs propres boisés et les forêts p u b l i q u e s qu'elles louent de la Couronne de façon à en perpétuer le rendement. Sur les terres du gouvernement, les projets d'aménagement sont soumis aux forestiers des gouvernements provinciaux et doivent être approuvés par eux. Ainsi les méthodes employées par les compagnies sont conçues en fonction des besoins de chaque province.

(à suivre)

Connaissez-vous votre histoire?

Il y a deux siècles et demi naissait Louis-Joseph de Montcalm.

Carte d'identité

Nom: Louis-Joseph, marquis de Montcalm.

Né il y a exactement deux cent cinquante ans, le 28 janvier 1712, à Candiac, près de Nimes.

Profession: Militaire.

Grade: Maréchal de camp de Louis XV. Chef de l'armée d'Amérique du Nord.

Mort: le 11 septembre 1759 au siège de Québec par les Anglais.

Sa vie

Sa mère voulait en faire un génie. Elle le confia à Dumas, qui pratiquait une curieuse méthode d'enseignement dite "globale". A sept ans, l'enfant devait avoir acquis une culture encyclopédique. Son frère, Jean de Montcalm, en mourut de surmenage. Louis, médiocre élève, survécut néanmoins à cette éducation; à neuf ans, il entra au régiment de Hainaut et, à dix-sept ans, devint capitaine.

A vingt-deux ans, il épousa Angélique Tallon du Boulay, nièce du célèbre magistrat Omer Tallon. Elle lui donna dix enfants et jamais femme ne porta si bien son prénom: le général l'aima passionnément.

Son épopée

Jusqu'à quarante-deux ans, entre deux campagnes, il administra les terres de Candiac et mena une vie relativement paisible.

En 1755, Louis XV l'envoie défendre le Canada. Depuis la fin du XVIIe siècle, l'Angleterre dispute à la France cette jeune colonie. Quand Montcalm débarque le 11 mai 1756 à Québec avec son premier aide de camp Bougainville, il trouve une situation désespérée: les Français sont trois mille, plus mille cinq cents Indiens assez indisciplinés; les Anglais, soixante mille. La disette règne. On ne peut donner à chaque homme qu'un peu de pain par jour.

"Qu'importe ces quelques arpents de neige", écrivait Voltaire à Paris. Le roi et ses ministres pensaient comme lui. Bougainville, envoyé par Montcalm implorer du renfort, revint de France les mains vides. Il apprenait de plus au général la mort de sa fille préférée.

Montcalm se sut perdu. Les forts français, Frontenac, Duquesne, Niagara, tombaient les uns après les autres. Un général de 32 ans, James Wolfe, galvanisait les troupes anglaises. Venu avec trois flottes, il attaqua ces trois points différents et envahit tout le Canada.

Québec fut assiégée le 27 juin 1759. En septembre, la ville haute tenait toujours. Le jour même où Wolfe réussissait enfin à prendre la ville, Montcalm mourut d'une balle dans le ventre. Quelques instants plus tard, Wolfe fut aussi blessé à mort.

Les deux généraux ennemis ont le même monument à Québec. C'est un gouverneur anglais qui eut cette idée, toute empreinte du "fair play" britannique. Il leur fit ériger un obélisque en 1827 où les deux grands hommes de guerre sont enfin réunis dans la gloire.

RIONS

Robert est le premier de sa classe et son père lui offre des patins. Le mois suivant il est dernier et déclare à son père: "Que veux-tu, ce mois-ci, j'ai appris à patiner".

• • •

Un monsieur entre dans un restaurant.

— Je désirerais du lait, s'il vous plait.

La servante:

— Un verre, monsieur?

— Oh! non, blanc, s'il vous plait!

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

A St-Louis

Une soirée de promesses et d'engagements avait lieu dernièrement à la troupe St-Louis. Une veillée-d'armes a précédé les cérémonies.

Le Chef de Troupe, René Bazinet, a prononcé sa promesse de S. M. devant le Commissaire Proulx. Ses deux assistants, Basile Carrière et Laurent Lebleu ont ensuite fait leur promesse d'A. S.M. devant le C.D.E. Proulx, suivie de leur engagement au S.M. Bazinet.

Deux C.P., Bruneau LeMadec et Reynald Agagnier ont prononcé leur promesse de chef de patrouille au S.M.

Les novices Robert Landry et Marcel Labossière ont fait leur promesse scoute en présence d'une trentaine de parents et amis. Plusieurs chefs et assistants ont assisté à la soirée.

Un feu-de-camp a suivi les cérémonies, au cours duquel huit insignes de deuxième classe ont été remis aux scouts méritants. Le goûter a été préparé par les parents scouts.

Les Scouts-Chanteurs

Les Scouts-Chanteurs de St-Boniface ont eu leur excursion en fin de semaine. Quatorze Louveteaux et scouts, le groupe au complet, étaient prêts au départ du matin, le samedi 2 juin. Dans deux voitures, entassés comme des sardines mais heureux, tous partaient en compagnie de l'aumônier, M. l'abbé J.-P. Anctil, et du chef R. Grandmaison, vers un endroit sur les bords du lac Manitoba dans le village de St-Laurent.

En cours de route, nous nous sommes arrêtés pour assister à la messe que célébrait notre aumônier. Woodlands s'est avéré un endroit propice pour le déjeuner et un jeu actif. A 11 h. a.m., un nouveau départ, cette fois pour atteindre le but de notre sortie. Arrivée à St-Laurent, un bref arrêt pour se détendre, arrosé d'une liqueur douce qui a obligé le Chef Grandmaison à débourser deux sous pour l'achat d'un sac de papier . . . à sa grande surprise . . .!

Dès l'arrivée, chacun s'est affairé à préparer le bois pour le dîner. Après une détente, les deux patrouilles se sont affrontées dans une partie de balle-molle. Les Cardinaux ont défait les Hirondelles, 15 à 13. Une période était consacrée au bain et c'est avec joie que chacun s'est mouillé les pieds . . . Déjà, c'était l'heure du souper, agrémenté de chants joyeux. Tous ont mis la main à la pâte.

Pour permettre une digestion sûre, notre aumônier a invité les patrouillards à faire valoir leurs talents dans un jeu de drapeau. La bataille a été rude . . . le chef a mordu la poussière, mais l'entrain était bien vivant. Cette fois, les Hirondelles ont déclassé les Cardinaux.

A 8 h. p.m., c'est le grand départ vers la ville avec un arrêt prêt d'une maison abandonnée, pour un feu de camp, moitié bivouac. Les guimauves goûtaient bon et bouchaient surtout un trou. Le chef et l'aumônier en savent quelque chose . . . à la grande joie des gars. Finalement, on s'embarque définitivement pour le retour à la ville.

Le retour en ville s'est effectué à 10 h. 30 p.m. Chacun semblait très heureux, quoique fatigué de la journée.

Le chef aimerait souligner toutefois, le bel esprit d'entraide et de fraternité qu'on témoigné les scouts à l'endroit des jeunes louveteaux. Ils ont franchement pratiqué les grands principes que prône le mouvement dans l'application de ses lois et devises.

Une belle expérience . . . une magnifique journée . . . un enthousiasme débordant . . . une sortie mémorable . . . voilà en résumé ce qu'a été pour les Scouts Chanteurs le samedi 2 juin 1962.

Thé familial

Les chefs, cheftaines et C.P. se sont rendus au Thé familial, dimanche dernier, pour honorer Son Excellence et l'équipe apostolique qui partira prochainement pour le Brésil.

TOUJOURS PRET.

Le Cinéma — Ma responsabilité

ROCCO AND HIS BROTHERS (Rocco et ses frères): A III — Pour adultes, avec réserves

Italien. 1960. 170 minutes. Drame familial réalisé par Luchino Visconti avec Alain Delon, Renato Salvatori et Annie Girardot.

Une famille de Calabre, la mère et ses cinq fils, vient s'installer à Milan. L'aîné, Vincenzo, n'est pas long à se marier et à installer son foyer. Simone devient boxeur mais se laisse entraîner par ses mauvais instincts et va jusqu'au crime pour impressionner sa maîtresse, Nadia. Celle-ci est bientôt attiré par Rocco, le frère à l'âme pure, qui sacrifie son amour pour elle à ce qu'il croit être le bonheur de Simone. Sacrifice inutile puisque Simone, jaloux, finit par tuer Nadia. Entre-temps, Rocco s'est assuré un certain avenir dans la boxe qu'il déteste. Les deux derniers frères auront un destin plus normal.

Cette fresque mouvementée sur la vie d'une famille italienne ne manque pas d'allure. Visconti l'a réalisée dans le style du néo-réalisme en des extérieurs et des intérieurs minables. Certaines séquences prennent un sens symbolique alors que d'autres souffrent d'une surabondance de détails. Les interprètes sont remarquablement dirigés.

Appréciation morale: Le personnage central et l'orientation du film sont positifs. Le réalisme cruel de certaines scènes et l'amoralisme de quelques situations imposent de nettes réserves.

BLACK TIGHTS (1, 2, 3, 4 Ballets): A III — Pour adultes

Français. 1961. 125 minutes. Technirama. Technicolor. Spectacle de ballet réalisé par Terence Young avec Cyd Charisse, Zizi Jeanmaire, Moira Shearer et Roland Petit.

La troupe des danseurs et danseuses des ballets Roland Petit présentent quatre ballets. C'est d'abord la Croqueuse de diamants, l'histoire d'une voleuse à la pige dans le quartier des Halles qui se laisse conquérir par un modeste livreur; puis Cyrano de Bergerac, où le malheureux poète au nez difforme gagne le coeur de la belle Roxane; ensuite Deuil en vingt-quatre heures, dans lequel une femme désireuse d'avoir une robe noire fait en sorte que son mari meure dans un duel; enfin Carmen, où l'ardente Espagnole provoque son propre malheur et celui du jeune officier qui l'aime.

Féérie de couleurs, de musique et de rythme, ces ballets où s'entre-mêlent le drame et la comédie, l'humour et la satire, sont réglés de façon magistrale. La couleur est très au point et les éclairages sont expressifs. L'éloge des danseuses et danseurs v e d e t t e s n'est plus à faire.

Appréciation morale: Certains éléments répréhensibles et des légèretés doivent être jugés dans la perspective d'un spectacle de ballet. Adultes.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

— Pourquoi cent vingt-trois? e roitelet n'aime pas les chif-es ronds?

—A l'heure actuelle, elles sont eut-être cent vingt-quatre, ou ıême davantage. Des chefs de ibus lui en offrent, de temps à utre, comme on offre un cigare, Mais, de toutes ces femmes, n'en aime qu'une: une très jeu-e fille, venue du Turkestan. Or, ette fille-là se montre des plus rouches. Elle l'a griffé au visa-e, lui a mordu la main et a cra-hé sur ses souliers.

— Drôles de moeurs! Mais elle bien fait, s'il lui déplait tant.

— Il pourrait la condamner à ourir; il a tous les droits sur le . . . Eh bien, elle lui fait eur. Tout en l'aimant, il la aint. C'est pour cela qu'il voya-: pour essayer de l'oublier.

Un silence. Je songe, puis je emande à Jacques quel rôle joue tortue dans cette affaire.

— Nous y voilà. Eh bien, les joux qu'il voudrait offrir à Nir-ıh, c'est le nom de la jeune lle, il les donne à la tortue. Il a porté sur cet animal les senti-ents qu'il vouait en vain à Nir-ıh . . . Ainsi, il a loué tout un ppartement dans l'hôtel et il en occupe que deux pièces: une ıambre et une salle de bains; ut le reste est pour la tortue. lle parait tout à fait consciente cet excès d'honneur et de cet cès d'amour. Avez-vous vu son r superbe?

— Mon Dieu! Elle a tout sim-ement l'air d'une tortue dégui-e. Je pense que votre roitelet abe est un peu fou. Et c'est son ajordome qui est chargé de l'ob-t de tant d'amour?

— Oui. Chaque après-midi, il descend de l'appartement et la ent en laisse sur le trottoir où ous avons pu l'admirer. Il ferait importe quoi: il est bien payé.

— Savez-vous ce que je crois? crois que les pierres sont faus-s et que l'homme au turban ous a mené en bateau pour vous unir de votre curiosité.

— C'est bien possible, après ut! Mais que nous importe! Je udrais bien voir cette jeune mme rebelle, si elle existe.

— Eh quoi, monsieur! Songe-z-vous à m'abandonner pour le?

Le ton, plus que mes paroles, ovoque, chez lui, un accès d'hi-rité qui ne se calme qu'au mo-ent où nous arrivons sur la ter-sse du château d'Ouchy, et où commande mon éternelle oran-ade.

— Un whisky, demande Jac-ies. Chérie, il faudra que vous ous mettiez au whisky.

— Est-ce nécessaire pour vous aire?

Comme nous voilà loin de mon iminente entrée au pensionnat! . Oh! Mais Jacques n'évitera s le récit de mes tribulations.

— Pour en revenir à madame irret, dis-je . . .

— Qui est madame Barret?

— La directrice du pensionnat, ıe amie de maman.

— C'est vrai. On va vous en-rmer, pauvre petit agneau! Je vais oublié. Mais il ne faut pas vous laisser faire. Priez, pleurez. Ils ne doivent pas être si terribles, ces parents. Je suis sûr que vous exagérez les choses . . . Voyons . . .

Il avale son verre de whisky, en commande un autre: le pauvre, il a besoin de se réconforter.

— Voyons, r e p r e n d-il, que pourrions-nous faire pour empêcher cet abus? Car on ne met pas au couvent une fille de votre espèce.

— Ce n'est pas un couvent, Jacques. C'est un pensionnat. Nous y serons une trentaine d'élèves . . .

— Vous y serez? . . . Mais, petite malheureuse, vous avez déjà accepté? Et vous me demandez conseil trop tard!

Lui ai-je demandé conseil? . . . Ah! Je ne sais plus. C'est à perdre la tête.

Le soir tombe sur le lac, tellement calme et beau que le coeur se gonfle comme une voile au vent. Les lumières s'allument sur les rives de France et font une ceinture de perles multicolores. L'espace d'une seconde, je revois la tortue endiamantée . . . Mais j'ai vraiment mieux à faire que de m'occuper d'elle.

— Oui, vous avez accepté? Pourquoi?

— Que fallait-il que je fasse? Jusqu'à vingt-et-un ans, je dépends de mes parents . . . Ils ne sont pourtant pas méchants . . . Ah! S'ils consentaient seulement à vous recevoir!

— Pas en ce moment, chérie, dit Jacques en secouant la tête. Pas avant que j'aie une situation . . Au fond, ces trois années nous s e r o n t peut-être bienfaisantes. Vous deviendrez une vraie femme . . .

— Et vous, un vrai homme, dis-je en appuyant férocement sur "vrai".

— N'oubliez pas que je suis plus âgé que vous.

Je le sens blessé, et je voudrais racheter ma petite méchanceté.

— C'est que vous semblez prendre si aisément parti de notre séparation, alors qu'elle me déchire.

— Je la crois nécessaire. Je dois, d'ailleurs, retourner en France . . . Croyez que je suis aussi peiné que vous. M'attendrez-vous, au moins?

— Toute ma vie, s'il le faut! Je compte que nous nous verrons quelquefois? Sophie, qui est si libre, ne refusera pas de nous servir de trait d'union.

Heureuse Sophie! . . . Ses parents, toute la journée au magasin, lui font entière confiance; elle peut aller et venir à son gré. Ils sont heureux de la retrouver, le soir, dans leur villa de l'avenue de Beaumont et ne lui demandent jamais à quoi elle a occupé ses heures. C'est elle qui le leur raconte, parce qu'elle le veut bien. Si elle était la fiancée de Jacques, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Seulement, c'est moi qu'il aime, et c'est de moi qu'il est aimé, et, dans quelques jours, la porte de bois vermoulu, mais solide quand même, du pensionnat Barret se refermera sur moi.

Ces pensées me donneraient envie de pleurer . . . Mais Jacques est trop présent: son bras, à chaque instant, me frôle et je rencontre sans cesse le doux regard de ses yeux bruns pleins de promesses.

— Jacques, il faudra beaucoup m'aimer, pour compenser tout cela.

— Certainement, chérie . . .

Je note une légère, oh, si légère lassitude, dans sa réponse . . . Mais, il poursuit:

— Pourquoi est-ce vous que j'aime, petit agneau?

Et comme le ton n'y est pas, mais là pas du tout, j'ai subitement envie de rire. Il ne s'en aperçoit pas et poursuit:

— Moi à Paris . . . Vous à Lausanne . . .

— A Pierrefleur.

— C'est la même chose. Et Sophie, seulement Sophie, pour vous porter mes messages d'amour!

Nous décidons d'un dernier rendez-vous et nous nous levons. La nuit arrive: on sera inquiets à la maison. Maman n'aime pas me savoir dehors après sept heures du soir, même au coeur de l'été. Or, l'été est loin. L'automne s'annonce avec les tons de rouille et de cuivre des arbres, avec ses ciels où dansent des nuages, avec les courtes vagues qui hérissent, parfois, notre lac.

— Prenez un taxi, chérie.

— Entendu, mais je le ferai arrêter vers le "Métropole". Si mes parents me voyaient!

— Des croquemitaines, ces parents! . . .

Il paie le taxi. Je lui fais un geste de la main, mais il ne le voit pas, tout occupé qu'il est à regarder deux jolies filles qui passent sur le trottoir . . .

CHAPITRE V

Maman m'accompagne p o u r quelques visites d'adieu; dirait-on pas que je m'apprête à quitter le monde sans espoir de retour. Ainsi, ai-je versé un pleur sur le sein de madame Zigler, ma maitresse du cours de danse.

— J'espère qu'elle continuera, a minaudé la brave dame. Elle est tellement douée! . . .

Mais maman pense qu'il y a mieux à faire dans la vie que de gesticuler au son de la musique.

— Tu comprends, c'est pour te faire perdre une sotte timidité que nous t'avons envoyée à ces cours.

Elle lève les yeux au ciel et achève:

— Dieu m'est témoin que nous avons réussi au-delà de toute espérance.

Serais-je donc une effrontée?

— Chez madame Barret, tout sera différent. Tu apprendras à te tenir modestement à ta place . . . Tu apprendras aussi . . . Enfin, quoi! coupe-t-elle, tu n'as aucun diplôme.

L'autobus des Bergières passe tout près, à nous frôler, et maman prend ma main, comme lorsque j'étais toute petite. A-t-elle peur de me perdre?

— Maman, dis-je tout attendrie, tu viendras souvent me voir chez madame Barret?

— Bien sûr! Et tu sortiras tous les quinze jours. Nous referons nos promenades dominicales. Ta vie ne va pas tellement changer . . . Et si nous allions saluer madame Régnier? ajoute-t-elle sans transition. Il nous reste deux heures avant le diner. Madame Dunies est à la maison, elle mettra bien le couvert.

— Nous ne resterons pas deux heures, au moins? dis-je d'un ton plaintif.

— Que reproches-tu à ces gens, Nancy? Madame R é g n i e r est charmante, le docteur est un homme comme il y en a peu de nos jours, malheureusement, et sa petite Danielle est un amour.

— Ce n'est pas une raison pour leur pousser des visites à chaque instant.

Je suis de très mauvaise foi: nos visites chez les Régnier, pour toute l'année écoulée, se compteraient sur les doigts d'une seule main . . . Mais mère ne répond pas à mes paroles; elle me demande si je veux dire bonjour aux Lorrin, en passant. Certes! Je veux. J'aurai peut-être la chance d'y voir Sophie, quoiqu'elle ne fréquente pas beaucoup le magasin. Sa mère ayant de grandes ambitions pour elle l'en tient éloignée.

Mais comme par hasard, ce soir, elle est là, assise à la caisse à côté de madame Lorrin, plongée dans un roman policier: encore une chose que mes parents m'interdisent! Ils ne veulent me voir que des classiques dans les mains. Bien ennuyeux, parfois! Je guigne la couverture noire sur laquelle une main aux doigts écartés lâche un poignard sanglant. Le titre suffirait à faire naitre l'effroi . . .

Au bruit de la sonnette, Sophie a levé les yeux et vient à ma rencontre, tandis que madame Lorrain va au-devant de maman.

— Je veux te parler.

Je réussis à lui glisser ces quatre mots à l'oreille puis je salue sa mère qui me tapote la joue, comme si j'avais encore huit ans!

— Ainsi, cette grande fille va aller en pension, à ce que m'a appris Sophie . . .

(à suivre)

— No 334 —

HORIZONTALEMENT

1—Destruction.
2—Prise d'une passion violente. — Affectés d'un excès d'embonpoint.
3—Contact.
4—Partisan. — Train-Train.
5—Filet pour prendre les alouettes. — Divinité féminine inférieure.
6—Organe. — Aride. — Fraichement sale.
7—Fille d'Alphonse VI. — Découle de.
8—Espace qu'on parcourt en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps. — Indique la séparation.
9—Pousser les wagons chargés de charbon ou de minerai. — Filet pour prendre des poissons.
10—Terme d'amitié quand on se quitte. — Enlève. — Voyelles.
11—Deux. — Apprendre par coeur.
12—Arrêt d'un liquide organique. — Se dit d'une oeuvre d'art large.

VERTICALEMENT

1—Rendais farouche.
2—Qui tient ferme. — Loi, ordonnance.
3—Devenir froid. — Souri.
4—Expression employée au tennis. — Minces, sveltes.
5—Propre. — Petite hutte.
6—Fin d'infinitif. — Instruit, savant.
7—Se dit des langues dérivées du latin. — Ronge.
8—Famille de plantes dicotylédones. — Pièce de bois pour soutenir les tonneaux.
9—De mentir. — Vrai.
10—Supplice ou torture qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois. — Note.
11—Venu au monde. — Inflammation des glandes et des ganglions lymphatiques.
12—Tenir solidement. — Caractère de ce dont on ne peut se passer.

SOLUTION DU PROBLEME No 333

■ **Horizontalement:** 1. Endonéphrite; 2. Paumure — Edit; 3. It — Ot — Rasera; 4. Cinnames — Sel; 5. Yvette — Ré; 6. Cet — Idalie; 7. Troisième; 8. Oléonaphie; 9. Iota — Néottie; 10. Drenne — Ue — Lu; 11. Ac — Né — In — Ter; 12. Lares — Ecoula.

■ **Verticalement:** 1. Epicycloïdal; 2. Native — Lorca; 3. Du — Netteté; 4. Omont — Roanne; 5. Nutation — Nés; 6. Er — Médiane; 7. Père — Aspe — le; 8. As — Lihoung; 9. Rés — Miette; 10. Ides — Emet — Tu; 11. Tirer — Ilet; 12. Etaler — Beurs.





LA FÊTE DES PÈRES

Dans cette page, les dames occupent la place prépondérante, même s'il nous arrive de nous intéresser quelquefois aux messieurs. Mais, comme ce sera dimanche la fête des pères, il nous fait plaisir de nous adresser particulièrement à eux aujourd'hui. Si les poètes ont chanté la maternité, ils ont toujours considéré la paternité comme moins glorieuse. Il faut en excepter Péguy qui a qualifié les pères de famille de "grands aventuriers du monde moderne." Il est certain que le père qui remplit de son mieux tous ses devoirs de père, qui ne se contente pas de donner à ses enfants son nom, ce qui est nécessaire à la subsistance et la meilleure instruction possible, mais son amour, sa compréhension et une certaine camaraderie, mérite qu'on lui rende hommage.

En effet, ce programme tracé au père moderne par les philosophes et les éducateurs demande beaucoup d'abnégation et de dévouement. En plus de gagner le pain de tous les jours, d'assurer la protection des siens, il doit souvent renoncer à des loisirs, qu'il emploierait autrement, pour s'occuper de ses enfants. Si certains pères le font naturellement et y trouvent de grandes joies, pour d'autres qui ont gardé malgré le mariage une mentalité de célibataire, c'est un véritable sacrifice de renoncer à un voyage de pêche, à une soirée de cartes, pour partager les jeux de leurs marmots, pour emmener leur famille en excursion ou en pique-nique, pour écouter la conversation, souvent frivole ou naïve de leurs fillettes grandissantes.

A tous ces pères, — ces pères présents à leur famille, selon le mot d'un éducateur — nous souhaitons la plus joyeuse des fêtes. Le gâteau, confectionné par la maman et les menus cadeaux, achetés avec les économies des enfants, paraitront des dons royaux et récompenseront de bien des sacrifices.

Il est d'autres pères qui méritent nos hommages et nos félicitations: ceux qui, très âgés, ont accepté de prendre le second rang dans la vie de leurs enfants, et se sont tranquillement retirés de leur vie, toujours prêts à tendre une main secourable mais se refusant à intervenir lorsqu'on ne leur demande rien. A tous, jeunes et vieux, nous disons: Bonne fête!

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Manque d'entrain!

Nous dormons huit heures sur vingt-quatre. Et les grands travailleurs dorment parfois davantage parce qu'ils savent que le sommeil n'est pas du temps perdu. Une bonne nuit prépare une journée active et agréable. Si vous ne dormez pas assez, il est inutile de chercher ailleurs la cause du manque d'entrain dont vous vous plaignez. Commencez par rattraper le sommeil en retard en vous couchant, pendant plusieurs soirs de suite, vers neuf heures, pour dormir vos huit heures et même davantage. Nous vous conseillons un jus de pamplemousse avant le coucher. C'est un excellent sédatif. Une tasse de lait chaud et sucré aide beaucoup de personnes à bien dormir.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9227

Grandeurs: 12-20:40

Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

**Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Un homme, chauve comme un oeuf, entre chez un coiffeur et demande:

— J'aimerais que vous me fassiez une coiffure "nouvelle vague".

— Impossible, monsieur, répond le coiffeur.

— Mais pourquoi?

— Parce que vous avez le front à marée basse.

✦ ✦ ✦

Lorsque vous devez vous servir d'un pain à croûte épaisse pour préparer de la mie de pain, rappelez-vous qu'un pain d'une livre vous donnera trois quarts de livre de mie, une fois les croûtes enlevées.

✦ ✦ ✦

Voici une recette excellente pour garder la blancheur de vos mains: Mélanger par parties égales du jus de citron, de la glycérine et de l'eau de Cologne.

✦ ✦ ✦

Pour faire plaisir à un couple qui ne peut jamais sortir: une invitation au restaurant ou garde-bébé fournie.

✦ ✦ ✦

— Votre femme parle comme un livre.

— Avec la différence que je ne puis le fermer quand je voudrais!

✦ ✦ ✦

Si vos rideaux sont usagées, vous pouvez dissimuler leurs déchirures en y collant une pièce à l'amidon. Découper un petit morceau de mousseline ou de voile assorti, le tremper dans une dissolution d'amidon cru de concentration normale, l'appliquer sur le rideau et repasser les deux épaisseurs en appuyant bien avec un fer chaud.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: La Ligne est engagée.

Ce qu'on doit dire: La Ligne est occupée.

✦ ✦ ✦

Lorsque vous faites cuire un poulet, n'ajoutez pas d'eau pendant la cuisson, la volaille sera plus dorée et plus croustillante.

✦ ✦ ✦

A moins qu'il ne s'agisse d'un petit sac que vous poserez à vos pieds, dans l'avion, n'emportez aucune pièce de bagage avec vous. Faites placer le tout dans le compartiment à bagages. Le panier, au-dessus de votre siège d'avion, ne doit pas servir à recevoir une valise, car celle-ci risquerait de tomber dans l'allée ou sur la tête d'un passager.

✦ ✦ ✦

— Le r é g i m e amaigrissant réussit-il à votre femme?

— Oui, Docteur, elle est disparue depuis hier.

✦ ✦ ✦

Si vos nouveaux voisins ont eu l'amabilité de venir vous visiter, sachez, si vous ne voulez pas leur laisser l'impression que leur amitié vous ait indifférente, leur rendre la même politesse dans un court délai.

✦ ✦ ✦

Une vis rouillée s'enlèvera assez facilement si vous appliquez un fer rouge sur sa tête pendant quelques instants. Vous la dévissez alors qu'elle est encore chaude.

L'adolescente et le souci de la beauté

Votre peau "trahit" votre jeunesse. Que vous ayez un teint clair, sombre ou trop "rougeaud" à votre goût, elle doit être éclatante. Pour cela, une seule et unique "recette": encore et toujours la propreté. Lavez-vous souvent: si vous n'avez pas assez de temps le matin, prenez un bain le soir, vous ne dormirez que mieux. Pour vous mettre "en forme", la douche écossaise (chaud, froid, chaud, froid) et une friction vigoureuse (à l'eau de Cologne si vous avez la peau grasse, avec une huile spéciale si vous avez la peau sèche).

La peau de votre visage exige des soins spéciaux: nettoyez-la avec une lotion spéciale (demandez conseil à votre maman ou même à votre médecin) tous les soirs.

Si vous vous maquillez, un léger nuage de poudre, pas plus.

Vos yeux sont la vie de votre visage. Entretenez-les: dormez bien, dans une pièce aérée, ne lisez pas trop à la lumière électrique. Et n'oubliez pas que le maquillage des yeux vous vieillit et risque de friper vos paupières.

Votre bouche, c'est votre sourire. Si vous mettez du rouge à lèvres, faites-le judicieusement et . . . discrètement. Si votre bouche est mince et étroite, choisissez des tons vifs; si elle est courte et haute, des tons clairs; si elle est grande, ne la mettez pas trop en évidence (évitez de mettre du rouge sur la commissure des lèvres); si elle est épaisse, choisissez un rouge clair et relevez (de façon imperceptible) les commissures.

Vos dents, c'est une question de bonne santé. Brossez-les deux fois par jour dans le sens vertical. Allez deux fois par an chez le dentiste, même si elles vous semblent saines.

Vos mains: utilisez des gants de caoutchouc pour les travaux ménagers, employez une crème grasse la nuit si elles sont très sèches.

Quant à vos ongles, le vernis rouge — surtout écaillé — est vulgaire à votre âge. Des ongles bien soignés, pas trop longs, à la rigueur recouverts d'un vernis incolore, font de plus belles mains.

Pour votre protection "au bord de l'eau"

On n'est jamais trop convaincu de la nécessité de l'attention éveillée, des principes qu'on croit indispensables et des gestes à poser pour maitriser circonstances et situations quand il en est encore temps.

1. Surveillez vos enfants quand ils sont près de l'eau . . . et prévenez une tragédie.
2. Si les enfants ne nagent pas bien ou s'ils ne savent pas nager, ils doivent porter des gilets de natation. Les enfants bougent beaucoup, surveillez-les avec soin.
3. Surveillez les enfants qui jouent avec des jouets de plastique. Ces jouets sont une source d'amusement sur la plage . . . mais un danger sur l'eau. La moindre brise les entraine vers l'eau profonde.
4. N'employez pas de chambres à air, de flotteurs de natation, etc., si vous ne savez pas nager. La fausse confiance qu'ils inspirent peut vous coûter la vie.
5. Même après que les enfants ont appris à nager, il faut encore les surveiller avec vigilance.
6. Ne permettez à personne de nager dans un endroit inconnu. Demandez à un nageur compétent de vérifier la profondeur de l'eau, sa pureté, le courant . . . et si le fond ne présente aucun danger.
7. Ne nagez jamais seul en aucune circonstance. Enfants et adultes peuvent être pris de panique quand ils se sentent privés de secours.
8. Ne nagez pas la nuit . . . c'est dangereux.
9. Apprenez et enseignez "à tendre un appui" . . . il est essentiel de savoir aider un nageur en difficulté en lui tendant un bras, une perche, un aviron, une serviette ou un vêtement . . . comment lancer une corde ou une bouée de sauvetage . . . Ces connaissances sauveront des vies!
10. Prévenez les accidents en embarcation. Si vous ne savez pas nager, portez un gilet de natation — ou restez sur la rive.
11. Ne surchargez pas une embarcation — c'est dangereux et stupide. Si l'embarcation chavire — carmponnez-vous y! Attendez que l'aide vous arrive.



Q. — Pourriez-vous me renseigner s'il vous plait? Je suis allée servir à un thé récemment et parmi les dames qui servaient avec moi, certaines personnes très élégantes portaient des parures de fourrure qu'elles n'ont pas enlevées pour servir. Ne c r o y e z-vous pas qu'elles auraient dû les enlever? Merci. — UNE QUI VEUT SAVOIR.

R. — Certainement que ces dames devaient enlever leurs fourrures, mais que voulez-vous, elles étaient peut-être toutes neuves et elles craignaient sans doute qu'en ne les portant pas pendant toute la durée du thé les personnes présentes ne les remarquent pas! Elles ont certainement passé un après-midi très agréable!

* * *

R. — A CELLE QUI DEMANDAIT DES RENSEIGNEMENTS au sujet de cours d'été de dessin. En écrivant en anglais à la Winnipeg Art Gallery Association, Civic Auditorium, Winnipeg 1., vous en obtiendrez de très intéressants. Jusqu'à date, c'est de cette organisation seulement que j'ai reçu une réponse.

* * *

Q. — J'ai 28 ans et je suis celibataire. Mon problème vous semblera peut-être banal, mais croyez-moi, il m'afflige. J'habite un assez gros village et j'en suis rendue à me priver de me promener dans la rue car les gens se moque de moi à cause de mon état de vie. Même les membres de ma famille ne cessent de me taquiner. Croyez-vous qu'à mon âge je puisse espérer me trouver un mari? MISERABLE.

R. — Si je ne vous croyais pas sincère, je croirais que vous voulez rire. De nos jours surtout, on se marie à tout âge. Evidemment, plus on vieillit, plus les occasions de mariage se font rares, mais elles ne disparaissent pas complètement et à 28 ans, vous n'avez pas à vous r e n d r e misérable, croyez-moi. En vous privant de sortir et en supportant assez mal, je crois, les taquineries des gens, vous prenez le meilleur moyen de ne pas arriver à vos fins. Riez avec ceux qui vous tourmentent et vous verrez qu'ils cesseront. Dites-leur tous simplement que vous n'avez pas encore trouver l'élu et que si, par hasard, vous ne le rencontrez pas, vous serez toujours plus heureuse que si vous vous mariez seulement que pour être appelé "Madame", sans avoir trouvé l'âme soeur.

Vous n'êtes pas sans savoir j'espère, que pour certaines personnes, hommes et femmes, le célibat est une véritable vocation. Vous pouvez très bien vous faire une vie utile, intéressante et heureuse dans quelqu'état de vie que vous choisissiez ou qui vous soit imposé par les circonstances. Il s'agit de l'accepter et de le vivre avec tous vos talents et tout votre coeur. Soyez gaie et aimable et faites-vous un bon cercle d'amies. Marchez la tête haute et dites-vous bien que votre état est aussi honorable que les autres. N'oubliez pas, ma chère amie, que s'il y a beaucoup de gens très heureux dans le mariage, certaines personnes qui se moquent de vous, le font avec une pointe d'envie, car dans n'importe quelle vocation, les épreuves ne manquent pas. C'est le lot de tous.

* * *

Q. — Est-ce vrai que le jus de citron soit bon comme gargarisme? Qu'il fasse maigrir? Qu'il soit bon pour la peau, etc.? — TROP GRASSE.

R. — Le jus de citron est utile pour de nombreux usages: rincer les cheveux, ajouter à l'eau avec laquelle on rince le visage, à l'eau bouilli comme gargarisme, il est excellent pour la gorge. On prétend que le jus de citron fait maigrir, mais je ne l'ai jamais constaté chez les personnes qui en avait fait usage dans ce but. Il me semble qu'en le buvant pur, on risque d'endommager les dents, d'irriter la bouche et l'estomac et même d'altérer le sang. En le prenant en solution, il peut être très utile et quelques gouttes dans le thé donnent à celui-ci un goût délicieux.

* * *

R. — A MILITAIRE EN HERBE. Il faudrait vous adresser au bureau de recrutement du service dont vous aimeriez à faire partie. Il y a de nombreuses conditions à remplir avant d'y être accepté. Ne craignez pas de consulter car cela ne comporte aucune obligation de votre part. Si vous possédez certains diplômes scolaires, vous pourriez être accepter comme cadet dans un de nos trois collèges militaires. Faites vite, cependant, car je sais que le nombre des candidats est limité.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Le meilleur dessert sucré pour
Le cancer a déjà été guéri

par le Dr Adrien Ploutte

En lisant ce titre, vous avez sursauté en vous demandant si tous les desserts ne sont pas sucrés? Pas nécessairement. Je lis en effet dans le dictionnaire Robert: "Dessert se dit des aliments servis à la fin d'un repas, tels que fromage, c o n f i t u r e, pâtisserie, fruit." Or le fromage n'est pas que je sache un dessert sucré.

Je sais fort bien qu'au Canada on ne considère pas le fromage comme un dessert et pourtant on a tort puisque le fromage est un aliment qu'on sert à la fin d'un repas. Les figues sèches, les raisins secs, les noix sont aussi des desserts.

Mon propos d'aujourd'hui va surprendre bien des gens et cependant la pomme n a t u r e, la pomme telle qu'on la cueille dans l'arbre, constitue le meilleur dessert sucré qui soit au monde. Comme tous les fruits frais, d'ailleurs.

Ce n'était pas l'avis d'une de mes gentilles petites cousines qui disait ingénuement: "Les pêches au panier, ce n'est pas un dessert, mais les pêches en conserve, ça c'est un dessert!"

Comme je sais que bien des Canadiens partagent cette opinion amusante, j'insiste sur les qualités de la pomme, de la pêche, de la poire, des raisins consommés dans toute leur faicheur, tels qu'ils nous sont fournis par la Providence. Voilà au point de vue de la santé et pour les parents et pour leurs enfants le meilleur dessert et on devrait toujours le trouver sur nos tables. Or, on préfère aux fruits les tartes, les gâteaux, toutes les pâtisseries, les crèmes au chocolat, etc., bref tous les desserts sucrés qui sont lourds à digérer, surtout quand on s'est payé le luxe d'un gros repas.

Quant aux pommes et aux autres fruits, on les traite en parents pauvres, comme un supplément dont on peut se passer, alors qu'il serait infiniment plus sage de se passer des desserts qui, certes, sont délicieux, exquis, délectables, mais qui n'ont rien de léger pour notre estomac. Et on est surpris ensuite quand on ne digère plus rien à l'âge de 30 ans et parfois longtemps avant ça!

— Les enfants n'aiment pas les fruits!

— Pourquoi?

— Je ne le sais pas! Parce qu'ils n'aiment pas ça!

— Allons donc, soyez donc franche, madame. Qui donc a élevé vos enfants? Si dès le début vous aviez habitué vos petits garçons et vos petites filles à manger des pommes du Québec, des pêches et des poires de l'Ontario ou des Etats-Unis, ils auraient pris goût à ces desserts, mais il n'y avait sur la table que des gâteaux à trois ou quatre étages, des tartes au sucre, des éclairs au chocolat et toutes les pâtisseries françaises, canadiennes ou danoises! Et vos enfants ont pris goût à ces desserts savoureux et ils ont ignoré ou presque l'existence des fruits merveilleux et, à votre âge, ils ne mangeront comme dessert que des gâteaux glacés et ils ne toucheront pas aux fruits du Bon Dieu!

Regardez votre mari et regardez-vous dans le miroir. N'êtes-vous pas trop gras? Vous avez tous deux la mine d'une personne dont le foie est malade. En vérité, vous ne vous portez pas bien ni l'un ni l'autre, vrai ou faux?

Supprimez les aliments gras et les tartes et les gâteaux, faites une cure de fruits (pomme, poire, pêche, orange, raisins). Ayez le courage de vous priver de tous les desserts sucrés que vous adorez et, dans quelques mois, vous aurez retrouvé votre jeunesse!

L'été ramène sur le marché, les fraises canadiennes savoureuses au possible. La ménagère peut, selon ses besoins, se les procurer en casseaux d'une chopine, d'une pinte, en panier de 2, 3 ou 6 pintes et même en cageots de 12 casseaux d'une pinte ou 24 casseaux d'une chopine. Qu'on les serve à l'état frais avec de la crème, ou plus tard, à l'état congelé ou en confitures, les fraises sont toujours délicieuses.

Une trentaine de centenaires italiens reçus par le Pape

ROME — Le pape Jean XXIII a accordé, à St-Pierre de Rome, le 2 juin, une audience générale à de très nombreux pèlerins. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait une trentaine de centenaires italiens, représentant les quelque 700 centenaires que l'on compte actuellement dans ce pays et venus à Rome pour participer au premier Congrès national italien des centenaires. Le Souverain Pontife a tenu à saluer personnellement chacun des centenaires présents et leur a adressé des paroles de bienvenue.

LES FEMMES ET LES ELECTIONS

Vingt-deux candidates, en plus des cinq femmes qui étaient membres de la Chambre des Communes dans le dernier Parlement et qui se présenteront aux prochaines élections, tenteront de se faire élire le 18 juin prochain.

Chez les cinq femmes députés du dernier Parlement, on comptait quatre progressistes-conservatrices et une libérale: Mme Ellen Fairclough (1ère femme ministre), Mlle Judy La Marsh (seule femme libérale des Communes), Mmes Margaret Aiken et Margaret Macdonald.

Parmi les femmes candidates, il y en a sept qui se présentent sous l'égide du parti progressiste-conservateur; sept comme candidates du Nouveau parti démocratique; six libérales, cinq créditistes, une indépendante et une communiste.

Il y en a 14 en Ontario, quatre au Québec, trois au Manitoba, deux en Colombie-Britannique et une dans chacune des provinces de l'Ile-du-P r i n c e-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 11

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 196, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AUGMENTEZ VOS REVENUS: Vendez ligne garantie de produits pour la Maison et la Ferme. Généreuse commission. 30 jours d'essai aucun risque. FAMILEX, Dépt. J. 110, 1600, Delorimier, Montréal.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1034-T.F.

ON DEMANDE — Assistante dentaire bilingue possédant diplôme du grade XI ou XII. Signaler: CHapel 7-1726 ou ALpine 3-1780. 9-1048-11C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5972. 49-757-T.F

R. A. ANDRES

Clinique de physiothérapie et de massage

Spécialiste dans le traitement de rhumatisme, arthrite, sciatique, nevrite, lumbago, migraine, etc.

Aide aussi les cas chroniques.

566, rue Maryland, Winnipeg

Téléphone: SP 2-2764

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires

253, avenue Notre-Dame, Winnipeg

Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification - Réparation de pneus

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

HAVEN LUNCH

344, rue Main, Winnipeg

Un régal pour toute la famille

Notre spécialité: le poulet frit

Salle de banquet pour toutes occasions

Téléphone: WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter

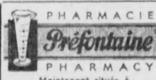
Office Equipment & Supply Co.

275, ave Taché, St-Boniface

Bureau: CEdar 3-1796

Résidence: CHapel 7-6617

ROGER-A. SABOURIN, gérant



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Cartes de souhaits en français et en anglais



100 édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main, Great Western Building, Winnipeg

Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE POUR 15 JUIN demoiselle pour travail domestique à St-Boniface. Très bon salaire. Chambre et pension; salle de bain. Vacances payées. Emploi permanent. S'adresser à Boite 1061, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou signaler ALpine 6-1259 après 5 h. 9-1061-T.F.

CHERCHONS PERSONNE BILINGUE pour tenue de livres et s'occuper du bureau. Se présenter à Dominion Hat and Cap, 296, avenue McDermot, Winnipeg. 10-1067-12C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT 2 GARDES-MALADES DIPLOMEES pour un hôpital de 25 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire: $315. Chambre et pension, $45 par mois. Vacances — trois semaines payées. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. 8-1017-12C.

SI VOUS ETES UN HOMME D'INITIATIVE

Nous aimerions à vous entrainer comme agent pour notre Compagnie d'Assurance-Vie. Expérience de vente préférée. Excellente occasion de promotion. Salaire initial: $350 à $400 par mois, y compris allocation pour entrainement. Appeler WHitehall 3-0473 pour rendez-vous. 10-1070-12C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces très propres. Libre immédiatement. Stationnement. Adultes de préférence. $55. Signaler: WHitehall 3-9024. 4-883-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 ou 4 pièces meublées. Libre: 1er juin. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-6010 ou WHitehall 3-4642 après 4 h. 6-951-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et petite cuisine. Broche pour poêle. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1379. 8-1015-11C.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis: 3 pièces avec salle de bain. Cuisine meublée. Complètement privé. 1er étage. Possession: 1er juin. Signaler: CHapel 7-4309. 8-1010-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Chambre meublée. 1er étage. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-1686. 10-1069-11C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis non-meublé: 4 pièces. 2e étage. Entrée privée. Très propre. Signaler: CEdar 3-6466. 10-1078-11C.

A LOUER — Norwood. Chambres meublées. Facilités de cuisine. Repas si désirés. Signaler: CHapel 7-7047. 11-1115-13C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Réfrigérateur. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-4744. 11-1114-12C.

A LOUER — St-Boniface, rue De la Morenie. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur si désiré. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CHapel 7-7369. 11-1113-13C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée, rez-de-chaussée. Libre. $20. Signaler: CEdar 3-4757. 11-1112-12C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-3759. 11-1116-11C.

A LOUER — St-Boniface, 155, rue La Vérendrye. Logis meublé, 2 grandes pièces pour couple. Libre: 1er juillet. Téléphone: CEdar 3-2060. 10-1080-11C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 juin ou 1er juillet. $55. Signaler: CEdar 3-2742. 10-1095-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis de 3 et 4 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. S'adresser à Banque Canadienne Nationale ou signaler: CHapel 7-1986. 9-1034-11C.

ON DEMANDE logis non-meublé: 2 pièces avec poêle, réfrigérateur et salle de bain privée, sur un premier étage. Près autobus dans centre de St-Boniface pour homme ayant excellentes références. Indiquer adresse, numéro de téléphone et le prix du loyer en écrivant à Boite 1118, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba. 11-1118-11C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

1135, rue St. James, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258

A LOUER — St-Boniface, 530, rue Cherrier. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. $80. Signaler: CHapel 7-3292. 11-1119-11C.

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme. $23. Libre: 15 juin. Signaler: CHapel 7-6002. 7-985-T.F.

EPARGNEZ $700.00 en achetant directement du propriétaire, bonne maison construite sur terrain 50' x 120'. Fenêtres en aluminium. Chauffage: gaz. Nouvellement peinturée à l'intérieur. Grand jardin et grand garage. $10,995. $4,000 comptant. Hypothèque à 6%. S'adresser à 237, rue Berry. Téléphone: CEdar 3-5434. 10-1100-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Meublé. Pour 1 ou 2 jeunes filles. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4546. 10-1084-12C.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Etage de salle de bain. Réfrigérateur et "rangette". Libre: 1er juillet. $50. Conviendrait à jeune couple. Signaler: CHapel 7-3705. 10-1085-11C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Taché. Logis: 6 pièces. 2 entrées et salle de bain privées. Broche pour poêle et sécheuse électriques. Signaler: CHapel 7-4419. 10-1087-11C.

ON DEMANDE — Rouets, soupières, lampes et vaisselle antiques. S'adresser à Boite 1068, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 10-1068-14C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel. Bungalow: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4326. 9-1038-T.F.

A VENDRE — Roulotte en bon état. S'adresser à M. Louis Bernardin, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5504. 11-1117-14C.

A VENDRE — "Pontiac" 1950. Bon état. Un seul chauffeur. S'adresser à 205, rue Dumoulin, St-Boniface. Signaler: CEdar 3-2171. 9-1047-T.F.

A VENDRE — Terre: 125 acres, toutes en culture. Bonnes bâtisses. Près chemin Dawson. Contrat: 6,000 livres et vaches. S'adresser à Gustave Manaigre, Dufresne. Téléphone: Lorette 387. 11-1039-11P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Complètement loués. Revenu mensuel: $274. Chauffage: gaz, eau chaude. Soubassement à la grandeur. Prix: $15,000. $4,000 comptant. Signaler: CEdar 3-2620. 7-970-11C.

A VENDRE — Village de La Broquerie, Man., rue St-Charles. Bungalow: 3 pièces. $1,000. S'adresser à Ernest Gauthier, La Broquerie, Man. 11-1121-11C.

A VENDRE — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Appeler propriétaire: GRover 4-1154. 11-1110-11C.

A VENDRE — St-Boniface. Grande maison: 3 étages. 4 chambres au 2e, une au troisième. Construction: pierre et brique. Près écoles. $16,500. Signaler: CHapel 7-1749. 11-1103-12C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-387-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Maison: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Appeler propriétaire à CHapel 7-6410. 10-1086-12C.

A VENDRE — St-Boniface, plein centre, près de toutes commodités, duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Belle apparence, Stuc. Soubassement cimenté. Chauffage neuf: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Comptant requis: $4,500. Termes faciles pour balance. Signaler: CEdar 3-4077 ou écrire à Boite 1046, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-1046-11C.

A VENDRE — Elie, sur route Trans-Canada. Près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Soubassement complet. Salle de jeux. S'adresser à G.-E. Girard, Elie, Man. 10-1076-13C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Dumoulin. Belle propriété. 4 pièces, plus logis: 3 pièces au soubassement, loué à $60. Lot: 40'. 3 garages. Le tout complètement meublé. Prix très raisonnable.

Rue Ritchot — 5 pièces. Prix: $13,900.

Rue Notre-Dame — Duplex: 4 et 4. $13,800.

Rue D'Eschambault — 7 pièces. $11,800.

Rue Horace — 5 pièces. $10,800.

Blvd Dollard — 5 pièces. $12,900.

Blvd Dollard — 10 pièces. $14,500.

Rue Bertrand — 5 pièces. $500 comptant.

Rue St-Jean-Baptiste — 10 pièces. $17,900.

Toutes ces maisons sont achetables à termes faciles. Si c'est une maison neuve que vous cherchez, nous fournissons gratuitement tous renseignements.

Pour informations, s'adresser à

R.-G. LAVIGNE REALTY

1134, ch. Ste-Marie, St-Vital

Téléphone: ALpine 3-0546

ou à Jos. Grenier, CH 7-9184

11-1120-11C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste, en face du parc. 9 grandes pièces. Idéale pour revenu si désiré. Chauffage: gaz. $8,000 ou plus comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près chemin Ste-Marie, paroisse Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $4,000 comptant. Balance à 7¼%.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Fenêtres et portes: aluminium. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste, près écoles. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. Prix: $10,500, à termes.

St-Boniface centre — Epiceries et viandes. Logis moderne: 4 pièces attenant. Chiffre d'affaires mensuel: $5,000. Pourrait être augmenté considérablement. Marchandises environ: $3,000. $10,000 ou plus comptant. Balance sur 1ère hypothèque.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 4 pièces, 7 ans. Chauffage: huile. Idéale pour couple retiré. $3,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

9-1044-11C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-3874. 41-612-T.F

ON DEMANDE

Une institutrice pour l'école élémentaire du District scolaire de St-Labre. 24 élèves. Grades: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Jean Girardy, sec., St-Labre, Man.** 9-1025-12C.

ON DEMANDE

Pour le District consolidé de Ste-Agathe, no 2385. Une institutrice pour les grades élémentaires. Salaire selon l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Hilaire Gratton, sec., Boite 77, Ste-Agathe, Man.** 10-1077-11P.

ON DEMANDE

Un ou deux instituteurs pour enseigner dans les grades 8 à 12, à Grand Rapids. **S'adresser à M. J. A. Cameron, Commissaire officiel, 116, rue Edmonton sud, Winnipeg 1.** 11-1108-12C.

ON DEMANDE

Un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour enseigner le grade 5 à l'école du Village, Ile-de-Chênes, Man. Salaire selon échelle établie. **S'adresser à Augustin Trudeau, sec., Ecole Coquart no 1300. Téléphone: Lorette 216.** 11-1105-11P.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices, dont un instituteur de préférence, pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Année scolaire 1962-1963. **S'adresser au secrétaire-trésorier, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400, Otterburne, Manitoba. Téléphone: 320-12.** 11-1107-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Pennarun, située à 6 milles du village. 5 grades, 7 élèves. Chauffage à l'huile, toilette intérieure. Résidence à l'école. Salaire selon l'échelle de la division. **S'adresser à M. Paul Maguet, sec., Kergwenan, Man.** 11-1104-13C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Claude, no 788, deux instituteurs qualifiés pour enseigner les grades 6 et 7 avec capacité de discipline et organisation des sports. Salaires seront négociés. **S'adresser à Paul Martin, sec., St-Claude, Man.** 10-1083-13C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifiés pour enseigner les grades 4, 5, 6. Environ vingt élèves. Salaire selon qualifications. Pour tous renseignements, **s'adresser à Raymond Labossière, sec.-trés., St-Léon, Man.** 6-931-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée pour le District scolaire Dupont, no 2288, pour l'année '62-'63. Douze élèves. Grades 1 à 8. Nous avons logis moderne attenant à l'école. Chauffage automatique: huile, téléphone et service d'autobus quotidien. Salaire: $400 de plus que l'octroi du gouvernement. Pour renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927.** 8-1004-13C.

ON DEMANDE

Un instituteur bilingue pour le grade 8, de la nouvelle école supérieure de 6 classes, dans la ville de Ponteix. Salaire selon l'échelle établie par la grande unité de Shaunavon. S'il vous plait, donner renseignements sur qualifications et expérience **à Mme Achille Stringer, sec., D. S. de Ponteix, no 2369, Ponteix, Sask.** 10-1074-11P.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices bilingues catholiques pour école publique de Gravelbourg. Deux ouvertures — une pour grade 6, classe de garçons. L'autre pour dactylographie, sténographie et autres matières aux grades 9 à 12. Salaires: $2,700 à $7,600 selon qualifications. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec., Commission scolaire, Gravelbourg, Sask.** 10-1075-13C.

ON DEMANDE

Le District scolaire séparé Mathieu, no 6, sollicite demandes pour positions comme professeurs aux grades élémentaires et un pour grades XI et XII. Au moins un instituteur de préférence. Capacité d'enseigner le français serait un avantage. Salaire: $2,700-$7,200. **S'adresser, en mentionnant expérience, certificat possédé, âge et tous détails concernant l'enseignement ainsi que l'adresse du dernier surintendant, à R. S. Kirkpatrick, sec.-trés., Lafleche, Sask.** 9-1045-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

requiert pour l'année 1962-63 une institutrice bilingue qualifiée, qui pourrait préférablement enseigner aussi la dactylographie, pour l'école secondaire à Elie.

Salaire d'après l'échelle des salaires

Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à **Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man.,** ou **téléphonez: Central d'Elie No 2.** T.F.

ON DEMANDE

Pour l'Unité de Moose Jaw, no 22,

Coderre, un instituteur français et catholique pour partager les sujets avec deux autres dans les hauts grades.

Courval. Principal pour une école séparée de deux classes, pas de hauts grades. Catholique et français. Salaires: $2,700 à $7,200, plus allocations pour principal.

Adresser demandes en anglais, spécifiant expérience, certificat et nom du dernier surintendant, à Moose Jaw School Unit, no 22, 501, rue Ominica ouest, Moose Jaw, Sask. 9-1026-11C.

ON DEMANDE

Pour l'école de Willow-Bunch, Sask. (19 classes)

A. 2 instituteurs ou institutrices qualifiés — certificat standard ou professionnel — pour le secondaire.
Sujets à enseigner:
Mathématiques (IX et X)
Sciences
Anglais
Français (A.C.F.C.)
Salaire selon l'échelle établie

B. 2 instituteurs ou institutrices pour l'école primaire: grades 2 à 5. Français de l'A.C.F.C.

S'adresser à M. G. Verhelst, principal, Willow-Bunch, Sask. 9-1041-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue Garreau. Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. 12 ans. Chauffage: gaz. Très bel emplacement. Comptant requis: $3,700.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morenie

ou

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874

9-1063-11C.

MARION REALTY

66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE

Duplex: 3 et 3. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $125. $10,000. $1,500 comptant.

ST-BONIFACE

Maison de revenu: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. Comptant requis: $4,000.

ST-CHARLES

Maison: 5 pièces; 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Prix: $9,200. Comptant requis: $400. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler

Raymond THERIAULT

CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017

9-1044-11C.

A VENDRE

ILE-DE-CHENES

Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL

Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND

Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN

St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500. termes faciles.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement — 4 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

ILE-DE-CHENES

280 acres toutes en culture. 5 graineries. $75 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE

Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $9,600.

ILE-DE-CHENES

7 acres de terrain. $2,500 à termes.

RUE BRAEMAR

Norwood — Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011

9-1049-11C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

— Immeuble-appartement

Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

ST-BONIFACE — $15,000 comptant

Immeuble-appartement: 8 logis avec stationnement. Très bonne location. 9 ans. 10% et plus, sur placements faciles. Balance: une hypothèque.

ST-VITAL — $500 comptant

Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 37' x 120'. Très belle location. Plein prix: seulement $7,900.

PRES WINNIPEG

Magasin général dans centre canadien-français. Accessoirs pour valeur de $8,000 et plus. Beau grand terrain. Chiffre d'affaires annuel: plus de $100,000. Logis: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Puisard. Ecole neuve. $10,000 comptant. Balance à termes.

NORWOOD — $13,900

Bungalow: 2 chambres à coucher. Très attrayant, 12 ans seulement. Stuc. Grand lot. Bonne localité. Garage. $2,500 comptant.

ST-VITAL — $12,500

Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 14 ans. Près église Ste-Marie. Grand garage neuf. Lot: 50' x 110'. Jardin, beaux arbres. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE

Maison: 8 pièces. Garage plus, lot vacant. Valeur: $3,000. Une aubaine. $2,000 comptant.

Pour plus d'information, appeler

PAUL GAGNON

à CHapel 7-7603

9-1065-11C.

Salle à louer

CLUB ST-MICHEL

Place pour 120
Facilités de cuisine
Taux $15.00 à $35.00

Pour plus de détails, appelez

Louis Boucher CE 3-6113 ou André Boisjoli CH 7-8176

A VENDRE

Rue Kitson

Maison de revenu: 9 pièces. Propriétaire occupe 7 pièces avec 4 chambres à coucher. Logis: 2 pièces, loué à $50 par mois. Tapis "Broadloom" dans salon et salle à manger. Fenêtres sans entreposage. Chauffage: huile, air forcé. Taxe: $217. Le tout en excellent état.

Appeler C. W. Pooles & Co.,
WHitehall 3-2579
ou le soir
M. Mahé: GRover 5-0378

11-1106-11C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $11,900. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 1 en bas avec salle de bain. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Nouvellement décoré. Possession: 1er juillet.

Winnipeg — Rue Alloway. Près hôpital Miséricorde. Maison de revenu: 10 pièces. 6 meublées. Revenu mensuel: $125. 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Près école Provencher. Prix: $18,900. Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $80. Chauffage: huile, eau chaude. Garage. Comptant requis: substantiel.

St-Norbert — 2 lots bien situés. 55' x 147'. Prix pour les deux: $4,500.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 4 pièces. $11,900. Salon: 11' x 18'. 2 chambres à coucher. Chaufafge: huile. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance portée par vendeur.

Ste-Anne-des-Chênes — Village. Maison: 4 pièces sur 3 acres de terre. Prix complet: $1,200 comptant.

A vendre — Brûleur à huile "Miller" avec contrôles et réservoir de 250 gallons. Prix: $60. Signaler: CEdar 3-2027.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: CEdar 3-2027

9-1058-11C.

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près cathédrale. Bungalow moderne: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Prix: $13,700.

St-Laurent — Chalet d'été. 2 chambres à coucher. Prix: $1,000 seulement.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex, 16 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

Norwood — Maison de revenu. 15 ans. Bel emplacement. 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,800.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. Prix réduit: $19,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER

TELEPHONES:

Bureau, CHapel 7-8178

Résidence, WHitehall 3-2134

9-1051-11C.

Vous vous mariez?

LOUEZ

votre habit de cérémonie

CHEZ

HUOT



200, avenue Provencher

CH7-3795

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of THEODORE BERARD, late of the Postal District of Aubigny, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 30th day of July, A.D. 1962.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 8th day of June, A.D. 1962.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Administratrix.

FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD.

St-Lazare, Man

Ecrivez pour demander la liste complète des prix des aubaines 1962. Gros stock de machines aratoires, etc.

STUCCO et PLATRE

Travail de qualité. Plus de 10 ans d'expérience à votre service.

O.-J. MILLETTE

107, rue Arden, St-Vital

Téléphone: AL 3-4665

AVIS PUBLIC

A vendre — Au village de Ste-Anne, un lot de 83' x 150' avec bâtiment qui servit autrefois de garage et de poste à essence. Des soumissions cachetées devront être présentées avant le 11 juin prochain au secrétaire-trésorier, Municipalité rurale de Ste-Anne, et l'on n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ste-Anne.

A VENDRE à Zenon Park

Centre très canadien-français de la Saskatchewan

Epicerie genre "Servez-vous vous-même"

Equipement moderne

Chauffage: gaz naturel

Chiffre d'affaires annuel: $40,000.00 à $50,000.00

Seule raison de vente, décès du propriétaire

S'adresser à Mme Armand Lalonde, Zenon Park, Sask.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

NIAKWA INVESTMENTS LTD.

Prêts hypothécaires

Premières et deuxièmes hypothèques

Achat de portefeuilles d'hypothèques

700 Great Western Bldg., 356, rue Main, Winnipeg

Téléphone: WH.2-0038

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS "MARQUE DISTINCTION"

à vendre à St-Norbert, Ile-de-Chênes, St-Vital

S'adresser à M. Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Téléphone: WHitehall 3-4021

ou appeler N. Bernier WH 2-7125 ou CE 3-2027

Able Jobbers Co.

Jus de tomate	12-48 oz.	$3.75 la caisse
Lait Carnation	48-16 oz.	$1.75 la doux.
Soupe aux tomates	24-20 oz.	$3.50 la caisse
Fraises	24-15 oz.	$2.50 la doux.
Pois	24-15 oz.	$3.25 la caisse
Crème de blé d'Inde	24-15 oz.	$2.95 la caisse
Jus d'orange Tangerine	24-20 oz.	$1.75 la doux.
Jus de pamplemousse	24-20 oz.	$1.50 la doux.
Poires Bartlett	24-15 oz.	$2.25 la doux.
Pêches	24-15 oz.	$2.25 la doux.

158, avenue Provencher
CHapel 7-3996

La première maison d'épiceries vendant à escompte

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

KEYSTONE HEATING

Fournaises au gaz et à l'huile

Installation et service — Estimations gratuites

L. Lacroix, 450, chemin Ste-Anne, St-Vital — 256-8656



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Vic De Gagné

- Pontiac
- Buick
- Cadillac
- Vauxhall
- Acadian
- Autos usagées

Angles des rues Portage et Furby

Bureau: SP 2-2541
Rés.: GL 2-1896

DICKSON MOTORS LTD.



Une impression soignée est le fruit d'un outillage moderne et de la compétence technique des ouvriers.

Permettez-nous d'exécuter vos travaux d'imprimerie en peu de temps, avec précision et élégance.

CANADIAN PUBLISHERS LTD.

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Téléphone: SPruce 4-3414

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé SALA, gérant de ventes

Dans Saint-Boniface — Réélisez

LAURIER RÉGNIER

VOTEZ POUR



LE 18 JUIN

PROGRESSISTE-CONSERVATEUR